L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1292 - VENDREDI 17 OCTOBRE 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

AVIVA
«Réel partenaire de l'Agriculteur depuis 1856»
ASSURANCE
ASSURE LE RISQUE GRÊLE et ALÉAS CLIMATIQUES
Réunion «Aléas climatiques» le 4 novembre à l'Hôtel Des Clairions à Auxerre
MONGIN Jean-Jacques n°ORIAS 07009678
• professionnel en assurances agricoles depuis 20 ans
• présent dès 7h00 le matin
• un seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres
*Selon conditions générales et particulières
6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) Auxerre
Tel. 03 86 72 08 38 - Fax 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com

Le 15 octobre à Nevers

L'agriculture est entrée en résistance !



C'est un appel vibrant à la liberté d'entreprendre, de cultiver la terre et de gérer les entreprises agricoles que Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA 58, a lancé à Nevers lors d'une manifestation qui a rassemblé 700 paysans, salariés de l'agriculture, du monde agricole et para-agricole. Tous se sont retrouvés au coude à coude pour défendre un pan essentiel de l'économie rurale, directement menacé d'effondrement par l'amoncellement des directives, des réglementations et des contrôles... *(Pages 8 et 9)*

Côte d'Or

› Situation économique des exploitations

Un besoin d'oxygène



Nièvre

› Repas dans les collèges

Les élèves nivernais ont bon goût



Yonne

› FDSEA 89

Rencontre avec le Préfet



GESTION de L'ALIMENTATION, l'EXPERIENCE de la QUALITE
PAILLEUSES MÉLANGEUSES
DEMANDEZ une DÉMO !
KUHN
be strong, be KUHN*
*Soyez forts, soyez KUHN
G. BUCHEZ
Secteurs : Autun - Corbigny - Moulins Engilbert - Luzy - Nevers
03 86 20 17 38

BER ÉNERGIES
DIN plus
FABRIQUÉ EN 100 % BOURGOGNE ORIGINE & QUALITÉ
COMMANDES
(livraisons vrac ou palettes • sacs 15 kg réseau Gamm vert et magasins Dijon Céréales)
03 80 69 22 28
energies@dijon-cereales.fr
• d'informations sur www.dijon-cereales.fr

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Manuel Valls «Je veux restaurer la confiance dans l'avenir de l'agriculture»

Côte d'Or
04 • Charolais: Brillons malgré la crise
05 • Formation «Coûts de production»: Des éleveurs engagés dans une filière de proximité
06 • Conjoncture: un besoin «d'oxygène»
07 • Charolais: La Fédération demande de la considération

Nièvre
08 • Manifestation dans les rues de Nevers
10 • Des repas en circuits alimentaires de proximités dans les collèges: les élèves nivernais ont bon goût
11 • Un agent de l'ASP retenu mardi par les éleveurs du Morvan: Le contrôle n'a (presque) pas eu lieu !

Yonne
12 • FDSEA: Rencontre avec les Péfet de l'Yonne
13 • MSA Bourgogne: Les enjeux des prochaines élections
14 • CUMA Bourgogne: Des résultats très variables
15 • Cruzy-le-Châtel: «Cruzy Terres d'antan» saison 2

France...
16 • Production laitière en Bourgogne: «Un billet de 50 000 €» en moins
17 • Foire gastronomique de Dijon: Le Quartier des Saveurs remet le couvert...
18 • Alimentation des troupeaux: Partager la distribution pour limiter les coûts
19 • Dossier spécial tracteurs, seconde partie

Services
26-27 • Marchés
28-30 • Petites Annonces
31-34 • Annonces Légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgrBourgogne.fr

Directive Nitrates : Mise aux normes et capacités de stockage

A lire, à suivre … et à faire suivre...

Dans le cadre de la Directive Nitrates, le 5ème Programme d'Actions Régional applicable dans les zones vulnérables a été mis en place au courant de l'été 2014. Certains éleveurs de chaque département bourguignon ont dernièrement été destinataires d'un mail de leur DDT accompagné d'une plaquette de présentation des mesures de ce 5ème Programme d'Actions ainsi que d'un formulaire. Formulaire qui demande à chaque éleveur de s'engager à disposer des capacités de stockage des effluents d'élevage requises par la nouvelle règlementation et ce avant le 1er octobre 2016.

L'administration demande de retourner ce formulaire avant le 1er Novembre 2014. Après vérification, il existe bien une obligation réglementaire à le renvoyer, si vous souhaitez pouvoir bénéficier de potentielles aides pour une mise aux normes et ne pas être pénalisés lors de futurs contrôles.

Les FDSEA de Bourgogne contestent cette nouvelle réglementation sur un certain nombre de points (périodes d'interdictions d'épandages rallongées, augmentation des seuils d'excrétion d'azote des animaux, interdiction d'épandage sur les sols en pente sans connaître à ce jour les modalités de calcul, délais de mise aux normes beaucoup trop courts, restrictions trop importantes pour les élevages avicoles, possible remise en cause du stockage au champ…).

De plus, les FDSEA de Bourgogne ne cautionnent pas la méthode employée par l'administration qui après avoir rédigé cet arrêté, n'a réalisé que trop peu d'informations de terrain auprès des agriculteurs et renvoi systématiquement les appels reçus, vers les organismes techniques agricoles…

Enfin, en l'état actuel des choses, la profession agricole n'a aucune visibilité sur de potentiels financements pour de futurs projets de mise aux normes dans les deux années à venir.

Dans ce contexte, pour les FDSEA de Bourgogne il est préférable de **renvoyer ce formulaire avant le 1er Novembre**.
Toutefois, nous vous incitons à :

• remplir l'encadré avec vos coordonnées (informations d'identification de l'exploitation, et description de l'exploitation);
• ne pas remplir l'encadré qui concerne les capacités de stockage des effluents d'élevage et la dérogation aux périodes d'interdiction d'épandage mais d'**annoter le document avec le paragraphe suivant** :

«Actuellement, je suis aux normes sur mon exploitation. A ce jour, je n'ai pas été suffisamment informé au sujet de la nouvelle réglementation, et ne suis donc pas en mesure de connaître si je dois réaliser une mise aux normes. Dans le contexte économique actuel, si une nouvelle mise aux normes est à prévoir je me verrais dans l'obligation d'arrêter définitivement mon activité d'élevage avant 2016».

• NE PAS signer le formulaire ;

• le renvoyer à votre DDT avant le 1er Novembre.

Pour plus d'informations sur cette nouvelle règlementation en vigueur contactez votre DDT, DRAAF (03.80.39.30.35) ou DREAL (03 45 83 22 14).

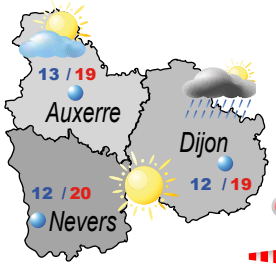
LES FDSEA DE BOURGOGNE

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 17 au 26 octobre

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 — 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 17 Octobre

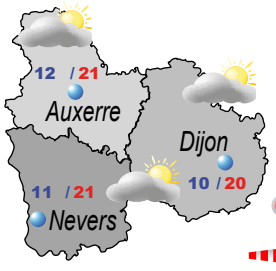


Mitigé
De belles éclaircies et de rares averses en perspective. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 19 à 21 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Baudouin
Soleil : 08:08 - 18:56
Lune : 01:34 - 15:56

Samedi 18 Octobre

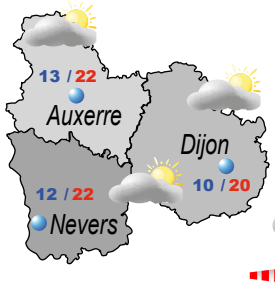


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents resteront modérés.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 20 à 22 °C
Vents : Sud 20 km/h

St Luc
Soleil : 08:10 - 18:54
Lune : 02:33 - 16:25

Dimanche 19 Octobre



Nuageux
Le ciel restera nuageux et le soleil bien timide. Les températures seront en très légère hausse l'après-midi.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Sud 20 km/h

St René Goupil
Soleil : 08:11 - 18:52
Lune : 03:32 - 16:51

Prévisions à 7 jours

Lundi 20 au Mercredi 22 Octobre :
De nombreuses averses en perspective.
Vents : Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 11 à 16 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

Jeudi 23 au Dimanche 26 Octobre :
Des averses sont attendues pour jeudi et vendredi. Le week-end sera partagé entre nuages et éclaircies.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 10 à 15 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

clin d'œil



Une Interview du Premier ministre Manuel Valls

«Je veux restaurer la confiance dans l'avenir de l'agriculture»

Dans une interview accordée à Actuagri, le Premier ministre souhaite restaurer un climat de confiance avec les agriculteurs. Il demande à ce que de bonnes pratiques soient établies en matière de contrôle et que les procédures soient simplifiées et modernisées, mais dans le respect des engagements communautaires.



Photo: Laure Sauvage / Horizons 41

Manuel Valls, premier Ministre, à Saint-Jean-d'Illac lors de la manifestation Terres de Jim, organisée par les Jeunes Agriculteurs.

Avec le CICE et le pacte de responsabilité, vous lancez plusieurs chantiers. Le monde agricole est-il concerné ?
Manuel Valls : *«Oui, le monde agricole est concerné. Le secteur agricole et agroalimentaire est bien plus encore qu'une filière stratégique pour nourrir les Français : c'est un secteur économique majeur pour la France, c'est plus de 1.5 million d'emplois non délocalisables. Le Gouvernement compte sur les chefs d'entreprises agricoles et agroalimentaires pour relancer la croissance et lutter contre le chômage. Les outils que nous avons créés pour la compétitivité de notre pays les concernent donc totalement. Pour les seules exploitations agricoles, dès 2014, le CICE a représenté 260 millions d'euros et il s'élèvera à 390 millions d'euros en régime de croisière à partir de 2015. La baisse des cotisations familiales des exploitants représentera 160 millions d'euros supplémentaires à partir de 2015».*

Comment percevez-vous la situation de crise que vit le monde agricole ?
MV : *«Je me déplace beaucoup dans le pays et je rencontre beaucoup d'agriculteurs, dont les situations sont très différentes. Un grand nombre d'entre eux me disent vivre une crise économique et morale. Je suis très attentif à ce message. Je les écoute et je veux leur répondre. J'étais encore au début du mois de septembre à Saint-Jean-d'Illac au rassemblement des Jeunes agriculteurs. Je comprends que les causes sont multiples. Les éleveurs, les céréaliers, les producteurs de fruits et de légumes, les vignerons, sont confrontés à des difficultés de marché, à des conditions climatiques exceptionnelles, à l'impact de l'embargo russe. La volatilité des marchés ou les accidents climatiques s'accentuent. Au-delà, je ressens une inquiétude croissante face aux réglementations européennes ou nationales, dans les domaines agricoles, environnementaux ou sociaux. J'entends aussi les protestations devant des contrôles et des sanctions en cas de manquements. Ils sont conscients de leur grande responsabilité envers l'environnement et envers les consommateurs. Ils sont soucieux de travailler pour vivre de leur métier et élaborer des produits de qualité, de respecter la terre qui les nourrit et d'avoir de bonnes relations avec leurs voisins. L'agriculture, c'est important pour la France, et pour les Français. C'est aussi un secteur d'avenir. Je veux donc restaurer un climat de confiance dans l'avenir de ce métier, conforter la diversité des exploitations agricoles et leur capacité à répondre à des objectifs économiques, environnementaux et sociaux».*

Comment voulez-vous procéder pour redonner confiance dans l'avenir aux agriculteurs français ?
MV : *«Tout d'abord en montrant que le Président de la République et le gouvernement sont aux côtés des agriculteurs : ils sont un atout stratégique pour notre pays ! Ce fut le cas lors de la négociation de la dernière réforme de la PAC .Grâce à la mobilisation du Président de la République, le budget a été stabilisé pour les années à venir. Ce fut aussi le cas pour défendre et obtenir des moyens renforcés en faveur de la politique d'installation, véritable enjeu pour l'agriculture de demain. Les agriculteurs français sont certainement parmi les mieux formés dans le monde et donc les mieux à même d'adapter leurs modes de production aux évolutions des demandes des consommateurs et de la société. La production française bénéficie d'une image positive dans le monde entier et la demande va continuer de progresser en quantité et en qualité. L'agriculture est l'une des forces de la France dans la mondialisation. Nous devons la soutenir et l'encourager. Nous devons aussi, avec les professionnels, mobiliser les leviers pour créer des marges de compétitivité face à la concurrence européenne et internationale. Je le disais, c'est un des objectifs du CICE et du pacte de responsabilité. Mais c'est aussi le but du projet agro écologique qui permettra de réduire les achats d'engrais et de produits de traitement en utilisant des méthodes innovantes. Je suis convaincu du rôle essentiel de ce dispositif. C'est pour cela que j'ai demandé à Stéphane Le Foll et à Geneviève Fioraso, secrétaire d'Etat chargée de l'Enseignement supérieur et de la recherche, d'expertiser tous les outils et les moyens d'accompagnement pour développer l'innovation dans le secteur agricole afin de gagner en performance économique et environnementale».*

Le gouvernement lance les Assises de la ruralité, qu'en attendez-vous ? Quelle place pour l'agriculture et l'agroalimentaire dans le monde rural selon vous ?
MV : *«Permettez-moi de préciser un point important : le gouvernement a lancé les Assises des ruralités et non pas de la ruralité. Le pluriel n'a pas été utilisé au hasard. Nous voulons souligner la diversité des ruralités qui se sont développées en lien avec l'urbanisation, le développement de métropoles. Les moyens pour revitaliser chacune de ces zones rurales, qui se sentent parfois abandonnées, sont différents. J'attends de ces Assises qu'elles permettent de lancer une dynamique, des projets. Les Français doivent savoir que ces territoires ont des potentialités formidables si des blocages sont levés, notamment dans le cadre de la réforme territoriale. Et l'agriculture et les industries agroalimentaires sont des acteurs majeurs dans les zones rurales. Leur rôle en matière d'entretien, d'aménagement du territoire, d'emplois et de développement économique doit être réaffirmé là où elles sont le secteur économique le plus important mais aussi où leur outil de production, les sols agricoles, sont menacés par la croissance démographique et le développement d'infrastructures».*

La grande distribution organise régulièrement la baisse des prix ce qui pénalise beaucoup les producteurs. Comment sortir de cette spirale perdant - perdant ? Comment éviter le risque de déflation ?
MV : *«Il s'agit même d'une spirale perdant-perdant –perdant. Perdant pour les producteurs agricoles et les industries agroalimentaires, perdant pour les enseignes de la grande distribution et perdant à long terme pour les consommateurs aussi si le tissu économique se déchire. Personne n'a d'intérêt à nourrir le mouvement de déflation qui menace l'activité économique et donc l'emploi. A la veille du début des négociations tarifaires pour 2015, Emmanuel Macron et Stéphane Le Foll vont recevoir les représentants des enseignes de la grande distribution et de leurs fournisseurs agroalimentaires. Ils vont leur rappeler ces risques et leurs conséquences. Mais ils vont aussi leur redire que le gouvernement est décidé à appliquer toutes les dispositions de la loi Hamon pour sanctionner les pratiques commerciales abusives et prendre en compte la volatilité des cours des matières premières agricoles».*

Les collectivités locales comme l'armée ou les hôpitaux sont de grands gestionnaires de cantines. Or on y trouve peu de produits français. Comment promouvoir l'origine France ?
MV : *«C'est un sujet majeur. Les Américains ont pris des initiatives intéressantes en la matière pour dynamiser leurs espaces ruraux. Nous ne devons pas être naïfs. Il faut conjuguer les efforts des gestionnaires de cantines, des élus locaux, des producteurs, et du Gouvernement. Nous avons toujours soutenu la promotion de l'origine dans les débats à Bruxelles et aussi la promotion de l'origine France, par exemple «viande de France», au Salon de l'Agriculture l'année dernière. Les producteurs doivent aussi participer à la mise en place de dispositifs qui permettent de faire coïncider l'offre et la demande localement. Les circuits courts, c'est moins de gaz à effets de serre, plus de qualité, plus d'emplois et ce n'est pas plus cher si on s'organise. Des élus ont déjà mis en place de telles plateformes à l'échelle départementale. Ces expériences devraient être diffusées et mutualisées. En ce qui concerne l'action en France, je souhaite que l'on explique aux responsables et gestionnaires de cantine comment privilégier l'approvisionnement français dans le respect du code des marchés publics».*

▸ Agenda

25-10 Concours-foire de poulains à Saulieu

L'Union nationale du cheval trait auxois organise le premier concours-foire de poulains trait auxois nés en 2013 et 2014 mâles et femelles samedi 25 octobre de 10 h à 17 h à l'espace Jean Bertin à Saulieu. Caractérisation du standard de Race. Concours de jugement des Jeunes en partenariat avec la Maison Familiale Rurale de Liernais. Vente de poulains. Buvette et petite restauration. Entrée gratuite.

25/10 Concours charolais à Pouilly-en-Auxois

La Fédération charolaise de Côte d'Or et le comice Auxois-Sud organisent pour la 7ème année, le concours de l'Auxois-sud samedi 25 octobre qui rassemblera reproducteurs et reproductrices de race Charolaise à Pouilly en Auxois. Au programme : 8h-11h30 : opération des jurys, classement des animaux, 13h : repas avec entrecôtes charolaises. Après-midi : exposition-vente, 15h30 : remise des prix. Diverses activités avec promenades en calèche et maquillage pour enfants. Tous les éleveurs intéressés par l'achat de reproducteurs de qualité sont invités. Renseignements au: 03 80 90 68 80. Réservation auprès de Jean-Pierre Laprée au 03 80 90 72 43.

30 et 31-10 Journées commerciales de la Fédération charolaise

La Fédération charolaise de Côte d'Or organise comme chaque année ses journées commerciales d'automne dans les élevages Bovins Charolais les 30 et 31 octobre. Vente de reproducteurs inscrits au HBC avec garanties sanitaires, de race pure et de performance. Pour avoir la liste des éleveurs ou plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Chambre d'agriculture au Pôle agricole de Créancey, par téléphone au 03 80 90 68 80 ou par mail à lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr aux heures de bureau, ou au 06 24 24 69 93 aux heures de repas. Liste des bovins à vendre sur le site de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or: www.cote-dor.chambagri.fr

Charolais

Brillons malgré la crise

Le concours de l'Auxois-sud se déroule le 25 octobre à Pouilly-en-Auxois. Les organisateurs ont la ferme intention de montrer une belle image de l'élevage.



Éric Bize et Yves Lechenault évoquent la manifestation.

«*Le contexte est bien difficile. Mais je ne vous apprends rien en disant cela*» confie Éric Bize. Le président du comice agricole de Pouilly-en-Auxois cite les ventes «*plus que poussives*» des broutards vers l'Italie et le maintien d'un niveau élevé des charges face à la baisse des cours. «*Les trésoreries ne sont pas dans leur meilleur état de forme. De ce fait, nous redoutons que certains éleveurs reportent leurs achats de reproducteurs*» reconnaît le Pollien sans langue de bois. La participation de 110 animaux et 25 exposants sera tout de même attendue samedi 25 octobre lors de la septième édition du concours de l'Auxois-Sud. «*Nous viserons la meilleure présentation possible, afin de montrer le travail génétique réalisé dans notre secteur*» insiste Éric Bize.

L'importance d'être là

Yves Lechenault, éleveur à Foissy dans le canton d'Arnay-le-Duc, sera de la partie : «*En tant que sélectionneur, ce concours local est un rendez-vous incontournable. Une participation représente un coût et une préparation, mais cela fait partie de notre métier. Côté commercial, ça peut être intéressant, des contacts sont généralement pris sur place*». L'Arnétois présentera six veaux de l'année, comme il en a l'habitude à chaque édition, à un ou deux bovins près. «*L'an passé, je n'avais rien vendu sur place*» poursuit Yves Lechenault, «*mais des transactions s'étaient finalisées après, dont un mois plus tard à Semur-en-Auxois. Il y aura aussi les portes-ouvertes de la Fédération charolaise qui suivront ce concours de l'Auxois-Sud*». Si l'éleveur ne s'attend pas à des prix de vente «*flamboyants*», ce dernier tient à saluer l'aide génétique du Conseil général de Côte d'Or : «*elle nous aide clairement à vendre des animaux et tout le monde s'en réjouit fortement*». Éric Bize rappelle pour sa part la qualité certaine des bovins côte d'oriens : «*nous les voyons fréquemment briller en concours. Le niveau génétique est bon dans le département. Les animaux du mondial charolais seront d'ailleurs présents à Pouilly. En plus, ces bovins sont parfaitement contrôlés d'un point de vue sanitaire, il y a toutes les garanties nécessaires*».

Une journée conviviale

Désormais organisé tous les ans à Pouilly-en-Auxois et non plus en alternance avec Arnay-le-Duc, le concours de l'Auxois-Sud se déroulera de 8 heures à 12 heures. Les trophées viande, vêlage facile et le prix du public, pour ne citer qu'eux, seront maintenus. Dans un souci d'équilibre budgétaire, le nombre de plaques sera légèrement moindre qu'en 2013, édition durant laquelle 88 unités avaient été délivrées pour un montant de 1 200 euros. L'organisation, par le biais d'un partenariat avec Elva Novia, présentera pour la première fois des femelles issues d'insémination artificielle et des animaux sans corne. Un repas sera proposé le midi avec apéritif, entrée chaude avec poisson, entrecôte charolaise, frites, fromage, dessert et café au tarif de 20€ (réservations souhaitées auprès de Jean-Pierre Laprée au 03 80 90 72 43). «*Nous étions 350 en 2013, nous viserons la barre des 400 personnes cette fois-ci*» annonce Éric Bize. La remise des prix bovins aura lieu à 15h30 avec un défilé des lauréats du concours. Des animations diverses et variées seront proposées toute la journée aux enfants avec des promenades en calèche, un stand de maquillage ainsi qu'un atelier peinture.

AURÉLIEN GENEST

▶ Rendez-vous

Semur, le mois prochain

Le concours de Semur-en-Auxois se déroulera les mercredi 19 et jeudi 20 novembre. Le comité d'agriculture semurois, réuni il y a quelques semaines en assemblée générale, a peaufiné l'organisation de l'événement. Des bulletins d'inscription ont été envoyés ces derniers jours aux éleveurs. Conscient des difficultés économiques dans les fermes et de la baisse de la fréquentation des concours dans tous le pays, le président Jean-Luc Baudot misera sur la notoriété semuroise pour attirer un maximum de monde lors de cette nouvelle édition.

Sommet de l'élevage : Le triplé gagnant



(Crédit pour cette photo : JMV/HBC

François Lucand et Douve, premier prix de section et prix de championnat femelle.)



Premier prix de section pour Indiana (EARL Vincent Froidurot)

Trois exploitations de Côte d'Or se sont distinguées la semaine dernière à Cournon. La douve, l'ennemie jurée des éleveurs ? Pas pour François Lucand, de Molphey dans le canton de Saulieu, qui a réalisé une très grosse performance en remportant le prix de championnat femelle avec son bovin portant le même nom que ce vers parasite. Douve s'était déjà distinguée au mondial charolais en remportant un premier prix chez les femelles suitées nées du 1er décembre 2006 au 30 novembre 2010. Deux autres bovins côte doriens sont revenus d'Auvergne avec du métal : la génisse Indiana de l'EARL Vincent Froidurot et le taureau Intégral de Nicolas Guenot, en copropriété avec son père Gérard de l'EARL de Beaumont dans la Nièvre.

AG



Intégral, de Nicolas et Gérard Guenot, premier de sa section des taureaux de 18 mois. Gamine, leur vache de trois ans, termine deuxième de section.

Zone d'Activités
21360 PONT D'OUCHE
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
CHARPENTES MÉTALLIQUES
François GERBET
Siret 384 580 890 00026 - APE 281A - O.P.Q.C.B. A 80092 21 1309

Formation «Coûts de production»

Des éleveurs engagés dans une filière de proximité

Le 23 septembre une dizaine d'éleveurs adhérents à l'association *«Le goût d'ici - Made in Pays Beaunois»* ont terminé leur cycle de formation sur les coûts de production par une approche technique et sensorielle, en lien directe avec leur activité de vente au sein d'une filière locale de proximité.


En visite à l'Institut du charolais avec une dégustation de viande à visée très pédagogique et une initiation aux qualités organoleptiques de la viande et à sa finesse de grain.

C'est un bel exemple d'adaptation à une demande spécifique, que celui de la formation sur les coûts de production proposée par la Chambre d'agriculture 21. Une dizaine d'éleveurs adhérents à l'association *«Le goût d'ici - Made in Pays Beaunois»*, se sont engagés il y a plusieurs mois déjà dans ce cycle formation (3 jours), animé par Aurore Gérard de la Chambre d'agriculture. Ces éleveurs sont intégrés dans une vraie filière de proximité, qui leur permet de commercialiser localement de la viande de bovins charolais, élevés, engraissés, abattus et transformés sur le territoire du Pays Beaunois. De questions en réflexion, le thème a été porteur et a amené à adapter le contenu de la formation aux demandes spécifiques de ce groupe d'éleveurs, engagés dans une démarche de filière avec des attentes concernant notamment l'influence des facteurs d'élevage sur la qualité de la viande, l'appréciation de cette qualité et une meilleure connaissance des critères organoleptiques. Les éleveurs adhérents de l'association, qui bénéficient d'un prix d'achat au kilo plus attractif, doivent répondre à des critères précis en matière de pratiques d'élevage. Aux qualités d'élevage doit être associée aussi une qualité de produit qui correspond aux attentes des clients.

Les deux premières journées du cycle sur les coûts de production ont donc concerné l'approche technique des coûts de production et la comparaison des différents postes en lien avec la technique. La troisième journée a *«collé»* à la demande des participants en les réunissant, le 23 septembre dernier, autour de Yves Durand, conseiller de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire, spécialisé en qualité viande et analyse sensorielle du produit.

Après une visite matinale de l'abattoir de Beaune, puis à l'Institut du charolais en Saône-et-Loire, les éleveurs ont participé à une dégustation de viande très pédagogique, tandis que l'après-midi était consacré aux facteurs de tendreté de la viande, à l'appréciation de sa finesse de grain, etc. Deux bouchers à la retraite ont enrichi la présentation de tout leur savoir-faire professionnel.

Cette formation particulièrement ciblée a permis de démontrer qu'en matière de coûts de production, tout compte et peut concourir à l'amélioration du résultat, si l'on cible bien ses besoins et ses contraintes, en fonction de la nature de sa production, de sa destination et partant, de la stratégie de commercialisation envisagée.

AMK

Rendez-vous

Le foire gastronomique approche

Le grand rendez-vous dijonnais aura lieu du vendredi 31 octobre au mardi 11 novembre.


La Ferme Côte d'Or se dérouler du 7 au 11 novembre.

Comme chaque année depuis 2008, le Quartier des saveurs rassemble, sous l'égide de l'Aria Bourgogne et du pôle de compétitivité Vitagora, une trentaine d'exposants des filières agricoles, des industries alimentaires et métiers de bouche de Bourgogne/Franche-Comté.

Ensemble, ces entreprises démontrent le dynamisme, la qualité des produits et l'intérêt des métiers des filières qui vont de la production agricole à l'alimentation, du terroir à l'assiette. Pour cette 7ème édition, le Quartier des saveurs se déplace pour se rapprocher de la Table de Lucullus, toujours dans le *«Hall 1 Gastronomie»*. L'accueil en revanche reste le même : convivialité, gastronomie et animations dans un décor moderne et dynamique !

Les exposants s'engagent une nouvelle fois à vous faire vivre de savoureux moments à travers les produits de notre belle région. À noter l'arrivée de nouveaux exposants : la ferme auberge La Grange de Flavigny-sur-Ozerain, le Dijon Football Côte-d'Or et Le Cassissium.

A noter

Stockage des effluents d'élevage dans les zones vulnérables en Côte d'Or

Exploitations disposant d'ouvrages de stockage
Les exploitations agricoles ne disposant pas des capacités de stockage des effluents d'élevage requises par le 5ème programme d'actions nitrates en zone vulnérable doivent s'engager dans un projet d'accroissement pour être en conformité avant le 1er octobre 2016. Cependant, elles doivent se signaler dès maintenant à l'administration en renseignant un formulaire téléchargeable sur le portail internet départemental des services de l'Etat en Côte-d'Or à l'adresse http://www.cote-dor.gouv.fr/la-directive-nitrates-r1367.html et en le retournant à la DDT de Côte-d'Or :
par courrier : DDT de Côte-d'Or - Service Economie Agricole et Environnement des Exploitations - 57, rue de Mulhouse - BP 53 317 - 21 033 Dijon cedex - par mail : samuel.michaut@cote-dor.gouv.fr
En l'absence de retour du formulaire avant le 1er novembre 2014, les projets d'accroissement pour une mise en conformité ne pourront pas être accompagnés par des aides du futur programme de développement rural.
Exploitations stockant des effluents d'élevage au champ
Le stockage temporaire au champ de fumiers compacts pailleux non susceptibles d'écoulement reste autorisé après un préstockage sous les animaux ou sur une fumière de deux mois.



Agenda

Réunions MSA

Des réunions d'informations à destination de toute la population agricole sont organisées par le Conseil d'administration de la MSA Bourgogne. Sont abordés lors de ces rendez-vous : les enjeux des élections, le régime de protection sociale agricole et la place de la MSA, le rôle des élus, le processus électoral, l'Assemblée générale élective du 27 février 2015. Le planning des réunions en Côte d'Or est le suivant , le 14 octobre à 14 heures au centre social de Semur-en-Auxois (territoires concernés : Montbard, Semur et Venarey), le 14 octobre à 18 heures à la salle des mille clubs à Baigneux-les-Juifs (territoires concernés : Aignay, Baigneux, Saint-Seine-l'Abbaye), le 27 octobre à 14 heures à la mairie d'Arnay-le-Duc (territoires concernés: Arnay, Bligny, Liernais, Saulieu), le 27 octobre à 18 heures à l'espace Patriarche de Pouilly-en-Auxois (territoires concernés : Pouilly, Precy, Sombernon, Vitteaux), le 7 novembre à 20 heures à la MSA de Dijon ((territoires concernés : Chenôve, Dijon, Fontaine, Gevrey, Nuits), le 5 novembre à 18 heures à la mairie de Chagny ((territoires concernés : Beaune, Chagny, Châlon, Couches, Givry, Nolay).

25-26/10 Salon des métiers d'art à Venarey-les-Laumes

Le 4ème Salon des métiers d'artisanat d'art de Montbard se tiendra le 25 et 26 octobre de 10 à 19 heures au gymnase Jean Telha de Venarey-les-Laumes. Entrée gratuite.

▸ Formations

Gérer son parcellaire et ses pratiques culturales avec Mes P@rcelles

Faciliter sa traçabilité à l'aide de Mes p@rcelles et simplifier ses contraintes réglementaires liées à l'emploi de fertilisants et de produits phytosanitaires.
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 27 octobre et 3 novembre à Créancey ou 24 novembre et 2 décembre à Dijon ou 2 et 11 décembre à Châtillon Sur Seine
Public concerné : Tous les agriculteurs du département souhaitant se former et utiliser au quotidien internet Mes P@rcelles Bourgogne.
Contact : Cathie Cuisin (Chambre Agriculture de Côte d›Or) - 03 80 28 81 27 – cathie.cuisin@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Anne Hermant (Chambre Agriculture de Côte d›Or) - 03 80 28 81 27
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Fourrages et rations: faites le point avant l'hiver !

Analyser les rations distribuées au troupeau et les optimiser en fonction des ressources de l'année
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : novembre 2014 à Créancey
Public concerné : Formation à destination des éleveurs et des éleveuses de bovins
Contact : Vincent Doal (Chambre Agriculture de Côte d›Or) 03 80 90 68 71
vincent.doal@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d›Or) 03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr





Conjoncture

Un besoin d'oxygène

La profession agricole a présenté la situation économique des exploitations au préfet ainsi qu'aux parlementaires.


Les présidents d'OPA ont demandé des mesures d'urgence.

La fin d'année s'annonce rouge dans le département. Dans ce contexte, la Chambre d'agriculture, la FDSEA et les JA de Côte d'Or ont sollicité Éric Delzant pour un rendez-vous en préfecture, en présence des Parlementaires. La rencontre s'est déroulée vendredi 3 octobre : les responsables professionnels ont rappelé les difficultés du terrain et proposé un certain nombre de mesures à travailler à court et moyen terme, afin de redonner de la visibilité aux agriculteurs.

Le dossier des calamités fourrages est toujours d'actualité. *«Nous ne l'abandonnons pas»* confie Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture, *«le voir aboutir serait un moyen de redonner de l'oxygène aux exploitations bovins viande. Les pertes ont été très importantes sur la première coupe, c'est là que se joue l'année. Il faut refaire une commission d'expertise pour voir s'il l'on peut y arriver»*. Le dégrèvement collectif de la TFNB est lui aussi demandé. *«Toutes les productions en zones impactées doivent pouvoir en bénéficier, et pas seulement les éleveurs. Un céréalier ayant fait 40q/ha de blé germé sur les plateaux en a besoin lui aussi. Le coup de sec du printemps et l'excès d'eau lors de la maturité des céréales ont fait beaucoup de mal»* relève Vincent Lavier. Le troisième point soulevé lors de cette réunion concerne l'autonomie alimentaire des exploitations d'élevage. *«La demande du terrain est très importante, même si elle ne concerne pas de grandes surfaces»* rappelle le président de la Chambre, *«il existe des possibilités dans la nouvelle Pac, mais les mesures sont relativement cadrées. Nous demandons un peu plus de souplesse pour redonner de la compétitivité aux exploitations»*. La profession souhaite également des allégements sur la prochaine directive nitrates. Les références utilisées dans les calculs ne sont pas du goût des agriculteurs : les doses importables sont fonctions des rendements de l'année n-1. *«Une année comme 2014 ne devrait pas être comptabilisée pour ces calculs»* proposent les présidents d'OPA. Le système assurantiel est un des autres points évoqués. *«Nous voulons un dispositif opérationnel, cela passe par un engagement fort de l'État»* clament les responsables agricoles, qui rappellent le niveau trop bas de déclenchement de certaines assurances, nuisant à l'efficacité de l'actuel dispositif.

AURÉLIEN GENEST

Difficultés économiques

Demain est un autre jour

La fin d'année approche et nombre de trésoreries vont se retrouver dans le rouge. Un agriculteur du canton de Grancey-le-Château évoque sa situation et ses adaptations.


Damien Mugnier semait ses blés à la tombée de la nuit, la semaine dernière à Busserotte-et-Montenaille.

«*Les mois qui arrivent s'annoncent compliqués. Les agriculteurs ont peu de marge dans cette guerre économique où tout le monde tire de son côté*» confie Damien Mugnier. Cet agriculteur de 42 ans, qui terminait de semer ses blés le 30 septembre à quelques kilomètres de Grancey-le-Château, est revenu sur la dernière moisson, lui qui exploite 300 hectares de productions végétales avec un associé et deux salariés : *«2014 est la moisson du siècle, mais dans le sens négatif. A part le colza qui atteint 30q/ha, les blés et les orges de printemps dépassent difficilement 35q/ha. L'orge d'hiver est à 50q/ha. Les blés sont germés à 80% et sont déclassés. Je travaille beaucoup avec les marchés : j'ai vendu une partie à 185€/t mais un dégrèvement d'au moins 35€/t est annoncé. Ce qui n'était pas contractualisé devrait faire 112€/t»*. Face à ce constat, Damien Mugnier a pris contact avec sa banque dès la fin de la récolte : «*il ne fallait pas attendre et agir vite. Les problèmes, notamment climatiques, se multiplient depuis plusieurs années dans nos petites terres superficielles. Ce nouvel épisode conjugué à la baisse des cours va laisser une trace assez violente dans nos campagnes qui manquent de cruellement de compétitivité, de part leur faible potentiels de rendements. Nous avons commencé de faire un bilan et évoqué les solutions possibles pour gérer la trésorerie sur l'exploitation. Il fallait évacuer le court-terme. Heureusement, la banque nous a écoutés et la dette devrait être étalée sur du moyen-terme»*.

Engraissement et méthanisation

Un autre nuage noir annonce : celui de la nouvelle Politique agricole commune et ses *«coups de rabots»*. En guise de parade, le Côte d'orien envisage d'agrandir son atelier d'engraissement de taurillons charolais et limousins: *«il passera de 100 à 250 têtes prochainement. Je compte sur une augmentation de l'EBE pour combler la perte des soutiens européens»*. Damien Mugnier réfléchit constamment sur la manière de *«faire mieux»* chaque jour dans son métier d'agriculteur : *«il faut être de plus en plus technique et s'adapter du mieux possible dans un environnement qui change continuellement. C'est facile à dire mais un peu plus compliqué à réaliser, mais c'est cette philosophie qui me fait avancer au quotidien»*. Toujours à la recherche d'adaptations, Damien Mugnier envisage de se lancer dans un projet de méthanisation. *«Pour ce faire, il me faudra au moins 3 000 tonnes de fumier. Je vais attendre de voir ce que donne mon atelier d'engraissement une fois au complet. Je suis également à la recherche de partenariats pour viser une plus grosse structure»*. Les nouvelles technologies, Damien Mugnier les connaît bien : l'agriculteur s'était lancé dans le photovoltaïque en 2008 et ne regrette pas cette orientation qui lui permet d'avoir un complément de revenus, *«très pratique»*, surtout en ces temps difficiles.

AURÉLIEN GENEST

Charolais

La Fédération demande de la considération

Les éleveurs côte d'oriens, réunis en assemblée générale, veulent garder le moral malgré les difficultés du moment. Un appel est lancé aux Pouvoirs Publics.



Les nouvelles ne sont pas bonnes d'un point de vue financier. Elles sont en revanche bien meilleures sur l'aspect sanitaire et les résultats en concours.

«*Vraiment difficile et très pénible à vivre*» résume Thierry Lechenault, le président de la Fédération charolaise. Au cours de l'assemblée générale du 3 octobre, le Côte d'Orien a indiqué qu'il était de plus en plus difficile de vivre de sa «*passion*» : «*les cours à la production ne font que baisser alors que les prix à la consommation ne bougent pas... Où vont les marges ? Je vous laisse deviner. Dans le même temps, les charges restent à des niveaux élevés. Il serait vraiment temps que notre profession soit enfin reconnue*».

A quand la sortie de crise ? Thierry Lechenault est dans l'incapacité de donner la moindre date mais s'en réfère aux Pouvoirs Publics : «*le jour où il feront le nécessaire pour reconnaître le travail des éleveurs, ça changera certainement. Il n'est pas normal qu'il y a ait autant d'importations de viandes bovines dans notre pays. Elles ont augmenté de 40 % l'an passé. C'est tout simplement inadmissible. Du côté des GMS, il serait bien qu'elles fassent quelque chose sur les marges*».

Fiers de leurs bovins

«*Il est urgent de faire quelque chose*» insistent les membres de la Fédération charolaise présents au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois. Ces derniers ne digèrent pas la dégringolade des cours des derniers mois.

Rien ne résiste : ni les broutards, ni les jeunes bovins, ni les vaches et génisses grasses dans chaque catégorie. La baisse varie de 50 à 60 centimes d'euros/kg par rapport à l'an passé et entraîne une dépréciation comprise entre 200 et 300 euros par animal.

Les contraintes administratives et les divers contrôles à répétition n'arrangent rien dans une année où les aléas climatiques ont de nouveau fait parler d'eux. «*Nous n'allons pas baisser les bras pour autant*» assure Thierry Lechenault, qui rappelle fièrement les derniers résultats obtenus à Cournon : «*les éleveurs du département ont une fois encore brillé. Nous pouvons être fiers de nos bovins. Ils ne faut pas avoir peur de les montrer. Nous aurons l'occasion de le faire lors de nos portes-ouvertes de la fin du mois (probablement les 30 et 31 octobre)*». L'aide génétique du Conseil général est à nouveau saluée : pas moins de 285 dossiers en ont bénéficié en 2013, pour un montant record de 114 000 euros.

Point sanitaire

L'autre satisfaction vient de la tuberculose bovine. «*Une lumière se lève à l'horizon avec sa régression. Nous ne devons pas relâcher nos efforts, la la sortie du tunnel est en vue*» note le président de la Fédération. «*Seulement*» dix cas ont été recensés dans le département lors de la dernière prophylaxie. Pascal Martens, le président du Groupement de défense sanitaire de Côte d'Or, est venu répondre aux questions des éleveurs lors de cette assemblée générale. Bonne nouvelle pour la prochaine prophylaxie qui débutera d'ici peu : si le protocole restera identique, les seuils de l'interféron ont été remontés et une baisse de 25% du nombre d'animaux abattus devrait être constatée.

AURÉLIEN GENEST

Lycée de Quetigny

On recherche des agriculteurs innovants

Le lycée agricole de Quetigny travaille en partenariat avec les agriculteurs de la région depuis plus de 15 ans. Le principe est simple : un agriculteur propose un thème d'études personnalisé tenant compte de ses attentes professionnelles. Les étudiants de BTSA «*Agronomie et productions végétales*» réunis en groupes de trois, travaillent sur ce projet et proposent une réponse innovante. Les thèmes sont choisis en octobre et les étudiants présentent leurs travaux devant les agriculteurs au mois de février. Chaque année, entre huit à dix projets sont traités parmi une quinzaine proposée. Des exemples de sujets : la culture de la lavande biologique est-elle possible dans les environs de Vezelay ? La transformation du lait par un atelier de fromagerie à la ferme est-elle rentable? Introduire la luzerne dans les rotations à base de colza permet-elle de réduire les problèmes de désherbage ? Introduire du soja dans un bassin d'alimentation de captage : quelles opportunités ? Dans tous les cas, les étudiants et agriculteurs sont satisfaits de ce partenariat. Des agriculteurs coutumiers de cet exercice n'hésitent pas à proposer des thèmes chaque année.

La démarche est enrichissante : agriculteurs et étudiants de BTSA échangent leurs approches pour trouver ensemble la solution la plus adéquate. Pour toutes ces raisons, le lycée fait appel à tous les agriculteurs ayant un projet innovant à soumettre aux étudiants. Laisser un message par mail (bernard.bourgeon@educagri.fr) ou fax (03 80 71 80 10).

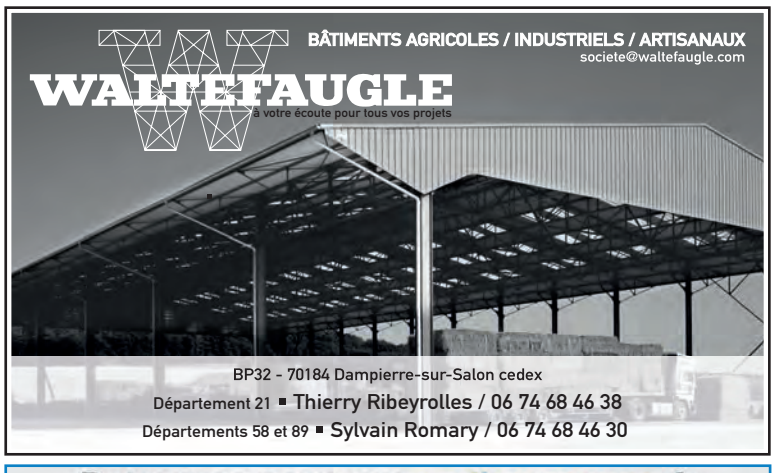
Sanitaire

Le GDS répond à vos questions?

Où en est la situation de la fièvre aphteuse au Magrheb ?

La fièvre aphteuse est apparue en Tunisie fin avril 2014 (derniers cas en 2009, vaccination préventive pratiquée sur les bovins, ovins et caprins). Depuis Avril 2014, plus d'une centaine de foyers concernant plus de 7000 animaux sensibles répartis sur tout le pays ont été détectés. La maladie sévit également en Egypte et en Lybie. Un risque de diffusion dans tout le Maghreb est bien évidemment à craindre, menaçant également l'Europe.

Le 27 Juillet 2014, l'Algérie a déclaré un premier foyer de fièvre aphteuse au nord du pays. L'origine du foyer est attribuée à l'introduction illégale d'animaux en provenance de Tunisie. Une vaccination autour du foyer a été lancée, les animaux présentant des signes cliniques ont été abattus et toute importation d'animaux des espèces sensibles a été bloquée temporairement depuis le 31 juillet 2014. Les exportations d'animaux vivants vers l'Algérie sont suspendues et ne devraient pas reprendre tant que l'épizootie n'est pas maîtrisée. En effet, il n'y a pas de solution actuellement pour envoyer des animaux vaccinés. La Tunisie ne dispose pas de quarantaine où vacciner les animaux à proximité des points d'entrée. La France exporte chaque année environs 30 000 bovins en Algérie. La voie majeure d'introduction de la maladie est via le transfert d'animaux (ruminants ou porcs) infectés. Il faut donc s'assurer du statut sanitaire de l'exploitation d'origine de tout animal introduit. L'introduction d'animaux d'origine inconnue, sans traçabilité est à proscrire. Par ailleurs, tout véhicule ayant transité dans les pays infectés devront faire l'objet d'une désinfection avant d'entrer en élevage. Aucun fourrage, litières, paille en provenance de ces pays ne doit être introduit dans l'élevage.









Des fumigènes ont été lancés, à l'heure du déjeuner, pour rappeler que c'est toute une profession et toute une filière qui sont en colère. Plus tard, dans l'après-midi, des débuts d'incendie de paille et de pneus ont ont entraîné des jets de gaz lacrymogènes par les CRS.



Un imposant dispositif de sécurité avait été mis en place le long du cortège et aux abords de la préfecture. Le matin, les bâtiments de la DDT, de la DDCSPP, de l'ONEMA, de l'Inspection du travail, fermés au public, ont reçu des déchets verts de la part des manifestants. Vers 15h15, Place de la Résistance, des échauffourrées ont eu lieu entre certains manifestants et les forces de l'ordre. Jet de gaz lacrymogène contre jet de fumier... Malgré les appels au calme des organisateurs.

Manifestation des agriculteurs à Nevers, mercredi derni

Les esprits s'écha

Stéphane Aurousseau, le président de la FDSEA58, dans un discours calibré et vibrant, sur la Place de la Résistance à Nevers, mercredi midi, en a appelé à la liberté: «*la liberté de cultiver notre terre, d'élever nos animaux, la liberté d'entretenir nos fermes, de gérer nos entreprises et la liberté de décider de ce qui nous concerne*». Plus de 700 agriculteurs (450 selon la police) de la Nièvre et du Cher, mais aussi des représentants des négociants en bestiaux, en céréales issus des coopératives agricoles, et des concessionnaires de matériel agricole l'ont écouté défendre une certaine idée de l'agriculture et de la ruralité.



Plus de 700 agriculteurs, adhérents syndicaux ou non (450 selon la police), se sont retrouvé mercredi après-midi à Nevers pour manifester leur colère devant la préfecture de la Nièvre.



Co-organisateur de la manifestation, au nom des JA de la Nièvre, Alexandre Lorré, vers midi, a répondu aux questions des journalistes de France 3 Bourgogne.



Le président de la FDSEA58, Stéphane Aurousseau, a prononcé un discours calibré et vibrant qui a galvanisé les troupes tout en appelant au calme et à la dignité.

Michèle Kirry, la préfète de la Nièvre, a bien accédé à la demande des syndicalistes de venir s'exprimer sur le podium, devant la préfecture, pour rassurer les manifestants et répondre aux exigences formulées par les leaders agricoles nivernais (lire en encadré). Mais cela n'a pas suffi à calmer les esprits. Cette intervention de la représentante de l'État était essentielle, la demande en avait été formulée lors des réunions de préparation qui ont eu lieu les jours précédents avec les autorités et dans les réunions cantonales du réseau FDSEA/JA qui ont rassemblé plus de 500 personnes. Même pour une représentante de l'Etat sur le départ (ndlr : son successeur a été désigné lors du Conseil des ministres du 8 octobre), dont les organisations syndicales majoritaires se satisfont mezzo voce des relations qu'elles avaient nouées avec elle depuis deux ans, la tache était délicate. Comment, sans engager plus avant les réflexions gouvernementales vis-à-vis du monde agricole, pouvait-elle satisfaire, au nom de la collectivité publique, et donc de tous les citoyens, aux revendications exprimées par les manifestants un peu plus tôt ? Il y a fort à parier que la manifestation du 15 octobre fera date, dans les esprits et dans les médias, donc dans l'opinion. Plus qu'en avril dernier, pour le maintien de seuils favorables de la PMTVA, la mobilisation de mercredi est scrutée à Paris. La veille, l'Agence France Presse (AFP), reprise par de nombreux supports d'informations nationaux, avait relaté l'immobilisation d'un contrôleur de l'ASP de Dijon sur une ferme morvandelle par une cinquantaine d'éleveurs FDSEA/JA (lire par ailleurs). C'était un apéritif car le mouvement convergeant à Nevers sonne comme un ultime avertissement aux autorités et, dans le même élan, comme un appel désespéré d'un métier agricole et d'un monde rural qui ne veulent pas se laisser mourir.

Radicalisation et «résistance»

Avant d'aller rencontrer les représentants du Conseil général et du Conseil régional, Stéphane Aurousseau a su trouver les mots pour galvaniser la foule et transcrire ce cri du cœur: «*Nous allons disparaître parce que nous n'avons pas les moyens d'assumer les contraintes que l'on veut nous imposer. Nous allons disparaître parce que la façon dont les politiciens conduisent les affaires du pays ne nous ouvre aucune visibilité sur les années à venir. Nous allons disparaître parce que l'incertitude des marchés ne permet plus d'envisager le moindre investissement sur nos entreprises... Nous somme venus Place de la Résistance pour annoncer que nous entrons en résistance, pour défendre, sauver notre liberté !*» Dressant le constat que «*le malaise et la misère sont profonds*» alors qu'aucune production de la Nièvre ne sera bénéficiaire cette année, le président de la FDSEA58 a évoqué «*les événements récents qui ont accentué notre colère et stimulé notre mobilisation: l'élargissement arbitraire de la zone vulnérable, le contrôle des bétaillères sur le marché au cadran de Moulins-Engilbert, des contrôles récents en ferme, sur la PAC... mais aussi sur l'environnement, sur la sécurité au travail... Au regard des revenus qui sont le s nôtres, je déclare solennellement que ces contrôles ne sont plus acceptables et ne doivent plus être acceptés*». Dans l'énergie du désarroi, profond et sourd mais réel qui s'exprime dans les campagnes depuis plusieurs semaines, les leaders paysans semblent donc se radicaliser. S'adressant aux autorités et aux élus, Stéphane Aurousseau a posé la question qui tourne comme une rengaine dans toutes les têtes : «*pourquoi voudriez-vous que ceux qui ont bien travaillé jusqu'à présent, se mettent à tout dévaster ? Pourquoi voudriez-vous que nos enfants qui sortent de vos écoles d'agriculture se mettent à tout dévaster une fois devenus agriculteurs*» ? En chantre «*d'une politique du juste équilibre entre économie et écologie*». Et de fustiger les 12 millions d'habitants de l'Ile-de-France, «*1000 au km² contre 32 au km² dans la Nièvre*», «*qui rejettent tellement*

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

er

uffent

de déchets… ont de tels besoins alimentaires… polluent tellement l'atmosphère…» que c'est aux paysans nivernais qu'on demande *«de cartographier et sanctuariser nos fossés…, de faire plus de bandes enherbées, de contrôler nos matériels roulants, d'écarter les épandages de plus de 200m, de supprimer le brûlage… de ne pas travailler les sols par temps sec»*… Pour son premier grand discours public, le nouveau président de la FDSEA58 a marqué les esprits : *«la dégradation globale de l'environnement… ce n'est pas nous qui en sommes responsables, par notre activité, nous protégeons l'environnement, l'air, l'eau, les paysages. C'est notre fierté de le faire et c'est notre honneur de le dire»*. Via le porte-voix de la manifestation, le responsable agricole a affiché ses exigences vis-à-vis de la société : *«confiance et non pas méfiance, qu'elle nous dise merci des efforts engagés, qu'elle utilise les médias pour rappeler combien ce métier qui nourrit les hommes a de la valeur, qu'elle fasse preuve de discernement dans l'édiction des lois et dans leur application»*…

«Droiture» et *«dignité»*

Appelant la préfète à venir prendre la parole, *«si elle a des réponses»*, Stéphane Aurousseau a aussi appelé au respect et à la dignité. Bien sûr, le matin, sur le chemin de la préfecture, les 4 convois de tracteurs du département ont fait des pauses devant *«les organismes qui nous pourrissent la vie»*. Les bâtiments, qui étaient fermés au public toute la journée, ont été symboliquement murés dans certains cas. L'ONEMA et l'inspection du travail par le convoi du Sud Morvan et du sud-nivernais, la DSV et la DDT par les équipes du haut-Morvan et du Centre Nivernais, la police de l'eau par celles du Haut-Nivernais et du Val de Loire… *«Le message est clair : pas de revenu, pas de contrôle»* ! a lancé le président de la FDSEA, sous les applaudissements. Pour autant, ayant senti la colère froide qui s'empare des fermes depuis plusieurs semaines, il a aussi fait une mise au point : *«Nous n'allons pas perdre aujourd'hui notre dignité dans une lutte éperdue avec les CRS… ni en dégradant la ville, mais nous montrerons notre force en nous comportant conformément à nos valeurs. C'est bien sûr la liberté, mais c'est aussi le respect, la solidarité, la responsabilité, ce n'est pas le vandalisme. L'image que nous devons donner de nous, à la ville, à nos amis, à nos enfants, doit être conforme à ce que nous sommes : des hommes dignes»*. Sans toutefois désarmer : *«si d'aventure nous n'obtenons rien cette fois, nous reviendrons mais il faudra rester, tous ensemble, bloquer la ville aussi longtemps que nécessaire»*. La mobilisation des routiers contre l'écotaxe la semaine dernière, couronnée d'une suppression vendredi dernier, a donné des idées… Et la menace d'un durcissement du mouvement des agriculteurs nivernais est réelle… Les premiers affrontements avec les CRS éclataient d'ailleurs au moment de la dispersion de la manifestation.

EMMANUEL COULOMBEIX



Des banderoles de fortune et un épouvantail accroché aux grilles de la préfecture.


Vers midi et demi, les manifestants ont cassé la croûte, devant la préfecture.

▸ *Repères*

Les revendications exprimées mercredi

«Mise en place d'urgence d'un stockage public de céréales permettant de juguler et de répartir sur plusieurs campagnes le stock considérable de céréales germées, et d'en soutenir le prix .
Aides en dehors du budget de la PAC pour compenser les conséquences de l'embargo russe sur les produits agricoles .
Faire aboutir des négociations commerciales qui permettraient d'exporter des broutards hors de l'Union européenne, vers le Maghreb ou la Turquie, efin d'en soutenir le prix .
Que 2 plats sur 3 soient préparés à base de produits français dans la restauration hors foyer (contre 75% de viande bovine importée).
Abandon du compte pénibilité en agriculture qui est impossible à appliquer dans nos fermes .
Versement de l'acompte d'aides PAC 2014 pour tous, y compris ceux d'entre nous qui ont fait l'objet d'un contrôle graphique.
Refus de l'extension de la zone vulnérable dont la justification scientifique n'est pas établie.
Demande solennelle à la Chambre d'agriculture de laisser les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) de côté»

Solidarité largement exprimée

La mèche est allumée, qui voudra l'éteindre ?

C'est du jamais vu dans une manifestation agricole que d'avoir rassemblé sous une même bannière des agriculteurs, des commerciaux en agro-équipement, des salariés de négoces, de coopératives, la Fédération des marchands de bestiaux, des représentants du marché au cadran… tous directement liés à l'activité agricole. Quand l'agriculture tousse, les entreprises agricoles, para-agricoles et agro-alimentaires s'enrhument. La crise du revenu agricole et les cessations d'activité qu'elle pourrait engendrer avec la perte de centaines d'emplois sur les territoires concernés, inquiète tous les acteurs de l'économie rurale liée au secteur agricol. Alors ils ont tous répondu au mot d'ordre de la FDSEA et des JA : syndicalistes et non syndicalistes, salariés et exploitants, côte à côte, pour défendre leur métier, leur avenir et réaffirmer leurs convictions.

> 115 tracteurs, 700 manifestants… les artères de Nevers n'étaient pas assez grandes pour les contenir tous. Paysans et salariés de l'agriculture, de l'agro-fourniture et de l'agro-alimentaire, se sont retrouvés au coude à coude pour défendre un pan essentiel de l'économie rurale.

Une colère difficilement contenue

Dans la matinée, les différents points ciblés par la colère paysanne ont été visités, symboliquement enserrés par des clôtures pour certains et, si les dégâts occasionnés par l'échauffement des esprits sont restés contenus, certaines maladresses administratives, rapidement divulguées, n'ont pas joué en faveur de l'apaisement. Il en va ainsi de l'annonce pendant la manifestation de la visite de deux nouveaux contrôleurs sur une exploitation déjà visitée la veille (avec une résistance au contrôle largement médiatisée), en contradiction avec les engagements pris. Information ou rumeur ? Difficile dans le cadre d'une manifestation de vérifier la véracité des faits, mais les esprits s'échauffent vite à de telles annonces.
115 tracteurs et plus de 700 personnes ont ainsi convergé depuis différents points névralgiques de Nevers vers la place de la Résistance, non sans avoir fait quelques arrêts bruyants et quelques fois salissants, à l'Onema, à l'inspection du travail, à la Direccte, à la DDT, la DSV… tous services de l'État symbolisant pour les manifestants la pression devenue *«insoutenable»* de contrôles et d'une réglementation subie comme *«une entrave à la liberté de travailler et de produire»*.
A l'heure des discours et alors que Michèle Kiry, la préfète et Patrice Joly, le président du Conseil général, montaient à la tribune, *«la tension était perceptible»* selon les représentants professionnels présents, qui peinaient à canaliser la colère accumulée. Et l'absence très remarquée du Conseil régional n'était pas faite pour calmer les esprits.

ANNE-MARIE KLEIN



▶ Agenda

23/10 Cartographie des cours d'eau de l'Aron

La Direction départementale des territoires (DDT) de la Nièvre organise la dernière des trois réunions d'information sur la cartographie des cours d'eau du bassin versant de l'Aron. Celle-ci s'adresse aux élus des communes concernées et aux propriétaires riverains des cours d'eau. Le rendez-vous est fixé le 23 octobre à 18h au Centre culturel de Cercy-la-Tour.

27/10 Réunion sur la transmission d'exploitations à Luzy

La Communauté de communes Portes sud du Morvan organise, lundi 27 octobre à 14h à la salle des fêtes de Luzy, une réunion d'informations et d'échanges autour de la transmission d'exploitations agricoles. Sont particulièrement invités les jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer, maintenant ou dans les années à venir, ainsi que les agriculteurs cédants, qui arrivent en fin d'activité dans les mois ou années à venir. Participeront également les conseillers de la Chambre d'agriculture de la Nièvre et le notaire de Luzy. Le programme de la manifestation s'articulera autour de l'approche économique de la cession, l'accompagnement et le régime matrimonial, l'accès et la cession du foncier (achat, location, vente) et les outils de gestion (GFA, SCI, SCEA...). Contact : Bernard Villette, responsable du groupe de travail installation/transmission de la Communauté de communes, au 06 06 44 83 67, ou Nicolas Tavernier, agent de développement local, au 03 86 30 26 86 ou par mail à eco@portessuddumorvan.fr.

18/10 Repas des anciens de Magny-Cours/Challuy

L'Amicale des lycées agricoles de Magny-Cours/Challuy organise son repas annuel le samedi 18 octobre à la salle des fêtes de Sauvigny-les-Bois. Tarifs: 21 euros/personne pour les adhérents et 24 euros/personne pour les non-adhérents. Informations et réservations au 07 86 88 82 50.



Des repas en circuits alimentaires de proximité dans les collèges

Les élèves nivernais ont bon goût

Dans le cadre de la Semaine nationale du goût, le Conseil général organise ses Journées départementales du goût, cette semaine, dans les collèges nivernais. Des repas à base de produits locaux sont proposés aux élèves dans les établissements participants.



Patrice Joly et Colette Mongiat, président et vice-présidente du Conseil général, ont recueilli, mardi, les impressions des collégiens d'Henri Wallon à Varennes-Vauzelles, par rapport au repas de produits locaux servis le midi au restaurant scolaire de l'établissement.

Il ne faut plus dire *«circuits courts»* mais *«circuits alimentaires de proximité»*. La précision a été dévoilée par Colette Mongiat, la vice-présidente du Conseil général chargée des collèges, mardi 14 octobre à midi dans le restaurant scolaire du collège Henri Wallon de Varennes-Vauzelles, où le président Patrice Joly est aussi venu partager son déjeuner avec les 370 demi-pensionnaires. Pour l'occasion, le chef cusinier -un Normand- avait concocté un bœuf -bourguignon- dont la viande était issue de l'élevage d'Olivier Laporte, éleveur à Maux. Comme dans ce 2ème collège du département, le menu servi, les 14, 16 et 17 octobre dans 22 établissements volontaires, représentait 972 kg de viande locale, de bœuf, de volaille ou d'agneau... Au collège Henri Wallon, le bourguignon était servi avec des petites pommes de terres, elles aussi nivernaises, puisqu'arrivant tout droit d'une ferme de Luthenay-Uxeloup.

L'effort financier, pour le Conseil général, se monte à 12 000 euros cette année, pour ces 6 400 repas proposés dans les 22 établissements nivernais. Ce sont 3100 repas supplémentaires par rapport à l'édition 2013, soit un volume de 220 kg de viande en plus. *«L'objectif, outre l'éducation des jeunes au goût, c'est de servir des repas à base de produits locaux fournis par des producteurs à proximité»* rappelait Colette Mongiat. L'exigence des circuits alimentaires de proximité dépasse celle des circuits courts car *«est-ce qu'il ne vaut pas mieux s'approvisionner à quelques kilomètres de l'autre côté de la Loire (dans le Cher) plutôt que dans le Nord du département, quand on est un établissement de l'agglomération neversoise?»* s'est-elle interrogée devant Marie-Josée Barberio, la principale du collège de Varennes-Vauzelles.

Une question de volumes

Pour les intendants des cantines comme pour les producteurs, les repas locaux, malgré une volonté politique et une conscience de bien faire, ne sont pas toujours une évidence. *«C'est souvent une question de régularité d'approvisionnement des volumes demandés»* témoignait mardi Mme Barberio. De même, un maraîcher de Nevers, un de ceux que le Conseil général aide dans le cadre de l'espace-test agricole, aura-t-il quelques difficultés à couvrir les besoins réguliers d'un collège du Morvan ou du Nord du département. L'obstacle est réel mais pas insurmontable : *«aux quelques producteurs fidèles, qui participent aussi à l'opération Manger local, c'est génial, chaque mois dans les collèges, deux nouveaux agriculteurs se sont associés cette année»* annonce la vice-présidente du Conseil général. Un producteur d'agneaux de Luzy et un maraîcher. Et puis, autre nouveauté, le Conseil général, qui veut recueillir l'assentiment des principaux concernés -les collégiens eux-mêmes- a lancé un concours de slogan. Les élèves sont invités à déposer dans une urne de leur collège, un bulletin sur lequel figure leur proposition pour remplacer le fameux *«manger local, c'est génial !»* Et dire tout le bien qu'ils pensent du bon goût qui leur est proposé... La prochaine accroche de communication devra être soignée... aux petits oignons !

E.C.

Jean-Pierre Condemine succède à Michèle Kirry

La Nièvre a un nouveau préfet

Le conseil des ministres du 8 octobre a nommé Jean-Pierre Condemine nouveau préfet de la Nièvre. Le haut fonctionnaire, qui était sous-préfet du Haut-Rhin, à Mulhouse, depuis 2012, est originaire de Saône-et-Loire.

Titularisée dans le corps des préfets depuis juin dernier, Michèle Kirry, l'actuelle préfète de la Nièvre depuis décembre 2012, ne connaît pas encore sa nouvelle affectation. Elle laissera la place, à la fin du mois, à Jean-Pierre Condemine, dont ce sera le premier poste de préfet. Arrivant de Mulhouse (68), où il était sous-préfet depuis fin 2012, le nouveau représentant de l'Etat dans la Nièvre est originaire de la Bourgogne. Né il y a 61 ans en Saône-et-Loire, il a fait toutes ses études secondaires au lycée Lamartine de Mâcon, jusqu'en 1970, avant de préparer une licence de droit public, puis d'intégrer l'Institut régional d'administration (IRA) de Lyon et de débuter une carrière entière dans l'administration préfectorale. Entré comme



Jean-Pierre Condemine est le nouveau préfet de la Nièvre.

attaché de préfecture en 1977, il en sera directeur en 1987, puis directeur du cabinet de la Savoie en 1992, directeur de cabinet du préfet de la région Centre en 1994 et sous-préfet de Pontarlier en 1996. Chef du bureau de la prévention des crises à la direction de la sécurité civile, entre 1998 et 2001, il grimpera tous les échelons du corps préfectoral, d'abord en tant que secrétaire général de la préfecture de la Manche (février 2001), de celle du Morbihan (juillet 2003) puis de celle de l'Hérault (janvier 2006), avant de devenir sous-préfet de Brest (septembre 2008) puis de Mulhouse (novembre 2012). Dans un entretien au quotidien le Télégramme de Brest, paru lors de sa nomination dans le Finistère, Jean-Pierre Condemine confiait que l'une de ses préoccupations était le développement économique de l'arrondissement. *«Je suis un homme de terrain ouvert au dialogue et à la concertation»* avait-il alors déclaré.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉS

▶ Précisions

La douane volante n'était pas là

Dans un court texte de mise au point, Denis Moulinier, chef du Pôle action économique de la Direction régionale des Douanes de Bourgogne, tient à préciser qu' *«aucun contrôle n'a été réalisé par nos soins dans les locaux»* de la Sicafome, à Moulins-Engilbert, le 30 septembre dernier. Dans notre édition du 3 octobre, nous avions relaté *«les contrôles fort mal venus»* réalisés ce jour-là au marché au cadran par les services de la Dreal. Nous avions mentionné, sur la foi des témoins de la scène et après vérification auprès d'elle, *«l'intervention d'une équipe d'agents de la DREAL et de motards de la Douane volante sur le parking de la Sicafome»*. Joint par téléphone, M. Moulinier nous a redit que la douane n'accompagnait aucun contrôle sur place ce jour-là, ni les services de Bourgogne ni ceux de Bourges. Les motards en uniforme appartenaient donc à un autre corps de sécurité.

Un agent de l'ASP retenu mardi par les éleveurs du Morvan

Le contrôle n'a (presque) pas eu lieu !

L'ASP avait envoyé une notification de contrôle à Christophe Biozon, éleveur à Lormes, vendredi dernier. Le Jour J, mardi 14 octobre au matin, lorsque le contrôleur est arrivé, une cinquantaine d'adhérents de la FDSEA et des JA des cantons de Lormes et Montsauche-les-Settons, l'ont immobilisé et empêché d'accomplir sa mission. Cette fois, la coupe est bien pleine...



Une cinquantaine d'éleveurs FDSEA/JA du Morvan ont empêché le contrôle prévu par l'ASP chez Christophe Biozon, mardi matin, avant que les autorités de l'Etat ne viennent discuter.

« *J'ai déjà été contrôlé pour les mêmes raisons en 2012 et en 2013. A chaque fois, aucune anomalie n'a été détectée, selon les termes employés par les contrôleurs. On ne va pas me dire que ce n'est pas de l'acharnement !*» Christophe Biozon, à la tête de l'EARL de Fraifontaine, à Lormes, sur la route de Montsauche, s'est trouvé des soutiens improvisés, mercredi dernier.

Une cinquantaine de ses collègues du réseau FDSEA/JA sont venus non seulement le soutenir mais aussi carrément empêcher l'agent de l'Agence de services et de paiement (ASP) de Dijon d'accomplir sa besogne. Arrivé à 9h15 chez l'éleveur, ce grand jeune homme brun et intimidé a vu son véhicule mis sur des parpaings, dans le quart d'heure qui suivait.

Les gros bras morvandiaux, calmes mais déterminés, avaient décidé de le retenir, en exprimant quelques exigences vis-à-vis de la préfecture et de la gendarmerie. «*On veut voir les représentants de l'Etat et les élus, s'ils ne viennent pas, le contrôleur restera là*» avait averti Michel Loison, par téléphone, le cabinet de la préfète de la Nièvre.

Ce qui a causé la réaction des agriculteurs, c'est que Christophe Biozon devait affronter un contrôle renforcé, prévu pour durer deux jours, à la fois sur la prime à l'herbe, les MAE, les surfaces, et les mesures environnementales... «*Primo, nous disons que tant qu'il n'y a pas de revenu sur nos exploitations, nous refusons tout contrôle, et pas plus à Lormes qu'à Montsauche. Secundo, tant que les grandes surfaces ne sont pas en ligne avec l'étiquetage des produits, nous n'acceptons plus les contrôles chez nous. Alors qu'elles vendent tout avec des étiquettes illisibles, incomplètes et sans pénalité, on embête les éleveurs pour la moindre étiquette manquante sur une vache. C'est inacceptable!*» justifiait Pierre Bobin, en milieu de matinée, quand sont arrivés quatre gendarmes de la brigade de Corbigny.

Contrôle «*allégé*» l'après-midi

En fin de matinée, le sous-préfet de Clamecy, Nicolas Regny, est arrivé pour tenter de débloquer la situation. Il a été rejoint par le capitaine de gendarmerie de Château-Chinon puis, plus tard, par le Directeur départemental des territoires (DDT), Yves Castel. «*Au départ, le DDT a essayé de nous intimider. Cela a duré dix secondes, on a dit stop et qu'on n'était pas là pour se faire marcher sur les pieds*» relate Pierre Bobin, «*puis le sous-préfet a changé de ton et un échange d'1h30 a eu lieu. Avant qu'il ne reparte, il a appelé le directeur de l'ASP pour lui exprimer nos conditions : aucune sanction pour l'éleveur et que ses aides ne soient pas suspendues. Et ensuite, nous avons dit OK pour remettre les roues à la voiture du contrôleur à la condition que le contrôle soit «allégé», c'est-à-dire qu'il ne dure que deux heures et non pas deux jours*». Tous les protagonistes se sont donc mis d'accord pour que le contrôle ait lieu l'après-midi même, à partir de 14h, heure à laquelle les syndicalistes ont levé le camp. «*Tout est rentré dans l'ordre. Il n'y a pas eu d'insultes ni de menaces. Nous étions déterminés et nous le serons encore en cas de nouveau contrôle ici ou ailleurs. Dans ce cas là, on bloquera à nouveau*» a prévenu le président cantonal FDSEA de Montsauche-les-Settons.

Emmanuel Coulombeix

▸ Formations

24/10 Formation «Transmettre son exploitation agricole»
Gaec & Sociétés propose une formation sur la transmission de l'exploitation agricole, vendredi 24 octobre, à la Chambre d'Agriculture à Nevers. L'intervenante sera Mme Sanchez du CER France Alliance.
Tarif : 50 €.
Contact : Raphaëlle Lenoble au 03 86 93 40 96 ou par mail à gaec.societes58@wanadoo.fr.
Réponse souhaitée avant le 13 octobre.

Octobre et novembre
Formation Certiphyto de la Chambre d'agriculture
Au dernier trimestre 2014, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 20 et 23 octobre à Moulins-Engilbert, les 27 et 30 octobre à Decize, les 18 et 21 novembre à Nevers et les 24 et 28 novembre à Corbigny. Par ailleurs, d'autres voies d'obtention du Certiphyto sont possibles, soit par QCM, soit par formation + QCM. Contact et renseignements: Marie-Luce Soudière, conseillère agro-environnement de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à:
marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.





▸ Agenda

17 et 18/10 Concours interdépartemental Charolais d'Avallon

Le syndicat d'Élevage de la Race Bovine Charolaise de l'Yonne organise son Concours Interdépartemental de bovins reproducteurs les vendredi 17 et samedi 18 octobre à Avallon, sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord de la ville. Ce concours est ouvert à tous les animaux inscrits au HBC Livre A. Les opérations du jury se dérouleront vendredi 17 octobre dès 13 h 30. Présentation des animaux samedi 18 octobre, en matinée
Renseignements : Syndicat d'Élevage de la Race Bovine Charolaise, 9 avenue du 11 Novembre à Avallon. Tél 03 86 34 23 41 (entre 8 et 9 heures) - Fax 03 86 31 63 56 - Mail: c.bonin@yonne.chambagri.fr

18 au 20/10 Salon du champignon à Auxerre

L'association mycologique auxerroise et le Muséum proposent du 18 au 20 octobre, le 39ème salon du champignon, qui se tiendra, dans le cadre de l'abbaye Saint-Germain. Durant ces 3 jours, les visiteurs pourront également apporter leur récolte pour la faire déterminer. Horaires : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée libre

18/10 Conférence sur les chrysanthèmes à Auxerre

Samedi 18 octobre, à 10 h, convié par la Société d'Horticulture de l'Yonne, Didier Bernard, président du Cercle des Amateurs de Chrysanthèmes, donnera une conférence au 1, rue Marie Noel, à Auxerre. Il évoquera l'origine du chrysanthème, présentera des potées fleuries… Inscription obligatoire au 03 86 46 82 94

11/11 1001 pichets à Treigny

Jusqu'au 11 novembre, l'association des Potiers créateurs de Puisaye, présente au Couvent, à Treigny, une exposition de 1001 pichets, réunissant les œuvres de 35 artistes. Du vendredi au lundi, de 14 h à 18 h. Tous les jours pendant les vacances scolaires. Entrée libre

FDSEA 89

Rencontre avec le Préfet de l'Yonne

Le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier et Gilles Robillard, secrétaire général adjoint ont rencontré le Préfet le Deun jeudi 9 octobre pour l'alerter sur le poids de la réglementation en vigueur, notamment en matière environnementale



Pour donner plus de « poids » à leurs propos, Francis Letellier et Gilles Robillard ne sont pas arrivés les mains vides à la préfecture, mais avec un carton rempli de documents administratifs, symbole de la pression excessive en la matière.

Cette première rencontre après récoltes, aura été l'occasion de présenter au Préfet la situation économique difficile que vivent les exploitations de l'Yonne et démontré le poids de la réglementation qui pèse sur les épaules des agriculteurs, notamment en matière d'environnement. Prenant appui sur l'action organisée quelques jours auparavant, ils ont plus particulièrement interpellé le Préfet, sur la mise en place annoncée de nouveaux BAC, comme l'explique le président Letellier : «*notre message a été clair : aujourd'hui, nous refusons cette extension car nous sommes déjà dans l'incapacité de faire sur les Bassins d'Alimentation de Captage existants. Aujourd'hui, nous remettons en cause cette problématique des 18 mg et demandons une réelle expertise scientifique, qui rétablisse de nouveaux critères fiables. L'idéal en la matière, serait d'obtenir un moratoire sur ces nouvelles normes jusqu'à obtention de nouvelles données scientifiques…*»
Concernant la mise aux normes des bâtiments d'élevage décidée au 31 décembre 2012 sur les zones vulnérables, le syndicat agricole n'est pas hostile à de nouvelles discussions avec le Préfet et les services, notamment l'Agence de l'Eau, mais sous conditions : «*il faut que l'on arrête de nous mener en bateau ! Nous voulons connaître l'enveloppe que mettra pour cela sur la table l'Agence de l'eau, quels types d'opérations seront financés et avec quels partenaires…*»
Un certain nombre d'actions vont être mis en place sur le département d'ici le 5 novembre prochain, la première d'entre elles, à destination du grand public, démarrant ce mercredi, dans le centre ville d'Auxerre, avec comme mot d'ordre, «*Pour pouvoir manger français, il faut pouvoir produire français*» : «*et pour cela, il faut lever toutes les contraintes qui pèsent de plus en plus lourd sur l'agriculture française et gommer cette concurrence intra européenne, tant environnementale que sociétale. La baisse des prix des produits agricoles constatée aujourd'hui et nous l'avons explique au Préfet, va créer du chômage supplémentaire, car nous allons ouvrir la porte à des gens plus compétitifs que nous…*» D'autres actions suivront, ciblées sur la restauration hors foyer et les marchés publics dans l'alimentation : «*quand les politiques font la promotion du «produire français», il faut aussi le traduire par des actes d'achat dans les cantines scolaires, les hôpitaux, les maisons de retraite, etc., et là-dessus aussi, nous avons déjà eu de très mauvaises surprises !*»

DB

Une nouvelle animatrice pour la section productions animales

Partie en terre lyonnaise reprendre un cursus universitaire, Armelle Crouzet vient d'être remplacée au poste d'animatrice de la section productions animales au sein de la FDSEA de l'Yonne, par Marianne Rauque, qui a pris ses fonctions le 23 septembre dernier.

Stéphanoise d'origine, Marianne s'est prise semble t-il, de passion pour la Bourgogne, à en croire son parcours professionnel qui l'aura fait passer entre autres, par la Saône et Loire, la Côte d'Or et l'Yonne, avant d'élire domicile dans la Nièvre !


Marianne Rauque, la nouvelle animatrice de la section « Productions animales » au sein de la FDSEA de l'Yonnne

Des parents pépiniéristes, un frère maraîcher, il n'en fallait pas plus pour débuter sa formation par un BTS en horticulture, après une première expérience en milieu agricole au sein du contrôle laitier, comme «*peseuse*» pour financer ses études. Après plusieurs années à exercer en jardinerie grande distribution, Marianne s'est depuis, tournée résolument vers le monde de l'agriculture, en multipliant des fonctions diverses, que ce soit au titre de conseillère de gestion au CER France en Saône et Loire, l'occasion de réaliser des télédéclarations et plans de fumure, ou au service statistique de la DRAAF de Bourgogne.
Elle vient de valider son diplôme d'Ingénieur agronome après avoir repris des études en 2012 et à ce titre, a effectué son stage mémoire à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, où elle a accompagné des exploitants installés sur un Bassin d'Alimentation de Captage. Se reconnaissant comme quelqu'un «*de terrain et d'animation, mettant l'humain avant tout…*», Marianne Rauque aura en charge outre les sections bovins lait et viande, l'animation de l'Association des Producteurs de Lait Bongrain (APLBG), de la Société pour le Développement du Tank à la Ferme (SODETAF) et de Qualilait, l'organisme régional pour le plan d'accompagnement cellules.
Vous pouvez la contacter au 03 86 49 48 24 ou par mail à l'adresse suivante : marianne.rauque@fdsea89.fr



MSA Bourgogne

Les enjeux des prochaines élections

Des réunions d'informations à destination de la population agricole sont organisées actuellement par le Conseil d'administration de la MSA Bourgogne, comme à Auxerre, lundi 6 octobre, où ont été évoqués notamment les enjeux des élections 2015, ainsi que le rôle des élus.



Au total, 31 réunions de ce type sont organisées par la MSA Bourgogne, sur l'ensemble du territoire, entre le 22 septembre et le 13 novembre

La MSA est le second régime de protection sociale en France et compte bien le rester à l'issue des élections prochaines de janvier 2015, en dépit d'une démographie agricole en baisse. C'est en substance le message que les administrateurs en charge de la réunion du 6 octobre dernier à Auxerre, ont fait passer aux adhérents présents. L'enjeu est double, comme l'ont rappelé Pierre Allard, Alain Dutertre et Jean-Philippe Bailly : *«présenter des candidats dans tous les cantons pour éviter les zones blanches et obtenir un taux de participation important, supérieur si possible à celui de 2010, afin de prouver à nos ministères de tutelle que sont l'agriculture, la santé et le budget, l'attachement du monde agricole et rural à notre régime de protection sociale et surtout, à son mode de gouvernance…»* Aux dernières élections, le taux de participation en Bourgogne avait été de 38 %, contre 39 % au national : *«l'un des taux les meilleurs à toutes les élections professionnelles…»*

Sur l'ensemble des quatre départements bourguignons, 1632 délégués répartis sur 57 échelons locaux sont à élire ou réélire en janvier prochain. L'enjeu supplémentaire sera de réussir à présenter en plus grand nombre des candidats féminins ou plus jeunes, encore trop peu nombreux aujourd'hui. Véritables relais sur le terrain entre la MSA et ses adhérents, les délégués ont une fonction multiple : *«participer à des projets locaux, représenter la MSA au plan local, faire vivre le mutualisme…»* Ils sont aussi le reflet d'un fonctionnement mutualiste et démocratique unique en son genre, qui n'existe ni au régime général, ni au RSI, basé sur l'élection de délégués couvrant l'ensemble du territoire.

Un système basé sur le principe de solidarité

«Nous avons la chance d'avoir un guichet unique, conservons le… !» Autre particularité du régime social agricole : son guichet unique, regroupant à la fois les services santé, famille, retraite et cotisations, ainsi que le service médical, l'action sanitaire et sociale ainsi la santé sécurité au travail. Une spécificité qui risquerait de disparaître si l'organisme agricole devait un jour se fondre dans le régime général. Autre argument évoqué pour défendre la MSA, son système d'action sanitaire et social : *«on entend beaucoup dire dans les campagnes que MSA = régime général et bien non ! Ce n'est pas vrai ! Si les prestations de base sont les mêmes pour tous, celles versées dans le cadre de la politique d'action sanitaire et sociale sont plus importantes et plus avantageuses…»* Les crises agricoles qui se succèdent ont montré aussi le rôle joué sur le terrain, pour, dans certains cas, assurer la prise en charge des cotisations, comme le rappelle Pierre Allard : *«a la suite des épisodes de grêle qui ont notamment beaucoup touché la Côte d'Or, nous avons fait remonter une demande de prise en charge des cotisations à la Caisse centrale, pour plus d'1 million € et nous avons recommencé suite à la mauvaise récolte des céréales, à hauteur de 500 K€…»*. Autant d'arguments pour inciter les adhérents à voter en nombre en janvier prochain et conforter le régime de protection sociale mis en place depuis plus de 80 ans. Comme l'a rappelé un délégué présent dans la salle : *« la MSA, c'est quand vous ne l'aurez plus que vous la regretterez !»*

DOMINIQUE BERNERD

▸ Repères

Sur l'ensemble de la Bourgogne, 1637 délégués sont à élire, répartis sur 57 échelons locaux (28 000 pour toute la France). D'où sera issu un comité départemental composé de 76 membres et un Conseil d'administration de 40 membres. Chaque adhérent a statut d'électeur, dès lors qu'il appartient à l'un des 3 collèges, en qualité de cotisant, de bénéficiaire actif ou retraité, sous réserve qu'il soit inscrit sur la liste électorale et pour les personnes concernées, qu'elles soient à jour de leurs cotisations et âgées de 16 ans au moins au 1er avril 2014. Tout adhérent doit avoir reçu à ce jour notification de son inscription sur la liste provisoire des électeurs, précisant le collège auquel il appartient ainsi que le canton.
La liste définitive des électeurs a été publiée le 14 octobre. Elle est disponible sur le site Internet de la MSA, dans l'onglet *«en direct»*, *«actualité»* *«élections»*.
Dépôt des candidatures au plus tard lundi 8 décembre avant 16 h, pour les 3 collèges. Attention ! Si envoi postal, c'est la date de réception qui prime et non la date d'envoi. Peut être candidat tout électeur âgé au moins de 18 ans au 27 janvier 2015
Après validation par la Commission électorale, liste des candidatures publiée au plus tard vendredi 19 décembre, avec contestation possible devant le tribunal d'Instance jusqu'au 22 décembre.
Envoi matériel de vote au plus tard lundi 12 janvier
Date limite pour voter : mardi 27 janvier 2015, avec, outre le vote par correspondance, la possibilité, pour la première fois, de voter par Internet.
Dépouillement sur chacun des sites (Auxerre, Dijon, Nevers et Macon), mardi 3 février 2015
Assemblée générale élective vendredi 27 février à Beaune, pour l'élection des membres du Conseil d'administration

▸ Formation

Fonctionnement du sol et analyse selon la méthode BRDA Herody

Formation sur 2 jours organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, vendredi 12 décembre et lundi 19 janvier
Objectifs : Connaître le fonctionnement biologique du sol. savoir réaliser une analyse de sol selon la méthode BRDA HERODY et l'interpréter dans le but d'optimiser sa fertilisation Lieu : Auxerre
Public : Agriculteurs céréaliers
Contact : Patrice Côte au 03 86 94 82 90
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Etre autonome pour vérifier mes engins de levage

Formation sur 1 journée organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, mercredi 19 novembre
Objectifs : être capable de vérifier les engins de levage et de manutention vous-même selon la réglementation en vigueur, réduire les risques professionnels Lieu : Auxerre
Public : Agriculteurs employeurs de main d'œuvre
Contact : Richard Wylleman au 03 86 94 22 24
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande



▸Formations

Rédiger son Document Unique d'Évaluation des Risques

La FDSEA de l'Yonne organise à l'attention des viticulteurs, une session de formations sur 2 jours, dédiée à la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (Duer) :
Jeudi 20 et jeudi 27 novembre ; jeudi 11 et jeudi 18 décembre
Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 10

Comprendre mon sol : analyses et profils

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise jeudi 30 octobre une formation d' 1 journée pour vous aider à savoir interpréter vos analyses et profils de sols
Lieu : Egriselles le Bocage
Contact : Emilie Riberolles au 03 86 64 33 05
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande.

Créer mon aire de lavage / remplissage et gérer mes effluents phytosanitaires

Formation sur 1 journée organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne vendredi 14 novembre
Objectifs : Appréhender la réglementation, choisir son système de traitement des effluents (Phytobac, Heliosec, Osmofilm) et prendre en considération les contraintes techniques, connaître les solutions existantes et identifier les plus pertinentes pour son exploitation
Lieu : Auxerre et environs
Public : Viticulteurs
Contact : Séverine Choloux au 03 86 94 28 91
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Filière chanvre

Une récolte délicate

Ils sont 35 producteurs de chanvre dans l'Yonne, parmi lesquels Franck Pouillot, exploitant céréalier installé dans l'Auxerrois.

Sur la parcelle, nichée entre les vignes, aux portes de Saint-Bris-le-Vineux, moissonneuse et faucheuse ont entamé un ballet où chacune se croise en un travail partagé. Franck Pouillot perpétue la tradition familiale et exploite 37 ha implantés en chanvre sur 5 parcelles différentes : *«chaque année on fait évoluer les surfaces en fonction du quota et de ce qu'on a produit l'année d'avant, selon si on a un peu d'avance ou non, le quota étant fixé par les contrats signés, à partir d'un quota moyen glissant sur cinq ans…»* Si la récolte s'est déroulée dans d'excellentes conditions météo, les producteurs se disent relativement déçus, compte tenu des espoirs nés de la pluviométrie estivale : *«en terres profondes, en fond de vallée, rien à dire, on tourne autour de 15 à 16 q/ha, quasiment du jamais vu, mais par contre déception en ce qui concerne les petites terres superficielles à cailloux, des plateaux, où l'on pensait bien s'en sortir et où on se retrouve avec des rendements qui ne dépassent pas les 7 à 8 quintaux de l'ha….»*

Une culture facile à mener mais une récolte délicate

Culture facile à mener, avec simplement de l'apport d'azote, le chanvre n'a qu'un défaut, sa difficulté à le récolter : *«on est toujours à la recherche de machines intégrales performantes et nous sommes dans l'obligation de continuer à utiliser des faucheuses qui ont près de 40 ans d'âge, avec les problèmes et le surcoût que cela peut engendrer en cas de panne…»* D'autant que le créneau pour intervenir est parfois très limité : *«l'an passé, compte tenu du retard pris pour faucher du fait de la pluie, les tiges étaient devenues trop dures et infauchables, car il faut savoir qu'une fois la tête coupée, elle sèche et durcit très vite…»* Une fois récoltés, les graines prendront le chemin des chanvrières de l'Aube, les ballots de paille étant stockés sous le hangar de la ferme et expédiés tout au long de l'année en fonction des besoins. Si les cours avaient atteint l'an passé les 1000 €/tonne, en parallèle des cours du colza, ils sont en diminution cette année, à 650 €/t. Le contexte économique ne facilitant pas les débouchés, dans le bâtiment notamment, où les espoirs nés des parpaings de chanvre et autres éléments d'isolation ont des difficulté à trouver preneur, avec un surcoût estimé à plus de 30 %.

DOMINIQUE BERNERD


Faute de matériel intégral performant, les récoltes se jouent à deux, avec une moissonneuse et une faucheuse

▸Repères

Relance de la filière chanvre dans le département

Eric Ducornet est en charge depuis juillet dernier des nouvelles filières au sein de la coopérative Bourgogne et évoque les perspectives liées à la culture du chanvre dans l'Yonne :
«Nous avons repris l'activité chanvre initiée il y a quelques années par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, avec les Chanvriers de l'Est. Suite aux demandes de certains de nos adhérents, que ce soit à 110 Bourgogne ou à Capserval, dans le cadre de SeineYonne, nous sommes en train d'étudier le potentiel pour relancer une production de chanvre pour la récolte 2015, avec un nouveau partenaire qu'est Eurochanvre. Le plus important pour l'heure, étant de recenser toutes les personnes intéressées pour que cette filière perdure, compte tenu des contraintes liées à la géo localisation des parcelles et des notions d'îlots des récoltes. On ne peut mettre 5 ha de chanvre, par exemple en Puisaye, à Charny et 5 autres à Avallon, compte tenu de l'optimisation des chantiers de récolte… Si nous avons ouvert bien sur la liste en priorité à nos adhérents respectifs, elle n'est pas close pour autant et ouverte à l'ensemble des agriculteurs de l'Yonne,avec l'objectif renforcé, de maintenir et surtout, développer cette filière…»
Pour tout renseignement, on peut contacter Eric Ducornet au : 03 86 53 44 22

Cuma Bourgogne

Une récolte délicate

Le 25 septembre dernier, une démonstration de semis sous couvert s'est tenue à Venizy, organisée par la Fédération des Cuma, en partenariat avec la Cuma des Sources et la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Cette journée a réuni 200 agriculteurs, venus constater le travail effectué par 11 semoirs, sur un couvert composé de fenugrec, gesse, radis chinois, lentille, trèfle, sarrasin et moutarde (près de 4 kg de matière verte au m^2l, la moutarde atteignant 1m50 de haut).

Les matériels présentés étaient les suivants :
T-Sem 300 A (Aitchison/Sim Tech), largeur 3 m
Primera DMC 602 (Amazone - Mat Cichy), largeur 6 m
Contour Master 4-25 (Eco Mulch), largeur 4 m
PS 2030 (Semeato by NH - Europagri), largeur 3m
750 A (John Deere - Sv Pro), largeur 4 m
Easydrill W4000 Fertisem (Sky - Debruin), largeur 4 m
SM 1909 (Sola - MPL), largeur 6 m
Nova Combi 3000 (Tume - Parigot), largeur 3 m
Seed Hawk 400 C (Vaderstad), largeur 4 m
SD 4000 (Kuhn), largeur 4 m
Rapid A 400S (Vaderstad), largeur 4 m

Les réglages des machines ont été effectués en matinée avec pour objectif le semis d'une orge d'hiver de variété *«Cervoise»* à 110kg /ha. La démonstration s'est déroulée l'après-midi après une intervention d'Eric Bizot, conseiller grandes cultures à la Chambre d'Agriculture de l'Yonne, sur l'intérêt et le rôle du couvert végétal ainsi que les attentes des agriculteurs vis-à-vis de cette pratique. Les semoirs ont évolué à des vitesses de travail très différentes (allant de 4 à 18 km/heure).
Chaque semoir disposait d'une quantité de semences connue pour semer une bande de 12m de large sur 150 m de long. Une fois cette surface emblavée, les trémies des machines ont été vidées et la quantité de semences récupérées pesée. Ce dispositif a permis de connaître la quantité de semences réellement utilisée par chaque outil et de mettre en évidence des différences notables (de 90 à 130kg /ha).
Cette information permettra d'interpréter avec pertinence les comptages de pieds à venir et d'apprécier plus justement la qualité des levées.
Une visite de la parcelle sera organisée en novembre prochain.
Encore merci aux agriculteurs du secteur, aux collègues, concessionnaires et constructeurs pour leur investissement !


Réglage des semoirs.

RICHARD WYLLEMAN
(CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE)
MAGALI PALACCI
(FÉDÉRATION CUMA BOURGOGNE)

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

Caves Bailly-Lapierre

Colette à Paris

C'est dans les salons feutrés du Train Bleu à Paris, que les Caves Bailly-Lapierre ont officialisé l'arrivée sur les tables parisiennes des cuvées Colette *«J'aime être gourmande»*. Deux cuvées spéciales de crémant, en édition limitée, destinées à soutenir le projet de réhabilitation de la maison natale de l'écrivain, à Saint-Sauveur-en-Puisaye.



C'est au Train Bleu, à la Gare de Lyon, que les Caves Bailly-Lapierre et la Société des Amis de Colette ont présenté les deux cuvées, en présence notamment de Philippe Defrance, président des Caves et de son directeur général, Emmanuel Hamon.

«Seule dans le règne végétal, la vigne nous rend intelligible ce qu'est la véritable saveur de la terre. Elle ressent, exprime par la grappe les secrets du sol…, la craie ingrate pleure, en vin, des larmes d'or». Devenue égérie parisienne, Colette la gourmande, Colette la sulfureuse, n'avait jamais pour autant perdu ses racines bourguignonnes et avait su donner à la vigne et au vin ses lettres de noblesse. Une ambassadrice rêvée, pour les Caves Bailly-Lapierre, berceau de l'appellation *«Crémant de Bourgogne»*, qui ont une nouvelle fois prouvé leurs sens de l'innovation, en créant un mécénat territorial et culturel visant à soutenir le projet de réhabilitation de la maison natale de Colette à Saint-Sauveur.

Le partage de mêmes valeurs

Deux cuvées spéciales ont été créées à cet effet à l'effigie stylisée de Colette et au nom évocateur, symbole de l'esprit épicurien de l'écrivain : *«J'aime être Gourmande»*. Un Blanc brut associant les deux cépages emblématiques bourguignons que sont le Pinot Noir et le Chardonnay, ainsi qu'un Rosé extra dry aux saveurs acidulées. Commercialisées par la Maison Richard, elles vont prochainement prendre le chemin des plus grandes tables parisiennes, à commencer par le Café de Flore et les Deux Magots, deux temples à Saint-Germain-des-Prés de la vie littéraire, mais aussi d'autres lieux célèbres comme le Train Bleu, le restaurant de la Tour Eiffel ou ceux de Roissy. L'objectif pour les Caves Bailly-Lapierre, *«est de vendre suffisamment de bouteilles de cette série limitée, pour contribuer à hauteur de 100 000 € à la réhabilitation de la maison de Colette…»* Une maison qui a bien failli disparaître dans le fonds commun il y a quelques années, n'eut été l'opiniâtreté et le combat mené par l'association *«La Maison de Colette»* pour la racheter. Aujourd'hui, les travaux ont commencé et devraient s'achever dans un an, pour l'ouverture au public lors des Journées du Patrimoine, explique Frédéric Maget, président de l'association des *«Amis de Colette»* : *«c'est un projet d'1 million €, subventionné à 80% par les Pouvoirs publics et 20% par le mécénat. Mais au-delà des chiffres, c'est avant tout une histoire d'hommes et de femmes qui se sont retrouvés autour du partage de mêmes valeurs, le même rapport au territoire, au terroir, à la culture…»* Distribuées en exclusivité pour la restauration par la Maison Richard, ces deux cuvées sont bien sûr disponibles au caveau à Bailly, ainsi qu'à la boutique du chantier de Guédelon. Petit clin d'œil à l'histoire puisque c'est sa directrice, Marylin Martin, qui a eu l'idée de ce projet de mécénat et facilité le rapprochement entre les Caves Bailly-Lapierre et l'association poyaudine.

DOMINIQUE BERNERD

Cruzy-le-Châtel

«Cruzy Terres d'antan» saison 2

Forts du succès rencontré en 2013, les organisateurs de la manifestation *«Terres d'antan»* à Cruzy-le-Châtel, se relancent dans l'aventure avec une seconde édition prévue les 16 et 17 mai prochains.


Comme pour servir de vitrine à « Cruzy Terre d'Antan 2015 », une découverte de chevaux de trait au travail était offerte au public le 21 septembre dernier, dans le cadre de l'entretien d'un sentier pédestre de la commune, avec la participation d'Emmanuel Gascard, de la Ferme écologique utilisatrice de traction animale, située à Montréal et l'aide « mécanique » d'un vieux tracteur

Président de l'association des Trois Fontaines, co-organisatrice de l'évènement au sein du collectif *«Cruzy Terres d'Antan»* (qui regroupe également l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et les Jeunes Agriculteurs des cantons de Cruzy-Ancy-Noyers) Jonathan Nonnotte le reconnaît en souriant : *«au village, la première fois que je leur ai présenté le projet, ils m'ont tous pris pour un fou… !»* Il faut dire que réussir à faire venir plusieurs milliers de personnes dans un village ne comptant plus guère que 250 habitants relevait pour le moins d'un défi démesuré… Pari réussi cependant, puisqu'en mai 2013, la manifestation a réuni sur un week-end plus de 5 000 visiteurs, autour du thème de la *«paysannerie, du bois, de la pierre et des métiers d'antan»*. Un succès qui a motivé les organisateurs pour se lancer dans une nouvelle édition, les 16 et 17 mai prochains.

Tout en conservant les grandes lignes ayant contribué à la réussite de l'évènement, comme la présentation de métiers anciens ou disparus, plusieurs innovations sont d'ores et déjà programmées, explique Jonathan Nonnotte : *«notamment de la monte western avec des vaches, ainsi qu'une présentation de toutes les races de moutons élevés dans l'Yonne, avec l'aide de la Chambre d'agriculture. Il est prévu également de faire venir des ânes de grande taille, afin de montrer que cet animal n'est pas uniquement dédié aux enfants mais peut-être aussi outil de travail, à l'égal du cheval…»* Une marche *«des familles»* se déroulera également le dimanche matin, sur 6 km, avec des ânes et les randonneurs sont invités à venir accompagnés de leur propre animal familier favori.

On recherche bénévoles supplémentaires

Si la première édition était axée sur les labours et autres travaux du sol, une place supplémentaire sera apportée l'an prochain au travail de fenaison avec traction animale. L'occasion de faucher *«à l'ancienne»*, la luzerne semée il y a deux ans. Au programme de la fête également : présentation de chiens de troupeaux, tonte et parage de moutons, débardage avec chevaux, expositions sur la vie d'autrefois à la campagne, exposition de vieux tracteurs… : *«nous lançons un appel en ce sens aux collectionneurs de tracteurs d'avant le premier choc pétrolier, ainsi qu'aux propriétaires de chevaux ou ânes qui souhaiteraient contribuer au succès de l'évènement»*. Si l'organisation repose sur un «noyau dur» d'une vingtaine de personnes, toute aide est la bienvenue : *«en 2013, nous étions une centaine, mais une vingtaine de bénévoles supplémentaires serait plus confortable»*.

Pour l'heure, l'atelier décoration vient d'ouvrir ses portes et donne rendez-vous à toute personne souhaitant œuvrer à la préparation de la fête, les mardis soir, à 20 h, dans les locaux de l'ancienne gendarmerie. Pour tout renseignement : Jonathan Nonnotte au 03 86 75 26 19.

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

Repenser ma rotation pour résoudre les problèmes agronomiques

Formation sur 2 jours, organisée par le service Grandes Cultures de la Chambre d'agriculture de l'Yonne les jeudis 11 décembre et 8 janvier
Objectifs : Appréhender les enjeux de la rotation. Comprendre et intégrer les techniques ou combinaisons de techniques à l'échelle de sa rotation pour limiter les dégâts causés par bio agresseurs et diminuer le recours aux engrais sans compromettre la productivité des cultures.
Lieu : Auxerre
Public : Agriculteurs céréaliers
Contact : Emilie Riberolles au 03 86 64 64 78
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Les chiffres clés pour gérer mon exploitation

Formation sur 3 jours organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, lundis 17 et 24 novembre, vendredi 28 novembre
Objectifs : déchiffrer les documents de gestion de votre entreprise pour en extraire les principales informations, mesurer la santé financière d'une exploitation
Lieu : Auxerre
Public : tout agriculteur, en particulier les jeunes en parcours installation
Contact : Cyrille Fournier au 03 86 94 22 10
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Production laitière en Bourgogne

«Un billet de 50 000 €» en moins

Le 9 octobre, le préfet de la Région, Éric Delzant s'est rendu à Saint-Loup-Géanges, écouter les revendications des producteurs de lait. Et les doléances sont nombreuses et les réponses attendues urgentes.



Bien d'autres «*problèmes*» ont été évoqués : charges, PMBE, Pac, emploi…

«*Depuis la réforme de la Pac de 1992, nous avons bien compris que les Pouvoirs publics se désengagent des marchés laitiers. L'an prochain, la tendance pour les cours du lait sont déjà de -30 €/1 000 l. Chez nous, c'est un billet de 50 000 € en moins*». Régis Dumey est inquiet pour sa Société civile «*Lait Sensiel*», qui gère 155 vaches en production pour un quota de 1 700 000 litres de lait annuel. Ses associés aussi son inquiets, comme toute la production laitière de Bourgogne d'ailleurs. Le revenu par UTAF a chuté à 10 000 € l'an dernier, alertait la FNPL par la voix de Nathalie Mairet, productrice de lait en Côte d'Or, administratrice FNPL. Et les perspectives à long terme ne sont pas plus réjouissantes.

MAE inadaptées à la Bourgogne

Si les agriculteurs comprenaient que le préfet de Région, Éric Delzant ne peut «*défendre aucune catégorie professionnelle*» contre une autre, en l'occurrence les transformateurs et industriels, en revanche, les producteurs avaient d'autres revendications à faire directement au «*chef des services publics*» régionaux. Président de la section laitière à la FDSEA de Saône-et-Loire et administrateur régional, Stéphane Convert critiquait le système des aides MAE (Mesures Agro-environnementales) associées de «*contraintes*» et d'obligation d'investir dans des énièmes mises aux normes. «*Avec une obligation de baisser de 40 % nos IFT (indices fréquence de traitements) ou de limiter les concentrés achetés à 800 kg/an, cette MAE ne correspond pas à la Bourgogne. Aucun de nous n'ira*», argumentait-il. A cela, Éric Delzant regrettait que la France «*ne soit pas aller plus loin dans la décentralisation*» pour «*appliquer des adaptations locales*». Les producteurs bourguignons réclament entres autres de pouvoir monter à 1 200 kg/an de concentrés achetés, pour maintenir certains modèles économiques en place notamment.

Uniformité des règles en cause

Forcément, la question de l'extension des Zones Vulnérables dans le cadre de la directive Nitrates européenne était aussi à l'ordre du jour. Une extension «*incompréhensible*» sur des critères «*non scientifiques*» pour le président de la FRSEA Bourgogne. Plus globalement, Francis Letellier estime «*inacceptable*» de «*voir des lois contradictoires*» s'empiler. Il présentait alors aux Préfets et à la Draaf une boite de 40 cm de haut correspond à toutes les normes régissant le métier d'agriculteur. «*Et encore, il n'y a pas les lois environnementales dedans*», déplorait le laitier Icaunais.

Là encore, Éric Delzant se faisait critique sur «*l'uniformité des règles*» qui pour lui «*est un des maux dont souffre le plus notre pays*», regrettant de ne pas avoir plus de «*souplesse*» régionalement. Une manière intelligente de simplifier en effet.

Une société contre l'élevage

Le représentant des Jeunes agriculteurs de Bourgogne, Samuel Legrand pointait enfin du doigt la problématique d'une «*société contre l'élevage*» de plus en plus, puisque désormais tout projet d'agrandissement est «*refusé*» sous la pression d'associations, médiatisées. «*Alors que le ministre veut promouvoir l'agro-écologie, qui est un équilibre entre céréales et monde de l'élevage, demain, nous nous dirigeons ainsi soit vers une Bourgogne céréalière, soit vers une Bourgogne désertifiée*», puisque les Jeunes éleveurs ne s'installeront pas «*sans rentabilité sur les exploitations*». Un comble donc, puisqu'à l'opposé de la volonté politique initiale. «*L'enfer est pavé de bonnes intentions*», disait-on déjà au XII[ème] siècle…

CÉDRIC MICHELIN

▶ Verbatim

Régis Demey (éleveur laitier 71)



«On ne peut pas soigner les vaches de manière administrative, il faut laisser chacun faire son métier et prendre ses responsabilités...On croit encore en l'avenir de la filière lait, mais nous disons stop aux aberrations administratives qui nous prennent la tête ! Je n'ai même plus envie de monter sur les grilles de la Préfecture... alors on va essayer de travailler, envers et contre tout, de la manière la plus cohérente possible.
Si on n'y arrive pas, parce qu'on nous met trop de bâtons dans les roues, alors on vous laissera les clés !»

Stéphane Convert (section lait FDSEA 71)

«Cette Pac n'est pas faite pour nous, éleveurs laitiers de Bourgogne. Et quant à la directive Nitrates, plus de la moitié des éleveurs qui étaient aux normes ne le sont plus aujourd'hui. C'est une situation intenable qui joue contre la dynamique de production».

Nathalie Mairet (administratrice FNPL)



«Les producteurs ont été confrontés du jour au lendemain au marché mondial et sur ce marché, c'est la Nouvelle Zélande qui fait le prix. Du fait des distorsions liées au niveau des contraintes et au coût du travail, on ne peut pas être compétitif, ni à l'international, ni en Europe d'ailleurs... Et cela, sans même parler des pratiques de la grande distribution...»

Francis Letellier (Éleveur laitier, président FRSEA Bourgogne)

«La directive Nitrates est inacceptable en l'état, nous n'acceptons pas un nouveau programme, qui n'est même pas étayé par des bases scientifiques crédibles. La profession est déterminée à attaquer toutes les décisions qui s'avèrent irresponsables sur le plan agronomique comme sur le plan économique. Nous ne reculerons pas.»

Samuel Legrand (JA Bourgogne)



«Il faut se rappeler que l'élevage c'est souvent la porte d'entrée de l'installation. Faites un peu confiance à ceux qui travaillent et vous verrez que l'on ne fera pas autant de c... que vous le craignez».

Éric Delzant (Préfet de Bourgogne)



«Les soucis que vous avez je les porte, ainsi que ceux des autres acteurs économiques de la Région (...)La France a besoin d'une agriculture forte, c'est un enjeu stratégique pour notre pays (...) Trop de règles décidées au plan national ne prennent pas suffisamment en compte les spécificités locales.
Il faut redonner de la souplesse.
Je ne peux pas arrêter les contrôles, mais je peux demander que les agents procèdent avec discernement».

Foire gastronomique de Dijon

Le Quartier des Saveurs remet le couvert...

Comme chaque année depuis 2008, le Quartier des Saveurs va ouvrir un large espace de communication aux filières agricoles, aux industries alimentaires et aux métiers de bouche de Bourgogne Franche-Comté, dans le cadre de la foire gastronomique qui se tiendra à Dijon du 31 octobre au 11 novembre.



A l'heure de l'inauguration, lors de l'édition 2013, les officiels et les visiteurs ont fait honneur aux nombreuses dégustations organisées sur les stands. Pour le sport il faudra attendre l'édition 2014…

C'est sous l'égide de l'Aria Bourgogne et du pôle de compétitivité Vitagora, que le Quartier des Saveurs accueille une trentaine d'exposants des filières agricoles, des industries alimentaires et des métiers de bouche de Bourgogne Franche-Comté. Convivialité, gastronomie et découvertes sensorielles sont au menu. Et pour cette édition 2014, de nouveaux exposants rejoignent le groupe des habitués du Quartier : la Grange de Flavigny-sur-Ozerain, le Dijon Football Côte d'Or et le Cassissium.

Goût, nutrition, santé et... sport !

De nombreuses animations vont ponctuer cette fête des papilles, comme la Cuisine des saveurs avec des shows culinaires permanents et des démonstrations de grands chefs tous les jours de 16h30 à 17h30. La proximité de la table de Lucullus, toujours très attractive, devrait donner encore plus de visibilité aux différents stands du Quartier des Saveurs. Les visiteurs seront ainsi invités au voyage, dans le temps et dans l'espace, de la cuisine traditionnelle des terroirs à la cuisine connectée. Ils pourront découvrir les secrets de la fabrication du pain (de la graine à la table) et les passionnés de gastronomie participeront à un speed dating organisé par la Cuisine de saveurs (renseignements au 03 80 69 22 50).

A voir, revoir et déguster, les produits de tradition régionale que sont les fromages Delin et Bhertaut, les escargots et les truffes de Bourgogne, les douceurs du Cassisium et de la Ferme Fruit rouge, les produits « sens du terroir » de Gamm Vert. Comme chaque année également, le groupe Seb cuisinera le terroir régional en mariant l'authenticité et la modernité, mises au service du goût et de la santé.

Dijon, cité internationale de la gastronomie ne pouvait pas manquer au Quartier des saveurs. Sur le pôle d'animations permanentes « la Cuisine des saveurs », des démonstrations culinaires, des recettes commentées et des dégustations vont se succéder chaque jour. Chaque jour aussi les chefs vont se relayer pour assurer deux services le midi et le soir, dans l'espace privilégié du salon Chambertin (menus disponibles sur le www.restaurant-des-saveurs.com)

Et pour preuve qu'on peut se régaler en se faisant du bien, beaucoup d'animations inviteront les visiteurs à privilégier le goût, la nutrition, la santé et le sport.

AmK

Administration

Jean-Roch Gaillet nommé en région Centre

Jean-Roch Gaillet, Draaf de Bourgogne depuis 2008, est nommé dans la Région Centre. Nombreux étaient les représentants du monde agricole à venir le saluer avant son départ.



Jean-Roch Gaillet vient de prendre ses fonctions dans la Région Centre, son successeur arrivera le 12 novembre

Ils étaient nombreux à avoir répondu à son invitation, dans cette salle de la Draaf, où Jean-Roch Gaillet les accueillaient avant son départ pour la région Centre. La Bourgogne *«terre d'accueil»* a su ainsi lui manifester sa reconnaissance. Non sans humour, François Patriat, président du Conseil régional a loué les talents d'un homme dont la personnalité comme l'action *«a fait l'unanimité»* et les qualités d'un haut fonctionnaire qui n'a jamais failli à sa mission *«de défenseur de l'action de l'État»*.

Homme de contact, Jean-Roch Gaillet a su mettre aussi son réseau relationnel au service de son action. François Patriat s'est fait la voix de tous ceux -représentants du monde de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la fonction publique- qui ont pu apprécier *«sa capacité d'écoute et de travail, sa connaissance des dossiers agricoles et para-agricoles»*.

Et en six années, les dossiers difficiles n'ont pas manqué de mettre à l'épreuve le caractère naturellement affable du Draaf : tuberculose bovine, réforme de l'administration, maladies de la vigne, réorganisation de la Draaf, soutien à l'agriculture, cartographie et zonages... De quoi compliquer sérieusement l'action d'un Draaf moins bien armé techniquement et humainement que Jean-Roch Gaillet. Eric Delzant, préfet de la Région Bourgogne, n'a pas été en reste de compliments, ayant pu apprécier sa *«proximité avec un monde agricole dont il a su comprendre les attentes, au-delà du suivi des dossiers»* et *«la justesse de son expertise»*.

Son remplaçant, dont le nom n'est pas encore officiellement connu, devrait prendre ses fonctions le 12 novembre.

AmK



Alimentation des troupeaux

Partager la distribution pour limiter les coûts

L'augmentation de la taille des troupeaux bovins-laitiers joue en faveur de l'investissement dans un système mélangeuse-distributrice, afin de réduire la pénibilité et le temps de travail. Mais face à la charge supplémentaire que représente un tel système, il vaut mieux bien raisonner son choix. Eléments de réflexion avec la Fédération cuma Bourgogne.

Face à l'augmentation de la taille des troupeaux bovins-laitiers, la mécanisation de la distribution de l'alimentation se démocratise. L'investissement dans les systèmes mélangeuses-distributrice permet de réduire la pénibilité, ainsi que le temps de travail lié à l'astreinte de la distribution. Ces outils offrent aussi la possibilité d'alimenter de plus grands troupeaux sans augmenter le besoin de main d'œuvre.
Toutefois, cette mécanisation représente un coût de production supplémentaire que l'éleveur doit réfléchir avant d'investir. Différentes solutions techniques existent, avec chacune un coût et des performances différentes. Au vu du grain de temps que semble permettre la désileuse automotrice en Cuma, face aux autres solutions d'équipement individuelles, la Fédération Cuma de Bourgogne a souhaité évaluer les performances des groupes de distribution sur son territoire. En 2013, deux groupes de distribution de l'alimentation en Cuma ont été évalués, ainsi que des exploitations individuelles présentant des tailles et des systèmes de production laitiers similaires. Ont été enquêtées la Cuma de la Gizia à Miroir (71480 - 7 exploitations, 9 sites de distribution, désileuse Kuhn SPH 14m^3) et la Cuma de Saint-Trivier (01560 – 5 exploitations, 5 sites de distribution, désileuse Siloking 13m^3).

Des performances bien supérieures en collectif

Avec une différence de 51% e temps de chantier en moins, le collectif est bien plus performant que les chantiers réalisés individuellement. Et cela, en dépit d'un volume de mélangeuse qui est plus faible dans les Cuma (13,5 m^3 en Cuma contre 16,8 m^3 en individuel). Pour 90 vaches laitières c'est une économie de 150 heures de travail, soit une personne à temps plein pendant un mois.

En plus d'être performante, la délégation complète de l'astreinte d'alimentation à la Cuma et au chauffeur de la mélangeuse permet de libérer 30 à 90 minutes de temps de travail en fonction des exploitations. Les adhérents interrogés sur cette question apprécient ce temps gagné et le mettent à profit pour :
- Plus de surveillance et de soins au troupeau.
- Plus d'efficacité dans les interventions en grandes cultures (traitements phytosanitaires) en commençant plus tôt le matin et dans de meilleures conditions.
- Plus de souplesse et de temps pour la vie familiale.

La délégation complète de la distribution par une désileuse automotrice permet donc de libérer du temps et pour un prix de revient équivalent, voire inférieur, c'est un investissement plus efficient que le couple tracteur/chargeur+tracteur/bol. Il faut cependant faire attention lors de la création d'un groupe à la longueur de la tournée en fonction du quota total. Le ratio conseillé de 100 000l/km de tournée est ici confirmé. Une bonne densité laitière permet de diminuer l'impact des déplacements et le temps de main d'œuvre.

Des pistes pour diminuer le prix de revient

Equipé d'un testeur de consommation embarqué des essais ont été réalisés sur la désileuse de la Cuma de Saint Trivier, afin d'évaluer l'impact du régime moteur sur la consommation lors des déplacements. Une baisse de 36% de la consommation a été mesurée, sur une durée de trajet équivalente. Sachant que pour cette Cuma, le déplacement représente 50% de la consommation globale, l'économie potentielle dépasse les 2 000 euros par an.
En plus de l'aspect gain de temps et de prix de revient, les agriculteurs témoignent d'autres améliorations observées sur les exploitations :
la ration est mieux mélangée et plus homogène, les fronts d'attaque de silo sont plus propres et génèrent moins de pertes (surtout pour les ensilages d'herbe) les vaches sont plus calmes.

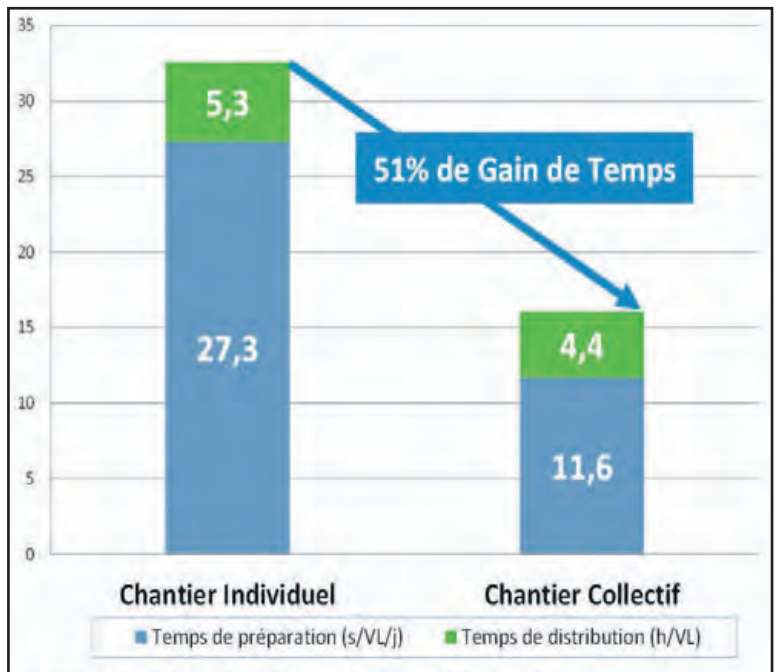
ETUDE RÉALISÉE PAR LA FÉDÉRATION CUMA BOURGOGNE

	Chantier individuel	Chantier collectif
Nombre d'exploitations enquêtés	9	12
Nombre moyen de vache laitière	95 vaches	85 vaches
Quota moyen/exploitation	850 000 litres	667 500 litres
Pourcentage des exploitations en ration semi-complète	80%	50%
Pourcentage des exploitations en ration complète	20%	50%

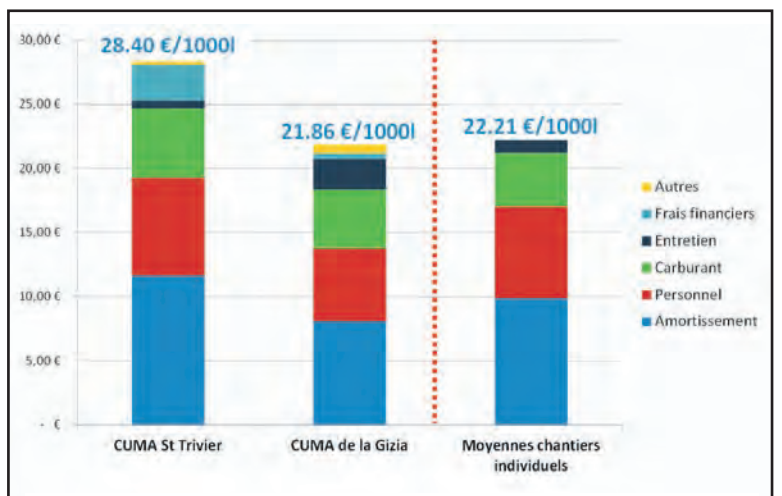
Caractéristiques des exploitations, en organisation individuelle ou collective, enquêtes.

	Godet Désileur	Désileuse porté	Désileuse Pailleuse	Mélangeuse à pâles	Bol mélangeur	Désileuse automotrice
						
Temps de désilage	45 minutes	70 minutes	45 minutes	50 minutes	50 minutes	0 minutes
Coût/1000 l*	23 €/1000l	33 €/1000l	24 €/1000l	31 €/1000l	30 €/1000l	18 €/1000l
Coût/UGB/an*	98 €/UGB	135 €/UGB	102 €/UGB	134 €/UGB	132 €/UGB	101 €/UGB

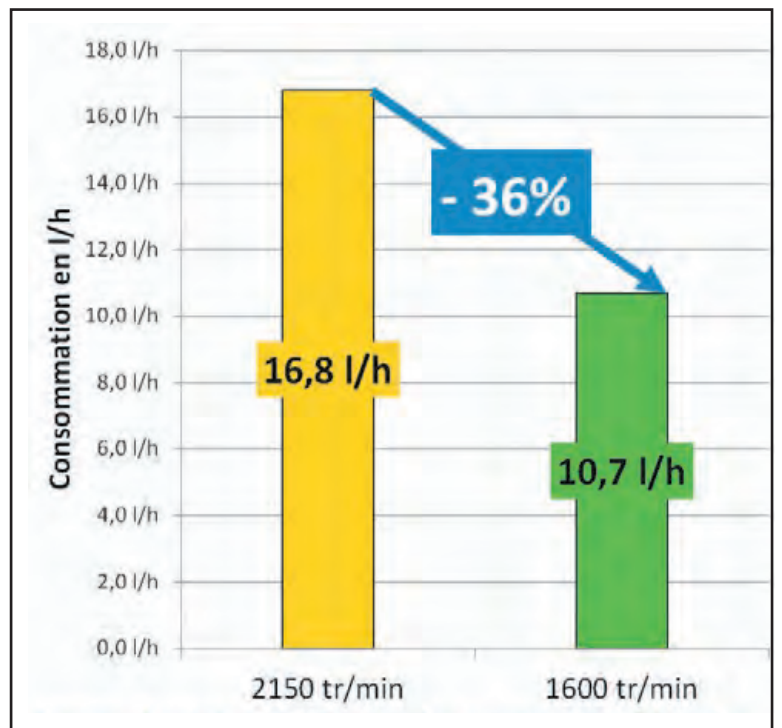
* Coûts intégrant le temps de main d'œuvre, ainsi que les tracteurs, chargeur télescopiques, tracteurs avec chargeur nécessaires à l'ensemble du chantier.



Temps de chantier en secondes par vache et par jour.



Prix de revient de la distribution de l'alimentation en € Par 1000 litres de quota



Impact du régime moteur sur la consommation horaire lors des déplacements

▶ En savoir plus…

Si vous réfléchissez actuellement à une solution collective pour la distribution de l'alimentation ou si vous souhaitez estimer l'intérêt économique d'une désileuse automotrice dans votre Cuma, vous pouvez contacter le conseiller de votre département :
21 – Jérémie Nobs au 03 80 28 81 36 – jeremie.nobs@cote-dor.chambagri.fr
58 – Benjamin Pinel au 03 86 3 40 25– benjamin.pinel@cuma.fr
89 - Richard Wylleman au 03 86 94 22 24 – r.wylleman@yonne.chambagri.fr

La visibilité en cabine, un enjeu de confort et de sécurité

Les surfaces vitrées suivent le gabarit des automoteurs. Les aides à la vision s'insinuent dans les angles morts. La visibilité supporte plusieurs enjeux de sécurité.

« Avec un champ de vision de 77° et 6,2 m² de surface vitrée, la cabine VisioPlus offre une meilleure visibilité à l'avant, en hauteur, et à l'arrière sur les passages de roues. Un volume intérieur de 2520 litres garantit une sensation de confort extrême. Le pare-brise unique se prolongeant jusqu'au toit garantit une visibilité optimale sur toute la course du chargeur frontal». Tel est le descriptif de la cabine équipant la nouvelle version du Fendt 300 Vario dévoilé cet été. La surface vitrée de la cabine et accessoirement l'espace intérieur ne sont pas les premiers critères de choix d'un tracteur. Mais avec le nivellement des performances, les constructeurs leur accordent de plus en plus de place dans leurs argumentaires de vente.



Claas

La visibilité sur le chargeur frontal est améliorée par les toits vitrés. La cabine Panoramic du nouvel Arion 400 offre ainsi un champ de vision de 90° sans interruption.

Compenser les facteurs de perte de visibilité

La tendance est relativement récente mais généralisée. Sous quel effet soudain ? *«L'accroissement du gabarit des tracteurs, ainsi que leur nouvelle architecture, qui a tendance à éloigner la cabine de la zone sensible qu'est l'attelage, sont deux facteurs susceptibles d'affecter la visibilité, souligne Benoît Moreau, ingénieur conseil à la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole. La suppression de montants, la maximisation des surfaces vitrées, le dégagement de la vision sur le travail au chargeur sont autant de solutions mises en œuvre par les constructeurs pour préserver sinon accroître la visibilité».* Celle-ci fait l'objet d'une normalisation. La norme Iso 5721-1 limite le nombre d'effets de masque vers l'avant dus aux éléments structurels de la cabine et fixe des distances minimales pour les zones de vision. La norme Iso 5721-2 donne quant à elle des exigences et les moyens de vérifier la visibilité sur les côtés et vers l'arrière. Les manœuvres d'attelage avec une visibilité réduite sur le piton et les bras inférieurs d'attelage sont toujours plus ou moins problématiques en fonction de la taille du tracteur et de celle du chauffeur.

Des aides à la vision précieuses

Les accidents ayant pour cause un défaut de visibilité sur des tracteurs et autres automoteurs sont régulièrement recensés par la MSA. Les défauts de visibilité constituent clairement des facteurs de risques pour le chauffeur, susceptible de se mettre en danger, (masquage d'obstacle, déclivité, lignes électriques), ainsi que pour les tiers éventuellement présents dans l'environnement de travail. Les risques d'endommagement du matériel sont également à prendre en compte. Les postures contraignantes (flexion, rotation du tronc et du cou) destinées à compenser les défauts de visibilité peuvent par ailleurs être à l'origine de troubles musculo-squelettiques. En dépit de surfaces maximisées, la visibilité butera toujours sur des masques. C'est là que peuvent entrer en jeu des caméras de contrôle. Pour Benoît Moreau, *«les systèmes d'aide sont des dispositifs pertinents et à promouvoir, au même titre que les automatismes d'attelage. Le fait de regarder son écran de contrôle n'altère pas la vigilance du chauffeur, d'autant moins qu'il bénéficie de plus en plus d'assistance à la conduite, tel que l'autoguidage ou les automatismes de manœuvre en bout de champ».* Cabines optionnelles à visibilité maxi, caméras, automatismes en tout genre : la sécurité a un prix.

Raphaël Lecocq



MSA

Les caméras embarquées permettent de pallier les défauts de vision autour du tracteur et/ou de la machine attelée.



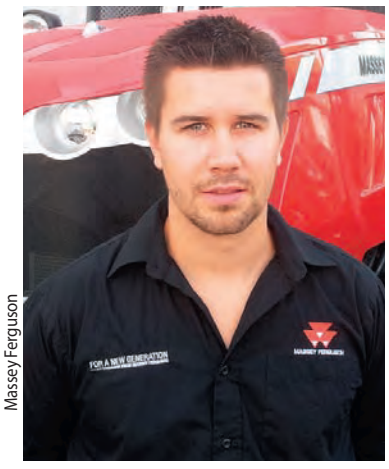
Fendt

Les cabines voient leur surface vitrée progresser, y compris sur des tracteurs d'élevage comme le récent Fendt 300 Vario, dont la cabine VisioPlus développe une surface de 6,2 m².



Quelle motorisation pour des tracteurs de moins de 100 chevaux ?

Les normes antipollution contraignent les constructeurs à rivaliser d'imagination pour les respecter tout en préservant une visibilité exemplaire, pour des tracteurs souvent équipés de chargeurs frontaux et un gabarit intéressant pour la maniabilité. Respectivement responsable produits tracteurs pour Massey Fergusson et New Holland, Benoît Modde et Florent Lampson nous expliquent leur stratégie.


Massey Ferguson

Benoît Modde, responsable produits tracteurs pour Massey Fergusson.


Massey Ferguson

Le moteur 3 cylindres permet de conserver des formes et un gabarit intéressants.



Florent Lampson, responsable produits tracteurs pour New Holland.


New Holland

New Holland a limité l'encombrement de son moteur 4 cylindre répondant aux normes Tier 4 final, en se passant de FAP et de SCR.

■ **Quel type de motorisation utilisez-vous sur vos tracteurs de moins de 100 chevaux (standards et spécialisés) ?**

Benoit Modde : *«Pour les tracteurs moins de 100 chevaux, chez Massey Ferguson, le moteur proposé pour les gammes : MF 3600 standards et spécialisés de 76 à 102 chevaux, ainsi que pour les MF 5608/5609/5610 de 85 à 105 chevaux est un moteur Agco Power 3 cylindres de 3,3 litres. Cette motorisation est pourvue d'un turbo intercooler, de la technologie common Rail, de 4 soupapes par cylindre, et d'une course longue des pistons (120 mm) pour un couple élevé. Le système de dépollution se limite à une vanne EGR et un Doc».*

Florent Lampson : *«En moins de 100 chevaux, nous avons deux normes moteurs en cours. La première, Tier 4i, sur nos modèles T4 et T5, adoptant un bloc 4 cylindres F5C développé par FPT de 3,4 litres de cylindrée allant de 75 à 115 chevaux nominale ISO. Cette motorisation bénéficie d'une injection haute pression à rampe commune, de 2 soupapes par cylindre, d'un turbocompresseur d'un intercooler, ainsi que de la technologie EGR avec filtre à particules et DOC. La seconde, Tier 4 f, sur le modèle T4 PowerStar bénéficie d'un moteur F5C, de FPT, 4 cylindres, 3,4 litres turbo. Développant 58 à 74 ch de puissance nominale ISO, cette motorisation bénéficie de la technologie Common rail et de 4 soupapes par cylindre. Par rapport à la précédente motorisation, elle fait l'impasse sur le filtre à particules».*

■ **Quelles sont les contraintes qui vous ont poussé à choisir entre une motorisation 3 ou 4 cylindres ?**

B.M.: *«Le choix du 3 cylindres DOC s'est vite imposé comme la seule solution technique qui permet d'obtenir de bonnes performances et un gabarit intéressant. La faible consommation au travail s'en ressent. Le ralenti de 720 tr/mn abaisse également la consommation de 10 %.*
Le choix de maintenir le capot plongeant était plus facile avec un moteur 3 cylindres. De ce fait, on a conservé un empattement court et une garde au sol raisonnable. Par ailleurs, les différents artifices antipollution ne masquent en rien la visibilité (pot d'échappement fin, absence de catalyseur SCR et de FAP). À titre d'exemple, les MF 5600 sont équipés à 70 % environ d'un chargeur : la visibilité et l'empattement court sont donc des éléments déterminants.
Le trois cylindres facilite également les cabines basses : il n'y a pas de réservoir d'AdBlue entre la cabine et la transmission».

F. L. : Nous avons préféré une motorisation 4 cylindres pour son couple et sa meilleure réactivité. On note également une puissance supplémentaire, disponible à la prise de force, de l'ordre de 10%. Le 4 cylindres, c'est aussi moins de vibration et de bruit en cabine. Il est possible de travailler avec un régime moteur plus bas, donc une influence positive sur la consommation de carburant. Enfin, on remarque souvent que les agriculteurs ont une meilleure perception du moteur 4 cylindres, étant peu convaincus par le 3 cylindres dans le passé.

■ **Quels sont les avantages de cette motorisation pour des tracteurs de moins de 100 chevaux (standards et spécialisés) ?**

B.M. : *«La motorisation 3 cylindres bénéficie d'une nouvelle technologie moteur, donc d'un meilleur rendement (nouvelle injection à rampe commune, gestion de la pression et de dose injectée, meilleures pulvérisation et combustion, meilleur rendement, optimisation de la consommation…)*
Le comportement moteur est amélioré avec une meilleure réponse à la charge et une stabilité du régime moteur améliorée. Il y a également plus de puissance disponible à bas régime. C'est également l'effet « Down Sizing » : plus de puissance avec moins de cylindrée. C'est sans compter sur les frottements plus élevés du 4 cylindres face au 3 et sur les taux de remplissage moteur plus faibles en 4 cylindres/ 2 soupapes face au 3 cylindres/ 4 soupapes. De plus, on bénéficie d'un équilibre naturel du 3 cylindres, le 4 nécessitant des masselottes d'équilibrage, et de la compaction du 3 cylindres (vilebrequin plus court). C'est le cas dans d'autres domaines comme l'automobile ou la moto, avec l'amputation de cylindres pour des performances égales et des consommations moins élevées».

F. L. : *«Avec comme seuls artifices antipollution une vanne EGR et un DOC, la motorisation Tier 4 final des modèles T4 PowerStar a un coût d'entretien est limité. L'absence de FAP évite également l'immobilisation du véhicule lors de sa régénération. Côté consommation, elle est meilleure de 14 %, notamment grâce à une puissance maxi obtenue à 1 900 tr/min, au lieu de 2 200 tr/min auparavant. La réserve de couple est d'ailleurs plus importante. Enfin, concernant le gabarit du tracteur, l'empattement est augmenté de 30 mm par rapport à la version Tier 3».*

PROPOS RECUEILLIS PAR GAËTAN COISEL



LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

Case IH Le Magnum en Tier 4f


L.Vimond

Le constructeur américain lance la nouvelle génération de Magnum. Elle se caractérise prinicpalement par un moteur répondant aux normes anti-pollution Tier 4f, en employant la technologie Hi-eSCR, reprenant comme sur la génération précédente la réduction catalytique par AdBlue. Seule différence visible, le turbo à soupape de décharge est remplacé par un turbo à géométrie variable électronique (sauf sur le Magnum 250).
Les tracteurs gagnent en puissance, le plus gros n'étant disponible qu'avec la transmission à variation continue CVX.
Autres signes caractéristiques de la nouvelle cabine, l'aspiration d'air d'admission du moteur s'effectue désormais au niveau du montant avant gauche. Par ailleurs, la cabine arbore un nouveau toit intégrant 14 feux à led et 3 au xénon. Au sein du poste de conduite, l'accoudoir Multicontroller a été repensé et dispose de boutons rétroéclairés.
Case IH présentera à l'Eima prochain (12 novembre 2014) une version à chenilles du Magnum. Baptisé Magnum Rowtrac, ce tracteur bénéficie de chenilles à l'arrière héritées du Quadtrac. Conservant le blocage de différentiel sur l'essieu arrière, ce tracteur se décline en chenilles de 41, 46, 61 et 76 cm de large et en quatre voies de 1,93 à 3,05 m.
Le Magnum CVX est disponible à la commercialisation au second trimestre 2015 et il faudra attendre la fin de cette même année pour acheter une version à chenilles.
Modèle : Magnum 250, 280, 310, 340 et 380
Puissance nominale : 250, 280, 310, 340 et 380 ch
Puissance maxi avec boost : 320, 350, 380, 410 et 435 ch

John Deere Accoudoir modernisé


M.Portier

Autre amélioration, cette fois-ci en cabine, le nouvel accoudoir multifonction adopte un design plus moderne et des commandes plus ergonomiques, notamment un joystick hydraulique intégrant le passage des rapports. À son extrémité, le terminal CommandCenter fait peau neuve avec un écran tactile couleur de 7 ou 10,4 pouces affichant l'ensemble des paramètres dans des menus intuitifs, inspirés des tablettes tactiles. La cabine profite d'un vitrage en verre feuilleté réduisant le niveau sonore de 3 dB et d'un compartiment réfrigéré. Pour le confort, le siège pivote à 40 degrés.
Autres nouvelles options, les 7R peuvent recevoir un système d'éclairage avec 22 projecteurs à leds, ainsi que des ailes avant et arrière très enveloppantes.
La série 8R profite de certaines évolutions apparues sur les 7R : nouvelle cabine, système d'éclairage à leds, ailes arrière enveloppantes et la transmission e23. La transmission à variation AutoPowr reste au catalogue pour l'ensemble de la gamme, tandis que la full-powershift à 16 rapports est désormais limitée aux trois premiers modèles. John Deere complète l'équipement du 8R avec une prise de force 1000Eco, un débit hydraulique porté à 227 l/min (321 l/min en option), la possibilité de monter des pneus de 2,15 m en 900 mm, des masses de roues de 970 kg… Quant aux puissances, elles gagnent 10 ch avec un moteur inchangé en 2014.
Modèles : 7210R, 7230R, 7250R, 7270R, 7290R, 7310R
Puissance nominale : 210, 230, 250, 270, 290, 310 ch
Puissance nominale avec boost : 240, 260, 280, 300, 312, 340 ch
Modèles : 8270R, 8295R, 8320R, 8345R, 8370R
Puissance nominale : 270, 295, 320, 345, 370

Challenger Sept cylindres pour les chenillards MT700E

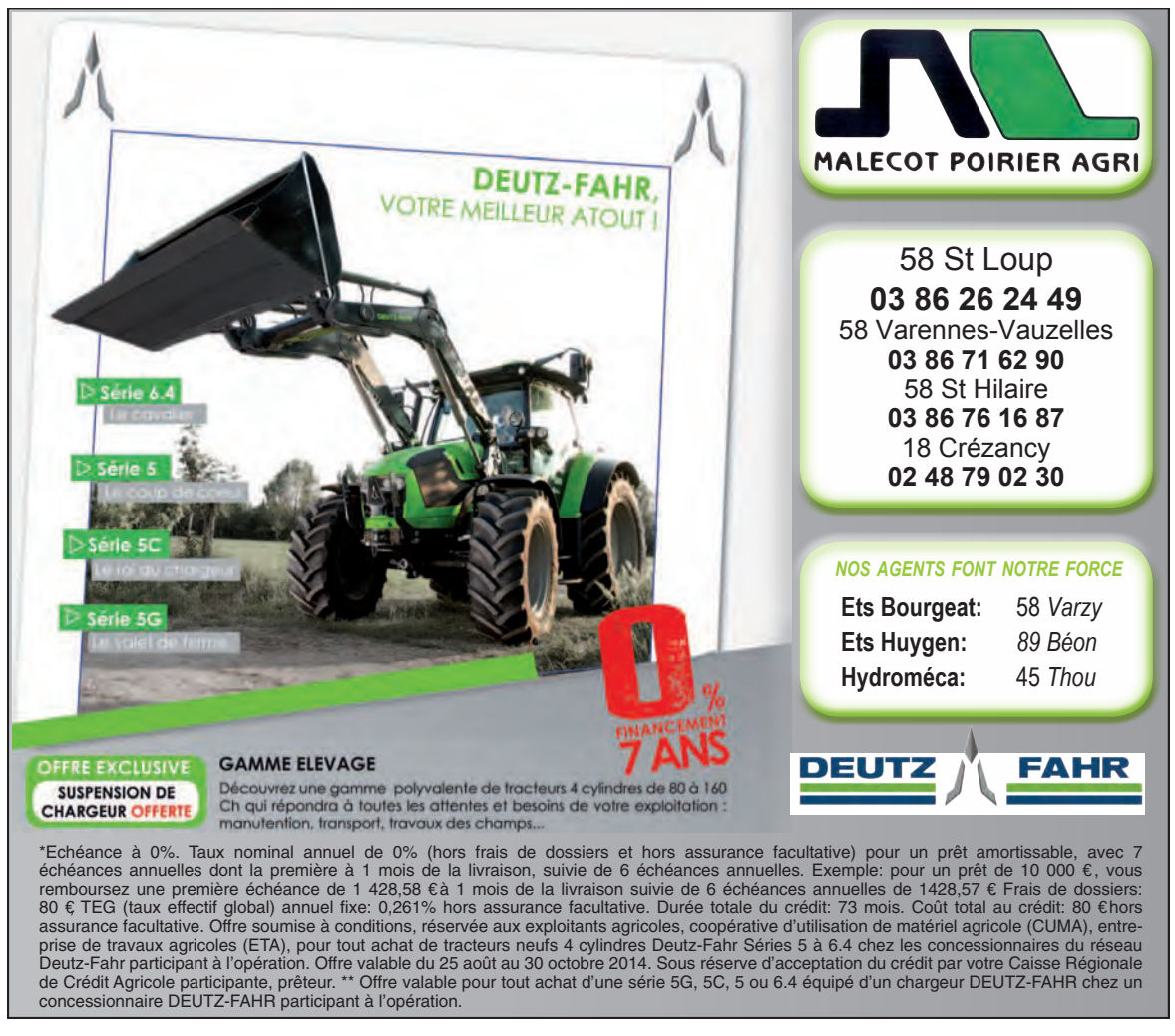

M.Portier

Avec le passage aux normes Tier 4 final, les trois modèles de la nouvelle série MT700E adoptent le moteur 7 cylindres 9,8 l Agco Power, dont le système de dépollution combine un catalyseur SCR, un DOC et un EGR externe. Le tractoriste annonce des puissances en hausse culminant à 431 ch et des consommations en baisse de 5 %. L'intégration du moteur s'accompagne d'un nouveau capot moteur abritant un système de refroidissement redessiné au profit de l'efficacité et de la facilité d'accès pour le nettoyage. La capacité du réservoir de gazole progresse de 47 % pour atteindre 773 l. Le circuit hydraulique voit son débit augmenter de 100 l/min en option. La capacité de traction est optimisée avec l'arrivée d'une nouvelle version de chenilles de 864 mm de large et de masses intégrées au châssis des chenilles. Les autres évolutions concernent la cabine. Un siège au confort accru (ventilation et chauffage) est proposé en option ou de série, selon les modèles. L'accoudoir multifonction accueille un nouveau terminal tactile couleur de 7,4 pouces affichant l'ensemble des paramètres du tracteur, dont la dernière version du système d'autoguidage Auto-Guide 3 000.
Modèle: MT755E, MT765E, MT775E - Puissance nominale : 350, 375, 400 ch
Puissance maxi : 378, 405, 431 ch - Transmission powershift : 16/4
Débit hydraulique : 224 ou 321,8 l/min - Relevage ar. : 11790 kg

JCB Les Fastrac 4000 en variation continue


L.Vimond

Remplaçants de la série 2000, les Fastrac 4000 inaugurent un ensemble moteur-transmission inédit, ainsi qu'une nouvelle cabine. Le moteur Agco Power 6 cylindres 6,6 l répond aux normes Tier 4f par l'intermédiaire d'un EGR externe, d'un DOC et d'un catalyseur SCR. La transmission à variation continue, elle aussi d'origine Agco, reprend la même logique de pilotage que celle de la série 8000. Les fondamentaux de la série 2000 sont conservés avec le freinage à disques sur les quatre roues, l'ABS, l'option Quadtronic (4 roues directrices) et la suspension hydropneumatique. Cette dernière équipe désormais les deux essieux avec un correcteur d'assiette droite-gauche et avant-arrière. Les performances du circuit hydraulique et du relevage progressent. La nouvelle cabine à six montants se caractérise par son pare-brise incliné à l'image d'un automoteur. L'habitacle spacieux accueille une nouvelle colonne de direction et un accoudoir multifonction. L'écran tactile du tracteur peut être complété en option par un terminal Trimble offrant notamment les fonctions de guidage, d'agriculture de précision, l'Isobus… L'accessibilité aux points d'entretien a été repensée. Quant à l'attelage arrière, les prises hydrauliques et électriques sont désormais solidaires de l'essieu et non du châssis.
Puissance : 160, 190 et 220 ch - Hydraulique : 240 l/min - Relevage arrière : 8 t



LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

Kubota Le tractoriste passe à la puissance supérieure



La gamme de tracteurs M7 se compose actuellement de trois modèles de 130 à 170 ch déclinés sous trois finitions. Tous bénéficient d'une motorisation signée Kubota, 4 cylindres de 6,1 litres, déjà connue sur le M135GX. Pour répondre aux normes antipollution Tier 4f, le constructeur a opté pour un dispositif SCR et un FAP.
Côté transmission, deux choix possibles : une boîte semi-powershift 24x24 composée de 6 gammes robotisées et 4 rapports à passage sous charge, d'origine ZF et revue par Kubota, ou une transmission à variation continue également signée ZF, l'Eccom 1.3.
Au niveau du confort, les M7 bénéficient d'une suspension de cabine mécanique ou pneumatique et d'un pont avant suspendu. Le constructeur a également mis l'accent sur le design avec un look avant-gardiste. Dans la cabine à quatre montants, on conserve le même esprit avec un accoudoir multifonctions dotés de distributeurs à commande mécanique ou électrohydraulique et d'un terminal de 7 ou 10 pouces, suivant les versions. Ce terminal tactile couleur n'est pas inconnu car il s'agit de l'Isomatch Tellus de Kverneland, développé par Mechatronics, filiales du constructeur japonnais.
Encore à l'état de prototype, un chargeur lui aussi signé Kubota, pourra être monté sur ces tracteurs.
Les premiers exemplaires de la série M7, qui sortiront de l'usine de Bierne, dans le Nord-Pas-De-Calais, seront livrés à partir d'avril 2015. Le constructeur nippon annonce un prix catalogue de 90 000 à 130 000 euros
Modèles : M7-131, M7-151 & M7-171- Finitions : Standard, Premium ou Premium K-VT
Puissance : 130, 150 & 170 ch - Transmission : Semi-Powershift 24x24 ou CVT
Hydraulique : C.O. 80 l/min ou L.S. 110 l/min - Régime PDF : 540/540Eco, 1 000/1 000Eco
Relevage : 9 000 kg (ar) et 3 500 kg (av) - Empattement : 2 720 mm
Poids à vide : 6 300 kg

New Holland Le T4 PowerStar passe la norme Tier 4 final sans FAP

Le tracteur T4 Powerstar, de New Holland, bénéficie de la motorisation F5C, de 3,4 litres de cylindrée.
Développant 58 à 75 ch nominale ISO, cette motorisation bénéficie de la technologie Common rail et de 4 soupapes par cylindre. Par rapport à la précédente motorisation elle fait l'impasse sur le filtre à particules, limitant l'encombrement de son moteur.
Modèles : T4.55 PowerStar, T4.65 PowerStar et T4.75 PowerStar
Puissance maxi : 58, 64 et 74 ch
Couple maxi : 244, 275 et 309 Nm
Capacité relevage maxi : 2 760, 2 760 et 2 760 kg



New Holland

Same Un tracteur à la carte



Same

Le tracteur Explorer 4 fait peau neuve. Six modèles, trois finitions, trois transmissions, deux empattements, deux moteurs trois ou quatre cylindres développés en interne… le nouvel Explorer n'a pas fini de multiplier les versions. En finition LD, de base, seuls les trois modèles trois cylindres sont disponibles. Côté relevage, ils lèvent 3,5 t. La finition MD, milieu de gamme, mais aussi la plus complète en termes d'offres. Elle se compose de cinq modèles, seul le trois cylindres 80 ch n'étant pas proposé. Quel que soit le modèle, la capacité du relevage atteint 3,6 t. Enfin, la finition HD, haut de gamme, s'étend sur les trois modèles 4 cylindres. Ces tracteurs creusent l'écart en termes de capacité de relevage (4,8 t). Suivant les modèles et les finitions, l'inverseur est mécanique ou hydraulique sous charge avec le système Stop & Go, permettant de stopper le tracteur en restant appuyé uniquement sur la pédale de frein. Côté transmission, tous les modèles, quelles que soient les versions, peuvent bénéficier d'une transmission mécanique ou mécanique avec Hi-Lo : seul le modèle 115.4, en version HD, peut recevoir une boîte semi-powershift (tripleur). L'Explorer 4 est dépourvu de suspension de cabine et de pont avant. On notera le design moderne et agressif, en accord avec la nouvelle ligne du groupe. Désormais, la climatisation est logée dans le toit. Dans la cabine à quatre montants, le conducteur bénéficie d'une nouvelle disposition des commandes, notamment sur la console de droite, avec un code couleur pour se repérer plus facilement. On retrouve ce tracteur aux couleurs Deutz-Fahr sous la dénomination 5G. Modèles : 80, 90, 100/90.4, 105.4 et 115.4
Cylindrée : 3 cyl. 2887 cm3/4 cyl. 3849 cm3
Puissance maxi : 75, 88, 97/88, 102 et 109 ch
Système de dépollution : EGR+DOC (Tier 4i)
Transmission : méca, méca + hi-lo, semi-powershift
PDF : 540 & 540 Eco (standard) + 1 000 & 1 000 Eco (option)
Débit hydraulique : 55 l/min ou 60 l/min Eco
Empattement : 2,3/2,4 m
Relevage : 3,5/3,6 ou 4,8 t

Nodimat
Route nationale - 21110 LONGEAULT
Tél. 03 80 48 91 60 - Fax. 03 80 48 91 69
Route de Chaumont - 21400 CHATILLON SUR SEINE
Tél. 03 80 91 52 21 - Fax. 03 80 91 52 21
100 ZA les Bruottées - 21200 VIGNOLES
Tél. 03 80 21 46 10 - Fax. 03 80 20 77 81
Retrouver nos occasions, actualités et promotions sur www.nodimat.com

LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

Valtra La série S aux normes Tier 4f


Valtra

Reconnaissable à sa nouvelle calandre, la nouvelle série S répond aux normes antipollution Tier 4f, grâce à un double turbo, un EGR externe et le système de dépollution à l'AdBlue SCR.
Modèle : S274, S294, S324, S354 et S374
Puissance maxi : 270, 295, 320, 350 et 370 ch
Puissance maxi avec boost : 300, 325, 350, 380 et 400 ch

Valtra Un N103 en quatre cylindres


L.Vimond

Le Finlandais lance le N103.4, une alternative quatre cylindres au N103 de trois cylindres. Il reprend les caractéristiques de son grand frère N113, dont il hérite les transmissions Hitech et Hitech 5 (3 et 5 rapports sous charge). S'il affiche la même puissance maximale de 111 ch que le N103, il s'en distingue par la présence d'un boost qui dope la puissance maxi à 121 ch. Par ailleurs, le N123 est désormais disponible avec une transmission à cinq rapports sous charge automatique Versu ou avec la CVT Direct. Dans ces déclinaisons, il bénéficie d'un circuit load sensing alimenté par une pompe délivrant jusqu'à 115 ou 160 l/min.

Farmer Les tracteurs F6 et F7 jusqu'à 250 chevaux


M. Portier

Le constructeur polonais importé en France par la société Agrip étend sa gamme de tracteurs vers le haut avec les séries F6 et F7. Les cinq modèles reçoivent des composants issus des principaux équipementiers : moteur Agco Power (6,6 ou 7,4 l), transmission ZF, relevage Bosch… Intégrant peu d'électronique, ces tracteurs ne s'affichent pas comme des modèles low cost. Leur transmission semi-powershift à quatre rapports sous charge dispose d'un inverseur hydraulique. En cabine, seules les commandes des quatre distributeurs hydrauliques restent mécaniques. En option, ces tracteurs peuvent disposer d'un circuit hydraulique load sensing, d'un pont avant suspendu, d'un relevage et d'une prise de force avant…
Modèle : F6-16032, F6-19032, F7-21032, F7-23032 et F7-25032
Puissance : 160, 190, 210, 227, 251 ch
Relevage : 9,2 ou 10,5 t
Hydraulique : CO 80 l/min ou LS 117 l/min

Farmtrac Le 7100 DT en Tier 4i


M.Portier

Farmtrac dote son tracteur 7100 DT d'un moteur Perkins 4,4 l répondant aux normes Tier 4i et offrant une puissance de 100 ch. Il conserve une transmission ZF (16/16) à doubleur et inverseur synchronisé. Le circuit hydraulique est alimenté par deux pompes 55+30 l/min, tandis que le relevage dispose d'une capacité de 4900 kg.

Fendt Les 800 et 900 passent Tier 4f


L.Vimond

Pour passer les nouvelles normes antipollution Tier 4f, les 800 et 900 prennent légèrement de l'embonpoint. En cause, des besoins de refroidissement accrus, l'arrivée d'un double turbo équipé d'un refroidissement d'air intermédiaire, le retour d'un EGR externe et l'intégration d'un filtre à particules passif (pas de régénération active), en plus du SCR. Les modèles 800 et 900 conservent les mêmes puissances maximales, mais gagnent en couple et en puissance à bas régime. Ces tracteurs adoptent également un ventilateur à inversion de flux pour nettoyer les grilles et la calandre. Pour une meilleure traction, Fendt propose le système de télégonflage Vario Grip au catalogue des options. Du côté de la cabine, les nouveaux 800 et 900 bénéficient d'un pare-brise monobloc du sol au plafond. Cela permet à l'opérateur d'activer au choix un balayage à 180 ou 300 degrés de l'essuie-glace, améliorant la visibilité vers l'avant par temps de pluie. Dans le poste de conduite, le conducteur bénéficie selon les versions d'un nouveau terminal Vario 10,4 pouces, comprenant un écran LCD en verre avec rétroéclairage par leds, monté sur un support réglable. Il peut également bénéficier d'un support de smartphone.



FINANCER VOTRE MATÉRIEL DIRECTEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE, ÇA CHANGE TOUT.

Actimat

Besoin d'investir dans un nouveau matériel ou d'en changer ?
Qu'il soit neuf ou d'occasion, retrouvez directement chez votre concessionnaire l'offre Actimat du Crédit Mutuel pour financer votre achat.
POUR VOUS ÉQUIPER, ACTIMAT VOUS SIMPLIFIE LA VIE.

POUR CONNAÎTRE NOTRE OFFRE EN CRÉDIT CLASSIQUE ET NOS SOLUTIONS EN CRÉDIT-BAIL:
Contactez Cédric PROST - 06 40 25 19 91
cedric.prost@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

Kioti Un moteur Tier 4i pour les RX

La gamme de tracteurs compacts RX adopte un moteur Kioti conforme aux normes Tier 4i. D'une cylindrée de 2,4 l, ce quatre cylindres intègre une injection common rail et un filtre à particules, mais se passe d'EGR. Leur transmission mécanique offre 24 rapports avant et arrière, ainsi qu'un inverseur sous charge. Les RX bénéficient de deux distributeurs avant et un arrière (deux en option) et de deux régimes de prise de force (540 et 540E) à engagement manuel ou automatique. Équipés d'une cabine climatisée, ils seront prochainement proposés en version arceau.
Modèle : RX6020, RX6620, RX7320
Puissance : 60, 66, 73 ch
Hydraulique : 63 l/min
Relevage : 2400 kg


Kioti

Lindner Le lintrac à l'assaut des pentes


L.Vimond

Doté d'un capot court et plongeant et d'une cabine en position centrale, Lintrac 90 affiche un centre de gravité abaissé à 85 cm pour une hauteur dépassant à peine 2,40 m. Mais son signe distinctif est son essieu arrière directeur (option), malgré des montes arrière de 28 pouces. Pouvant braquer à 20°, il réduit le rayon de 9 à 7 m. Un terminal en cabine permet de sélectionner les différents modes de direction : 2 roues directrices, 4 roues directrices, 4 roues directrices uniquement à partir de 15° d'angle de braquage des roues avant, marche en crabe ou encore un mode manuel. Le Lintrac 90 abrite un moteur Perkins 4 cylindres de 3,4 l, doté d'un turbo-intercooler, d'un DOC et d'un FAP pour répondre aux normes Tier 4i. Haut de gamme, il dispose d'une transmission à variation continue ZF TMT09 spécialement dessinée pour ce tracteur. Elle est gérée selon quatre modes: Drive (route), Eco, Power et Pro, ce dernier offrant un maximum de paramétrages. En hydraulique, le Lintrac intègre jusqu'à 5 distributeurs électro-hydrauliques (dont 3 avec levier fingertip), réglables en débit et en temporisation, et un relevage frontal sur le pont avant ou sur le berceau.
Puissance : 102 ch - Transmission : variation continue (2 gammes) de -20 à 43 km/h
Régimes PDF : 430, 540, 750 et 1 000 tr/min - Hydraulique : cylindrée variable 88 l/min
Relevage : 3,5 t (2,8 t avec essieu arrière directeur)- Poids à vide : 3,75 t

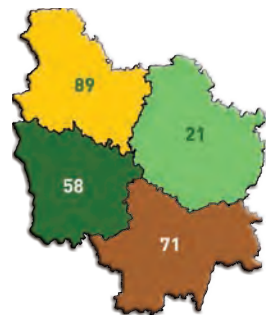
Zetor Le Major en entrée de gamme

Le Tchèque fait renaître sa gamme Major qui compte pour l'instant un seul modèle. Positionné avec un prix attractif, le Major fait dans la simplicité sans sacrifier l'agrément. Son moteur Zetor 4 cylindres turbo 4,1 l (Tier 3) conserve une pompe en ligne. Sa transmission mécanique à trois gammes et quatre vitesses bénéficie d'un inverseur mécanique commandé au volant. Le circuit hydraulique alimente deux distributeurs. La prise de force 540/1 000 est remplacée par une 540/540eco en option. La cabine intègre un toit vitré et en option la climatisation.
Modèle : Major 80 - Puissance maxi : 77 ch
Relevage : 2 600 kg - Hydraulique : C.O. 50 l/min



M.Portier

LES OCCASIONS DES PROFESSIONNELS DE BOURGOGNE



● **MF 5430** 2012 1300h	**39 500**€ HT
● **MF 5435** 2006 4100h	**23 000**€ HT
● **MF 6265** 2002 8200h chargeur MX100	**19 500**€ HT
● **MF 6445** 2004 7550h chargeur MX100	**23 000**€ HT
● **MF 5610** 20132 400h adapt.Quicke	**52 000**€ HT
● **MF 6455** 2006 5700h chargeur MX	**40 000**€ HT
● **MF 6475** 2010 3900h relevage et pdf avant pneus neufs	**55 000**€ HT
● **MF 6475** 2010 3100h relevage et PDF avant	**52 000**€ HT
● **MF 7480** 2004 5700h Dyna VT	**45 000**€ HT
● **MF 7624** 2013 300h Finition exclusive frein pneumatique	**110 000**€ HT

MORTIER PARÉS POUR LE FUTUR — MASSEY FERGUSON

21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St. Bonnet-de-Joux 03 85 24 72 05
71 Etang sur Arroux 03 85 82 39 85

TRACTEURS 4 RM		Prix HT
• JD 6140 R	2012	67 000 €
• Renault 145-14	1989	12 000 €
• Fiat 1280	1983	6 000 €
• Same Antarès 110	1994	14 000 €
• MF 8210	2000	25 000 €
• MF 6475 Tier 3	2007	60 000 €
• MF 6475 Tier II	2006	41 000 €
• MF 6480	2004	26 000 €
• MF 6290	2001	25 000 €
• MF 6170	1995	16 000 €
• MF 6160	1996	20 000 €
• MF 3080	1997	12 000 €
TRACTEURS 2 RM		
• MF 140	1967	5 000
• MF 165 March 3	1968	5 500
• Renault 781	1966	5 000

SARL LUCAS et FILS
Cruzy le Chatel
Leuglay
Nuits-sur-Armançon
Vassy Etaule
MASSEY FERGUSON
03 86 75 20 98



JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2014 - GARANTIE ETENDUE à 3 ans ou 2000 Heures*

AGRI 45	• 45 Saint Hilaire-sur-Puiseaux	02 38 94 92 54
BSA	• 89 Cussy-les-Forges	03 86 33 11 24
Ets PARIGOT	• 89 Ligny-le-Châtel	03 86 47 43 62

* Offre valable du 27 juin au 31 décembre dans les concessions participantes à l'opération pour tout achat d'un tracteur neuf des séries A Hitech, N et T. 1 an + 2 ans de garantie additionnelle ou 2000 heures (premier des 2 termes échus). Contrat de garantie payant (de 200 € à 750 € selon le modèle) concernantles principaux organes de la machine.Détails contractuels complerts disponibles en concession ou sur valtra.fr.

Groupama prévention

Séchoirs à grains et risque d'incendie

Chaque année des séchoirs à grains brûlent, qu'ils soient fermiers ou industriels. Les principales causes sont liées à la conception des matériels et/ou à leur conduite, notamment lorsque les récoltes s'effectuent en période humide (grains sales et immatures). Pour prévenir ces risques d'incendies Groupama propose des recommandations, issues de nos retours d'expériences.



Quels sont les principaux facteurs pouvant entraîner un incendie de séchoir ?

les grains sales, immatures ou incomplètement pré-nettoyés (pré-nettoyage : opération consistant à enlever les impuretés) accroissent le risque de blocage du transit des grains dans la colonne sécheuse.
l'absence de nettoyage complet du séchoir avant son démarrage.
les températures d'air de séchage non adaptées au type de grain et à son humidité.
Les intervalles et durées d'extractions inadaptées.
les périodes d'arrêt du séchoir de plusieurs heures sans qu'il soit vidé : les grains s'agglomèrent entre eux, se tassent, générant ainsi autant de risques supplémentaires de blocage.
l'envol de follicules depuis la fosse de réception vers l'aspiration d'air du brûleur peut générer des escarbilles qui sont transportées ensuite dans le grain
l'absence d'arrêt hebdomadaire en cours de campagne pour examiner et nettoyer les parties accessibles du séchoir.
L'absence de surveillance durant le fonctionnement d'un séchoir constitue le principal facteur aggravant des incendies de séchoirs.

Comment prévenir les risques ?

Disposer avant tout d'un équipement bien conçu avec :
Des accès faciles dans le séchoir pour faciliter le nettoyage et l'intervention en cas d'incendie - Une aspiration d'air neuf qui soit propre - des sondes de régulation du brûleur fiables - des sondes de détection d'incendie avec asservissement à l'arrêt complet du séchoir en cas d'alarme (arrêt des brûleurs et de la ventilation) - un équipement en trappes de vidange rapide (un dispositif d'aspersion d'eau des colonnes d'air permettant d'accompagner la vidange du séchoir pour préserver sa structure).

Adopter les bonnes pratiques :
Assurer une présence pendant le fonctionnement par une personne formée
Procéder au nettoyage complet du séchoir avant son démarrage (colonne sécheuse, caissons d'air, compartiment brûleur…).
Récolter des grains murs (humidité optimale : 30 à 35 % pour le maïs)
Respecter les Températures de séchage selon les types de grains et leur humidité (ex pour le maïs : 110 à 115 °C en attaque du grain), ainsi que les durées d'extractions préconisées par le constructeur.
contrôler régulièrement les températures, les humidités et les enregistrer. Cela permet notamment de détecter les points chauds et vérifier le bon séchage du grain
Effectuer un arrêt hebdomadaire pour visiter le séchoir et le nettoyer
Après un arrêt prolongé, il s'agit d'effectuer plusieurs extractions de grains et de ventiler la colonne (15 à 30 mn selon la taille du séchoir) avant d'allumer les brûleurs.

En cas d'incendie : procéder à l'arrêt complet du séchoir, appeler les secours et mettre en œuvre la vidange rapide
Les évolutions environnementales (bilan carbone, développement durable…) peuvent conduire à l'apparition de nouveaux équipements qui ne sont pas toujours adaptés au séchage rationnel des grains, entraînant ainsi de nouveaux risques. Par exemple dans le cas d'un projet de chaudière Biomasse générant de l'air chaud pour un séchoir, il est nécessaire d'adapter les 2 installations pour que le séchoir soit alimenté avec de l'air chaud qui soit homogène en température et propre (dépourvu de poussières carbonisées, voire d'escarbilles…)

Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
PROMO
Jusqu'au 7 novembre
RATELIER 16 PLACES
Pour fourrage enrubanné en libre service
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

Prestataire de découpe
Bœuf
Veau
Agneau
Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquettage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21) 03 80 24 08 27
pugeault.jean-luc@sfr.fr 06 25 94 65 16

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Firmes & Machinisme

Malecot Poirier Agri

Un nouveau bâtiment à Varennes-Vauzelles



4 ans après le rachat de Vauzelles Motoculture, Malécot Poirier Agri investit dans un nouveau bâtiment à Varennes-Vauzelles. « Dans un premier temps, nous avons consolidé notre implantation sur Nevers. » explique Stéphane Pain, le directeur de la partie nivernaise de la concession Deutz-Fahr. « Maintenant ce travail de fond est terminé et nous investissons dans une nouvelle structure, adaptée à nos métiers, fonctionnelle et accueillante pour accroitre notre développement. » Un terrain de 7000 m² a été acheté à quelques mètres des anciens locaux dans la zone industrielle, le long de l'A77. Le bâtiment de 850 m² est sorti de terre et le bardage est en phase d'être terminé. Un magasin libre-service et un atelier sont prévus pour assurer un service de proximité, le plus opérationnel possible. Animée par Guillaume Dufour, l'équipe de Varennes-Vauzelles est composée de 7 personnes. L'ouverture du nouveau bâtiment est prévue à la fin de l'année.

Un INEL d'or pour Camerail



Camérail, société de vidéo surveillance agricole depuis de nombreuses années a été récompensée par un Inel d'Or (mention spéciale du jury) sur son service d'autodiagnostic et de dépannage en ligne. Depuis 10 ans Camérail propose une gamme de caméras numériques. Les éleveurs regardent leurs animaux sur leur tablette, smartphone, ordinateur ou télévision. Grâce au branchement de l'installation sur la box de la maison, la liaison distante est alors possible (connexion sans limite de distance). La liaison est sécurisée par des identifiants propres à chaque client. Depuis quelques mois, les clients peuvent se connecter sur le site internet de Camérail pour demander l'analyse de leur installation. Ils peuvent aussi demander un paramétrage d'un nouvel appareil, et ce, de façon distante. La présence d'un technicien sur site n'est plus systématique car la majorité des maintenances s'effectue par prise en main : rapidité et économies.
Grâce à ce nouvel outil, la proximité de Camérail avec ses clients s'affranchit des distances. C'est sur ce service que Camerail a été récompensée par un INEL D'OR mention spéciale le 8 septembre dernier.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 08/10/ au 14/10/14	Bourg-en-Bresse 14/10/2014	St Christophe-en B. 08/10/2014	National 08/10 au 14/10/14
Vaches viande (V)	U		3,90 €	4,10 €	4,06 €
	R	3,58 €	3,60 €	3,78 €	3,64 €
	O	-	3,20 €	-	3,19 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,25 €
	O	3,18 €	2,90 €	-	3,15 €
Vaches lait (L)	O	-	2,70 €	-	2,76 €
	P	2,52 €	2,20 €	-	2,45 €
Génisses VML	U	4,14 €	4,25 €	4,73 €	4,32 €
	R	3,90 €	3,65 €	3,95 €	3,74 €
	O	-	3,00 €	-	3,08 €
Taureaux VML	URO	2,55 €	2,35 €	2,53 €	2,53 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 14/10**

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	3,28	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,83	2,66
300-350 kg	-	2,60	2,48
350-400 kg	-	2,47	2,41
400-450 kg	-	2,42	2,36
450-500 kg	-	2,36	2,27
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,67	2,57
250-300 kg	-	2,63	2,56
300-350 kg	-	2,56	-
350-400 kg	-	-	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	2,21
350-400 kg	-	-	2,25
400-450 kg	-	-	2,29
450-500 kg	-	2,21	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	U	R
Génisses 12-18 mois	E	-	-
300-350 kg	-	2,44	2,31
350-400 kg	-	2,36	2,35
400-450 kg	-	2,28	2,13
450 kg et +	-	U	R
Taureaux	E	1,56	-
+500 kg	-	U	R
Vaches	E	2,02	1,86
- 5 ans	-	1,96	1,78
5 -10 ans	-	1,79	1,66
+10 ans	-	U	R
Génisses	E	2,17	1,97
24-36 mois	2,61		

Bovins : 1151
Apports corrects. 95% de vendus.

Broutards : vente quasi totale malgré un nouveau recul des tarifs.

Laitonnes- Génisses 18 mois : vente active à des tarifs qui retrouvent leur bon niveau de mi-septembre. Aucun invendu.

Taureaux : peu d'offre et peu de demande.

Vaches, génisses 30 mois : transactions plus actives. Les cours se stabilisent, et enregistrent même une tête légère reprise.

Divers : Génisses 18 mois culardes 366 à 422 kg : 1770 à 1790 € (4,24 à 4,84).

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 13/10**

Bovins (279)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
290 à 375 kg	720 - 920	2,38 - 2,65
405 à 490 kg	990 - 1110	2,26 - 2,43
Taurillons d'herbe		
300 à 440 kg	670 - 940	2,12 - 2,23
420 à 515 kg	-	-
Laitonnes		
240 à 330 kg	-	-
340 à 390 kg	790 - 900	2,31 - 2,35
Génisses		
365 à 505 kg (16-24mois)	780 - 1070	2,13 - 2,20
530 à 690 kg (24-36mois)	1000 - 1390	1,89 -2,01
Taureaux		
1075 à 1160 kg	1490- 1740	1,39 -1,50
Vaches		
Vaches suitées mâles ou femelles	-	
Vaches légères	650 - 1000	
Vaches entre deux	1060 - 1280	
Vaches lourdes	1300 - 1920	

En broutards, malgré des apports de bonne qualité, la dégradation des tarifs continue cette semaine et plus particulièrement sur les sujets lourds. Peu d'apports en laitonnes, cours stable. Recul des tarifs en génisses d'export.
En vaches maigres, après plusieurs semaines de baisse les cours semblent se stabiliser- avec peu d'invendus.

Bovins gras : 0
Pas d'animaux grands présentés cette semaine.

Prochain marché bovins le 20 octobre aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — **Marché de Sancoins (18) du 15/09/2014**

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	nc	2,95
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	2,49	nc
400 à 450 kg	2,40	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,63	2,35
300 à 350 kg	2,50	2,50
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	2,03
Vaches		
- 5 ans	1,88	1,75
de 5 à 10 ans	1,79	1,66
+ 10 ans	-	1,54

Broutards, Laitonnes : commerce toujours très dificile en broutards, la demande reste bonne dans les cour des laitonnes.

Laitonnes-Génisses : dans les vaches les cours ont décroché face aux perspectives incertaines de l'engraissement, cours péniblement reconduits dans les génisses.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 14/10/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,30 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,10 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,55 €	2,25 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,35 €	2,10 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,20 €	2,00 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,20 €	1,95 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	1,90 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,85 €	-

Tendance : Toujours pas de demande à l'export - court reconduits grâce à la repousse.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 06/10/14 au 12/10/2014*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,60 €	-
350 kg	-	2,38 €	-
400 kg	-	2,31 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,25 €	-
500 kg	-	2,16 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,50 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,29 €	-

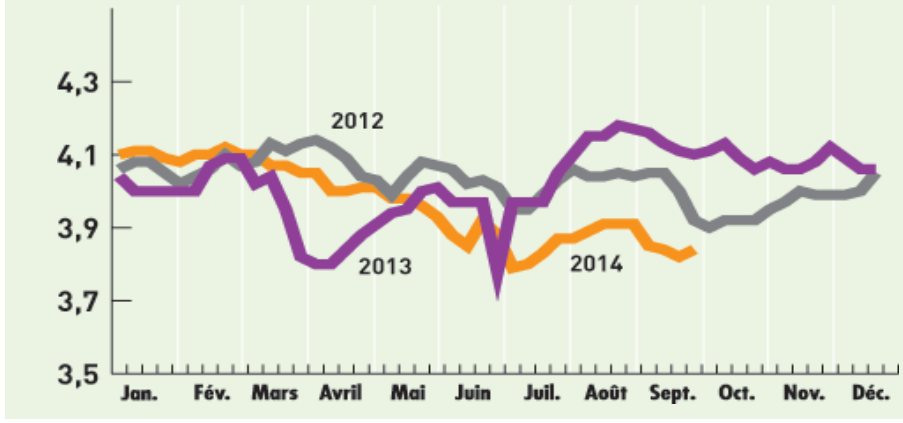
Tendance :
marché difficile.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
Cotations Bassin Centre-Est du 06/10/14 au 12/10/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,84 €	3,65 €	3,55 €			
Races mixte		-	3,31 €	3,28 €	3,25 €	-	
Races lait					-	2,51 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,28 €	3,29 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,86 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,14 €	4,10 €	3,95 €	3,63 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,12 €	4,05 €	-	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,48 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,38 €	3,26 €	-	-
Races lait				-	3,03 €	2,87 €	2,81 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,63 €	4,43 €	4,12 €	4,01 €			

Tendance : Tendance baissière et consommation peu importante.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
Cotations du Bassin Grand Sud du 06/10/14 au 12/10/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,85 €	3,83 €	-	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,85 €	4,32 €	4,12 €	3,91 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,01 €	3,93 €				
Races mixte						3,27 €		-
Races lait						-	2,90 €	2,80 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,93 €	4,57 €	4,25 €	3,97 €				

Tendances SEM. 42/2014

Bovins de boucherie

La tendance reste lourde dans le Centre et le Sud-Est avec des sorties accentuées par la dégradation constante des prix et des besoins de trésorerie. Le commerce est très calme dans les femelles haut de gamme ou les labels. La demande est peu soutenue avec des tarifs plus discutés dans les génisses et les jeunes vaches viandées. La commercialisation est laborieuse dans les vaches âgées, ainsi que pour l'ensemble des réformes allaitantes de choix secondaire. Dans les laitières, les importations et la réduction des besoins pour les vacances d'automne continuent de faire chuter les prix des vaches Frisonnes, Abondances ou Montbéliardes avec un tri sévère sur le poids et la finition. En jeunes bovins, le marché est exsangue et complètement déstabilisé depuis la fermeture du marché russe. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Le tassement des prix de la viande entraîne le prix du maigre à la baisse dans le bétail ordinaire. Peu de changement pour les bonnes femelles de gabarit ou proche de la finition. ■

Broutards

Si l'ouverture du marché algérien peut donner quelques espoirs de désengorgement du marché, le commerce reste toujours compliqué avec très peu de demande sur l'Italie. L'érosion des prix est plus mesurée dans une ambiance qui reste tendue dans les campagnes. Le manque de visibilité sur les prix de vente du jeune bovin fait que les engraisseurs ne rentrent pas de marchandise. Dans les femelles, les bonnes laitonnes Charolaises s'écoulent plus régulièrement sur le marché italien avec des tarifs qui dépassent ceux des mâles. La tendance est plus calme dans les femelles plus communes destinées au marché espagnol..■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les disponibilités restent largement suffisantes pour le nombre de places disponibles dans les ateliers. La dépression commerciale est marquée dans les Abondances et les Montbéliards sur le marché de Bourg-En-Bresse. La tendance est également baissière avec un tri sévère dans les Frisons. Les veaux légers sont invendables. En croisés laitiers, les tarifs sont malmenés avec des engraisseurs qui font pression notamment sur les femelles. La tendance est également plus calme avec un recul des prix pour les bons veaux croisés Charolais/ Montbéliards ou blanc bleus. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 13 octobre) :
«L'incompréhension est grande chez les éleveurs allaitants : il n'y a pas de stock d'animaux finis de race à viande, tant en vaches qu'en jeunes bovins qui, une fois annoncés, s'écoulent facilement sur le marché. Mais cet ordonnancement est mis à mal par des sorties massives de vaches laitières qui pourraient se prolonger sur les prochaines semaines.»
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 13 octobre)
«Marché toujours difficile sur l'Italie. L'ouverture de l'Algérie est confirmée ce qui apportera une perspective de marché pour les animaux les plus lourds.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 13/10*

Agneaux (1689)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,81 -3,17**	**2,65 - 3,02**
Gras (38-44 kg)	-	**2,80 - 3,22**	**2,51 - 2,80**
Gras (44-55 kg)	-	**2,42 - 3,24**	**2,24 - 2,60**
Gras (+50 kg)	-	**2,45 - 3,29**	**2,11 -2,16**
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (177)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,11 - 1,61**	**0,90 - 1,13**	-
Divers			
Béliers: 90 à 127 €	**1,10 - 1,10**		
Agneaux maigres : 84 à 96 €	**2,68- 2,75**		
Caprins : 12 à 29 €	**0,24- 0,38**		
Boucs :			

Ovins : 1050
Apports satisfaisants.
98% de vendus.
Agneaux : bonne demande et cours facilement maintenus dans les sujets de moins de 45 kg. Baisse en agneaux lourds, peu recherchés au lendemain de la fête de l'Aïd.
Brebis, Béliers: demande suivie, mais lassement des cours. Aucun invendu.
Effectifs :
Agneaux : 869 -Brebis : 159
Béliers : 2 - Caprins : 13
Divers : 7

Prochain marché : lundi 27 octobre, aux horaires habituels. Expositions et dégustation de viande à l'occasion des journées "Mde in Viande" les 27 et 28 octobre sur le marché.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 16/10*

Ovins : 53	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras -44 kg	**92 - 125**	**2,36 - 3,13**
Agneaux maigres + 44kg	**121 - 154**	**2,38 - 2,98**
Brebis	**30 - 83**	**0,51 - 1,12**
Béliers	**102 - 133**	

Peu d'apports avec peu d'invendus.

Prochain marché ovins le lundi 20 octobre aux horaires habituels.

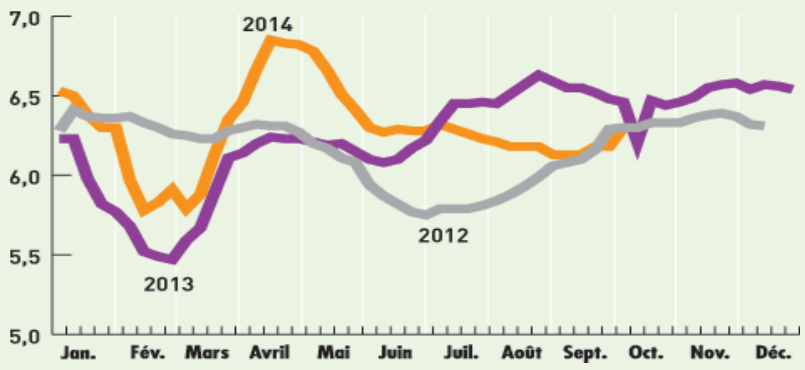
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 06/10/14 au 12/10/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,68 €**	**6,33 €**
Couvert	16-19 kg	**6,73 €**	**6,65 €**	**6,30 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,91 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 06/10/14 au 12/10/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,30 €	**5,95 €**	**2,29 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 06/10/2014 au 12/10/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,64 0,10	6,56 0,06	5,87 0,92	-	-	-	-
	R Var.	6,19 0,21	6,28 0,17	6,19 0,12	-	6,68 0,04	6,66 0,01	-	-
	O Var.	-	-	-	-	6,28 -0,01	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,44 0,12	6,35 0,06	5,84 0,61	-	6,76 -0,04	6,64 0,01	-
	R Var.	6,26 0,21	6,36 0,26	626 0,20	5,56 0,19	6,69 0,03	6,65 0,04	6,46 0,14	5,90 0,26
	O Var.	6,21 0,34	6,23 0,42	-	-	6,33 0,09	6,30 0,10	-	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	5,27	-		5,91 0,04	-	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Agneaux : suite à la fête de l'Aïd. Moins desortie entraînant une hausse des cours. Brebis : cours globalement reconduits.
Zone sud : Baisse des volumes, commerce calme en agneaux. Marché stable en brebis.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 37 à 40
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
37-38/2014		**165 000**	**0,186**	-	-	**6**
39-40/2014		**60 000**	**0,194**	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 8er octobre 2014

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,50 à 4,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,20 à 7,40 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,20 à 8,60 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	160 €	150 à 160 €
2e coupe	Inc.	Inc.
3e coupe	Inc.	Inc.

Porcins

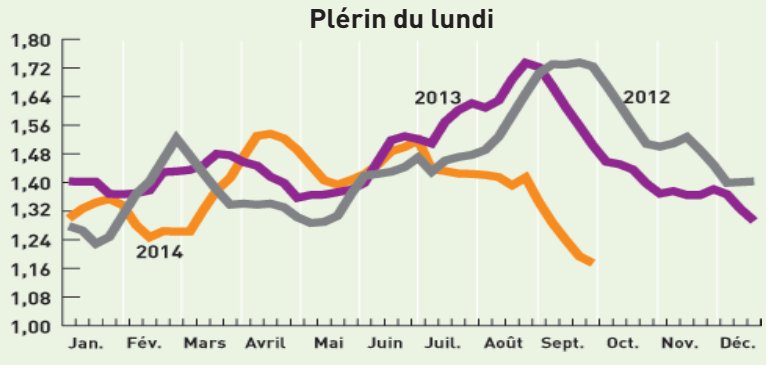
Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 821 porcs présentés) *Cotations du lundi 13 octobre 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,175 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 03/10 au 09/10/14*

1,46 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

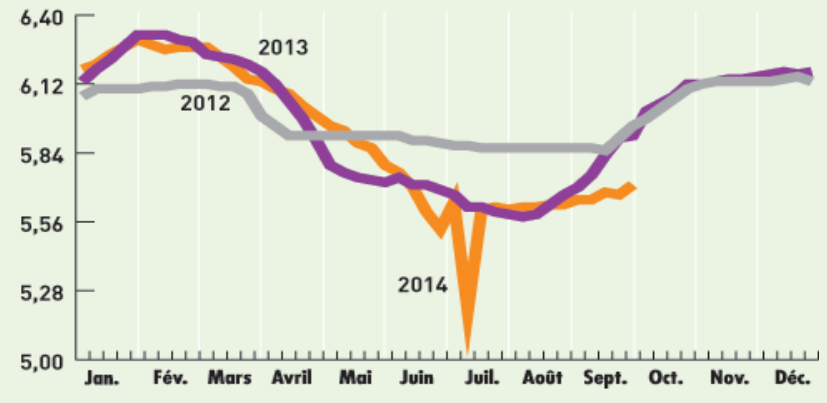
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 06/10/14 au 12/10/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,35 €**	-	-
U	-	**7,73 €**	**6,94 €**	-
O	-	**5,71 €**	**4,96 €**	**3,82 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 13/10/14 au 19/10/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**158**	**335-5765 €**	**230-385 €**	**150-200 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**270-330 €**	**230-300 €**	**130-150 €**	**50-70 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**390-500 €**	**310-380 €**	**160-200 €**	**70-90 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**510-590 €**	**380-430 €**	**210-230 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**1047**	**150-260 €**	**100-180 €**	**20-80 €**	**10-40 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 06/10/14 au 12/10/2014*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,30 €**	**2,20 €**	**1,48 €**	–
Bons	**1,98 €**	**1,73 €**		

Céréales

Marché du 02 octobre 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	3 d'oct.	165	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%.	3 d'oct.	162	N C
Aube/Yonne	fourrager	oct.-déc.	123	T C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	oct.-déc.	126 à 127	N C
Sud Côte-d'Or	62 kg/hl	6 d'oct.	125 à 127	T C
Nord Côte-d'Or	63 kg/hl	6 d'oct.	125	N C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	oct.	132 à 135	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône			inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/		oct.-déc.	124	T C
Sud Côte d'Or/Saône-et-Loire		8 de nov.	130	A C

POIS	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		oct.-déc.	195	N C
Yonne		oct.-déc.	195	N C
Côte d'Or		oct.-déc.	200	N C

FÉVEROLLE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	oct.-déc.	215	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds cse cess MF 5455, T3, 105 CV + booster boîte Dyna 4 + bâti MX année 2009, 3600 h, tbé + NH TS 100 an 2003, 2600 h, 90 cv vitesses electroshift tbé
✆ **06.87.55.29.38**

07 - Vds Landini 80CV 4RM Egale 3500H Poste conduite reversible TBE aucun frais à prévoir
✆ **04.75.08.66.82**

26 - Vds tract Valtra N142 950h 2011 150cv 4cyl - chargeur BM HSC430 - Charrue Rabe Super-Albatros 140 - Semoir engrais Kuhn axis
✆ **06 59 73 62 23**

26 - Vds cabine tracteur Lochmann F19 TBE, prise chauffage, poste CD, prix 800 euros.
✆ **06 21 39 07 06**

57 - Vends tracteur Claas Axion 840 Cmatic 240 cv, 2.350 h tbé, relevage avant, option 4DE.
✆ **06 62 49 43 33**

59 - Vends moteur Perkins AD 3.152 neuf pour super 7.D S7 N.71 D.30 Clark Yale Yster demi prix neuf à voir tournant.
✆ **03 61 38 04 28 le soir**

88 - Vds trac New Holland T4020 4x4 65 CV 2010 fourche Alo Q35 1800 heures cause cessation 29000 euros HT très bon état cabine clim.
✆ **06 83 31 07 92**

89 - VENDS tracteur JD 6900, 5 800 h, rel. avant, an. 96, - tracteur 6 200 + ch 653, année 97, 4 900 h. (réf. 4208)
✆ **06 77 87 28 81**

Travail sol

01 - Vds rotovator Kuhn EL 201, 3m, boîtier 200 ch, boite vitesse bêches coudées roues AR état neuf
✆ **06.07.84.53.68**

01 - Vds charrue 4 corps Vogel et Noot très bon état à débattre et enrubannage de luzerne à débattre
✆ **06.62.35.74.56**

01 - Vds rabot à lisier Loiseau 2m30 de largeur - 2 jumelages Sodijantes GS MD+4 20R38 et 480.70R28 4 verrous
✆ **06.40.18.07.28**

38 - Vds charrue trisocs sécu semoir blé combiné 3m vibro 2m50 pulvé 600L R 9m élévateur 7m.
✆ **04 74 84 46 27 HR**

42 - Vds charrue Kvenerland 4 socs varilarge non stop semoir Nodet 25 rangs jalonage traceu.
✆ **06 30 82 10 29**

71 - Vds herse rotative 2,50, semoir 2,50, charrue Brabant tri-socs extensible, GD, bon état.
✆ **06 14 23 83 37**

71 - Vds pulvé. Hardi 800 L, 15 m, distributeur engrais Sulky 1155, bon état.
✆ **06 66 67 54 20**

Récolte

01 - Vds faucheuse 7 ass. Claas 3050 révisée tbé, andaineur tandem Fella tbé, peu servi - calèche 4FR disq.+bricole
✆ **04.74.30.10.57 ou 06.83.32.43.99**

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses MD et presses à balles rondes Claas, JD, NH, Fahr, Welger, MF, Arobale Krone (réf. 410B)
✆ **06 29 81 80 05**

84 - Vends machine à vendanger Braud 25-14 bon état : 5 000 euros à débattre.
✆ **06 72 38 38 23**

Taille

84 - Vds écimeuse frontale marque Ferrand, année 2002. Très bon état, peu servi.
✆ **06 08 23 76 47**

Agri. divers

01 - Vds 2 silos à farine 10 et 12T + pompes de prairie + baignoire pour abreuvoirs
✆ **06.80.14.58.39**

21 - VENDS benne Krone 6 T., - tonne à eau, 3 000 l. avec pompe et tonne 800 l., le tout en TBE. (réf. 4205)
✆ **06 82 93 88 54**

38 - Vds combiné doublet reccord 3 m porte à court lame avant avec dents - semoir blé Nodet 3 m à socs compt ha traceur herse - 2 éléments semoir ebra pignons légumes.
✆ **04 74 84 72 44 HR**

38 - Vds scies circulaires à chevalet AMR kws 60 - 400 v, très bon état.
✆ **06 86 96 86 60**

38 - Vds désileuse pailleuse 6,6 m3 salle traite 2x4 décro. Melotte 2 nourrisseurs veaux.
✆ **06 70 24 56 64**

42 - vds broyeur Deswoy larg trav. 2.80 m 1500 euros ttc - sous soleuse Huard 3 d - mat. lourd 1500 euros ttc
✆ **06 88 38 03 06**

58 - Cause retraite VENDS MF 6245, 2 600 h, 85 cv, - semoir G Nodet 3 m., 17 rangs, - épandeur Jeantil 7560 K, - herse emousseuse Fillion 6 m., - presse MF 166 V, - andaineur 353, Vicon kver, - bétaillère 3 m., - matériel divers (réf. 3901)
✆ **03 86 22 22 19**

71 - Epareuse Nicolas bras 4,60 m, rotor 1,20 m, rééquilibre fléaux neufs, sécu. hyd., 4.600 € ht.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Super promo sur 4 barrières PVC en stock : la 2,20 m à 190 € ht et la 3,20 m à 225 € ht.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A v. pailleuse distributrice enrubanage, 5,200 m3, trainée goulotte orientable, cdes élect.
✆ **06 75 69 62 04**

73 - Cause cessation vends tract New H 4835, Ford 4110, malaxeur, pelle, roto, lame niv, divers broyeur.
✆ **04 79 28 15 10**

74 - Vds presse moyenne densité John Deere, engrangeur, charrue Kverneland trisoc, cuve fioul 10 000 litres.
✆ **07 61 97 07 23**

84 - 30-Vds cover-crops 18- 20- 22- 24 - 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, charrues nonstop 3- 4- 5 socs, vibroculteurs 6 m et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

01 - Vds désil. Lucas G Silogrif 2001 hydro élect. bon état
✆ **06.86.68.30.27**

01 - Vds filets cages et caisses à farine (500kg) pour volaille de bresse
✆ **06.40.18.07.28**

69 - Vds désileuse Jeulin 1,5 m3 tapis pignons servi 1 an. Très bon état à débattre 1200 euros HT.
✆ **06 26 64 25 64**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds beau Renault Master bétaillère, 06/93, 335 000 km, carrossé (Ménard) bovins/chevaux, CT OK, distrib. OK, certificat étanchéité 2012, matériel TB entretenu, prix 6500 euros
✆ **06.87.05.63.94**

42 - Vds C 15 D - 82000 km - an 93 - courr. distr. changée - état neuf - CT OK - 3000 euros -
✆ **06 87 77 09 88**

69 - Frigo 3T5 Mercédès 311 moteur neuf 0 km, groupe Carrier route secteur. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Vds Fiat Doblo frigorifique, 2009, 105 cv, TBE, CT OK, 155000 km, convient pour petites livraisons.
✆ **06 88 55 47 12**

Quad

38 - Quad Polaris de 2013, état neuf, 1000 km tva récup. + accessoires garantie jusqu'au 05/2015 : 6500 euros.
✆ **06 71 38 55 12 ou 04 56 22 36 12**

Tourisme

38 - Vend Laguna diesel 22 clim, anti démarrage radio casette distribution faite contrôle OK état exceptionnel.
✆ **06 70 66 62 19**

39 - A vendre camping-car homologué 3 places sur base LT35. Tout équipé. Isolation 2 couches pour utilisation en montagne. 5 000 euros
✆ **03 84 60 15 18**

42 - vds Renault Scenic 1.9 DCI 2002 164 000 km, bon état, pneus neige - Marcenod
✆ **04 77 20 70 51 ou 06 19 58 32 86**

89 - VENDS Mazda BT50, 2009, blanc, 75 000 kms, Freestyle, pneus av neufs, TBE, 9 500 € HT (réf. 4203)
✆ **06 09 03 33 69**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin et regain moyenne densité récolte 2014 possibilité livraison
✆ **04.79.42.56.61. hr**

03 - Vd maïs ensil pi entière ou épis en bottes.
✆ **06 11 95 67 74**

21 - VENDS foin et regain BR 10 et 13 T., 80 et 90 € la tonne HT (réf. 42VB2)
✆ **06 87 18 37 72**

21 - VENDS paille bottes 120 x 70 sous abri, récolte 2013 + 2014 (réf. 420A)
✆ **06 32 38 68 08**

26 - Vds courges muscade butternut potimarron. Prix selon quantité.
✆ **06 87 51 48 38**

26 - Ach : Quelques cts de kg de triticale + avoine noire de printemps à resemer
✆ **06 33 44 14 97**

26 - Vds maïs pour ensilage - grains ou plantes entières. Vds lève sacs.
✆ **06 08 76 06 57**

38 - Vds foin 2013-2014 en petites bottes + regain - 2 roues + 1 de secours 6,5x20.
✆ **06 61 88 40 46**

39 - Vds paille et foin rendu franco bottes rondes ou carrées
✆ **06 73 92 81 55**

39 - Vds foin bonne qualité récolte 2014 environ 400 balles rondes 130x120
✆ **07 89 51 71 33 - 03 84 70 30 48**

Fourrage

54 - Vends foin BR 120 et 160 bonne qualité, stocké sous hangar. Livraison possible.
✆ **06 88 43 42 73**

74 - Vends foin regain récolte 2014 balles rondes et cubiques, livraison possible. Salle de traite 2x5.
✆ **0613585315**

M. DUMONT VENDS PAILLE et FOURRAGE
Livraison camion remorque.
Tel. 06 23 79 23 84

Pépinière

07 - Vds Abricotiers Bergeron greffé haut sur Rubira
✆ **06.86.04.97.33**

69 - Vds rondins châtaigniers 2 m. pour piquets livrés.
✆ **06 85 07 89 07**

Propriété

73 - Cherche exploitation agricole céréales ou zone beaufort, ou activité para agricole (déneigement, etc)?
✆ **02 54 71 08 56**

84 - Vends vignes AOC côtes du Rhône 2 HA 24, Violès (84150).
✆ **04 90 70 93 29**

Terrain

42 - Vds à Paladru (38) 6000 m2 Noyers hybrides et 14 000 m2 gros bois divers- seul tenant
✆ **06 08 25 82 44**

Divers

25 - VDS lot de 8 génisses Montbéliarde bio de 1 an et demi cause surnombre 6.000 euros + vds bineuse à maïs 1.000 euros + grapin à fumier Mailleux + cherche faucheuse Kuhn 7002 + aligneuse à cailloux.
✆ **06 30 88 23 26**

Professeur SANA
Résoudra vos problèmes
Amour - Affection
Fidélité pour mariage, chance en affaires, désenvoutement, exorcisme, concours, travail, sport, etc.
Par correspondance, déplacement poss. 100 % efficacité
06 14 17 03 37 - 01 41 71 52 77

42 - Vds piquets acacia 2m10 appointés - 2.60 euros pièce
✆ **06 18 12 23 43**

Maître MOUNTA
Voyant Médium Guérisseur
Résout vos problèmes d'amour. Retour express de l'être aimé, fidèle et soumis. Chance. Protection contre les mauvais sorts (voir ses ennemis à genou). Désenvoutement, etc...

ESPACE Affaires

SECOMAT CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, électricité...
Tel : 05 45 20 51 70
Fax : 05 45 95 11 03
www.secomat.net

La Maism de l'Eleveur
Tél. : 03 24 71 74 27 - Fax : 03 24 71 97 70 - 08400 Vouziers
Chéneau auto-porteur 270 16,45* 120
Chéneau-éco 180 12,45* 90
Assemblage facile par boulonnage
Profil C140 Spécial bardage 140 7,70* 50
Profil C160 55 160 8,75* Spécial couverture
* Prix HT soumis à conditions, nous consulter

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
PORTES COULISSANTES EN KIT
Montage double rail
NOUVEAU
Vidéo de pose sur : www.porte-en-kit.fr
➲ largeur 3.06m - 4.06m - 5.06m - 6.06m
➲ hauteur sur mesure 2.50m à 5m

DÉCOUVREZ LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
www.reussir-boutique.com

UNISERVICE BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE • STOCKAGE
• GARANTIE DECENNALE • PME-PMI
• ELEVAGE • CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TÔLES LAQUÉES 1ER CHOIX
4 nervures c'est économique
➲ 4 nervures eps. 0,50 4,85 le m²
➲ 4 nervures eps. 0,60 5,80 le m²
5 nervures pour de résistance
➲ 5 nervures eps. 0,63 5,95 le m²
➲ 5 nervures eps. 0,75 6,85 le m²
pour + de 500 m², remise de 0,20€/m²**
*Prix HT pour + de 200 m²
**Offre soumise à conditions

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

MATERIELS FENAISON
Fauch/condit JOHN DEERE 730, état neuf, fauche sur 40 h, 2013, 3m00
Fauch/condit JD 730, rev/gar, ttes pièces d'usure neuves, 2004, 3m00
Fauch/condit KUHN FC 250 G, à réviser, petit prix, 1993, 2m50
Faucheuse KUHN GMD 600 GII, état moyen, petit prix, 1998, 2m40
Faucheuse KUHN GMD 350, état exceptionnel, 2011, 3m50
Faucheuse KVERNELAND 2524, BE, petit prix, 2006, 2m40
Faneuse KVERNELAND 8068, TBE,orientation hyd des roues, 1998, 6m80
Faneuse KUHN GF 6301 MH, BE, 1996, 6m30
Faneuse KUHN GF 5001 MH, à réviser, 2000, 5m00
Faneuse CLAAS Volto 770, TBE, 7m70
Faneuse VICON Fanex 553, état moyen, petit prix, 2000, 5m50
Andaineur KRONE Swadro 461, TBE, révisé, 2003, 4m60
Andaineur KUHN GA 3501 GM, TBE, révisé, 2008, 3m50
Andaineur CLAAS Liner 430.S, BE, 2004 ,4m30
Presse b.r JOHN DEERE 592 1m81, BE, liage ficelle, 2004
Presse b.r JOHN DEERE 582 Maxicut, à rev., fic/fil, am rotatif, couteaux, 05
Presse b.r CLAAS Variant 260, fic/fil, TBE, ameneur rotatif, 2007, 6000 bts
TRAVAIL DU SOL
Cover crop KUHN XS 24, TBE, disques neufs, 2008, 3m00
Charrue NAUD RN 2.04, trisoc, non stop, 14", BE, déstockage, 1991
Herse roto RABEWERK MKE 300, dents carb. neuve, porta. hydro, 89, 3m00
Combine de semis KUHN HR 303 + venta 24 rgs pneumat., 2005, 3m00
ÉPANDAGE ET TRANSPORT
Épandeur à fumier GILIBERT Helix 6 pro, BE, 2 heris verticaux, 2006, 6 T
Tonne à lisier AGRIMAT CHE 65, TBE, révisée, 1997, 6500 litres
BROYAGE ENTRETIEN
Épareuse MC Connel PA 5600, bras avance, com elec, BE, 2008, 5m60
Broyeur AGRIMASTER RV 520, repli. hydro 2 x 2m60, TBE, révisé, 2009
Broyeur DESVOYS DR4 280, BE, 2009, 2m80
Défi-Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

63 - CHER. vêtements anciens travail et paysan, biaude, bourgeron, velours, vestes, blouse maquignon, même mauvais état achat ou débarras.
✆ **06 85 97 74 64**

89 - Proche de la retraite CHERCHE repreneur pour tournée de distillation (réf. 4103)
✆ **06 24 83 68 71**

89 - RECHERCHE 5 à 7 m3 de terre végétale à livrer à Lainsecq. (réf. 4201)
✆ **06 70 64 74 12**

Location

Agricole

69 - Viticulteur cherche vigne en métayage ou en fermage nord du Beaujolais. GFA domaine Berrod.
✆ **06 79 07 68 05**

89 - A louer à Gurgy (89250) bordure ruisseau, irrigation, deux hectares maraichage bio, terre 1ère, 10 km Auxerre (réf. 410A)
✆ **03 86 53 02 45**

Offre

Emploi

39 - Expl. lait comté bio 280 000 l, 125 ha, 15 ha de cult. rech. JA pour reprise progressive. Pour tout renseignement :
✆ **07 87 68 19 87**

69 - Jeune auto-entrepreneuse cherche heures de travail les mardis et jeudis matin en transfo vente traite.
✆ **06 60 44 21 58**





URGENT -URGENT-URGENT
BRAZEY MOTOCULTURE - 21470 Brazey-en-Plaine
CONCESSIONNAIRE DEUTZ FAHR-GRIMME-ISEKI
RECRUTE pour Sud 21/Nord 39
1 commercial(e) confirmé(e) zone grande culture ou débutant(e) très motivé(e)
Envoyer CV et lettre de motivation
brazey-motoculture@orange.fr - Tel. 06 09 92 03 30
Discrétion assurée

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 72

69 - Beaujolais : région Villefranche 69 exploitation viticole recherche salarié qualifié - poste à responsabilité - plein temps CDI - pour travaux manuels de la vigne - conduite et entretien matériel, vinification et travaux de cave. Salaire motivant. Adresser courrier a - Thierry Chevalier 241 montée des cordeliers 69 640 Denicé (qui transmettra) ou
thierry.chevalier@orange.fr

Service

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles... Rectification culasse, etc... http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

69 - A votre disposition sur 01 - 69 - 71 pour le battage de vos maïs, tarif economique. Contactez nous pour devis.
✆ **06 60 74 00 38**

69 - ETAR René Lhopital - Broyage, débroussaillage, élagage (rotor), élagage d'alignement (Lamier)
✆ **06 06 64 78 22**

89 - ET alentours récolte maïs MB New Holland CR9070 6 rangs 75 cm broyeur. ETA Collignon (réf. 4104)
✆ **06 87 49 67 75**

Animaux

Divers

73 - Groupement pastoral propose hivernage pour bovins avec possibilité de saillie par taureau, entre Ardèche et Var, de début novembre 2014 à début juin 2015. Pour tous renseignements contacter : combaz.jeanluc@sfr.fr.
✆ **06 11 14 55 72**

Bovin

01 - Part prendrait 20 bovins en pension de suite étudie toutes propositions bât. ventilé
✆ **06.81.87.23.48**

01 - Vds génisses prêtes Montb
✆ **03.85.30.43.64. après 20h30**

01 - Vds 12 génisses Montb génotypées de 8)14 mois prix 900 euros de moyenne
✆ **04.74.30.41.06**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 2 ans, 1 an, IA, HBL, - vaches pleines, vêlage nov-décembre, père qualifiés Lanaud (réf. 390C)
✆ **06 28 02 04 05**



Cause cessation
Vente de cheptel au cadran
50 vaches garanties pleines
Cheptel indemne IBR A
Jeudi 30 octobre 2014
Expo : 12h30 - Vente: 14h30
à Moulins d'Engilbert (58)
Renseignements 03 86 84 28 75

03 - Vds cse cess vaches laitières génisses montbeliardes croisées
✆ **04 70 66 79 87**

21 - Cause retraite VEND cheptel charolais IND IBR dont 2 bons taureaux de 4 ans (réf. 4102)
✆ **06 17 06 24 93**

21 - VENDS taureaux 18 mois charolais, vêlage facile. Fred. Lechenault - St Thibault (réf. 4206)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - VENDS cause retraite taureau 2 ans inscrit, IND IBR. Tursin Jean (réf. 4202)
✆ **07 50 36 69 47**

21 - Elevage HB Limousin VEND 1 taureau 30 mois, - mâles 12 mois, - génisses 12 mois, TGS. facebook viande limousine de cote d'or (réf. 420E)
✆ **06 30 82 41 63**

25 - Race Montbéliarde VEND ou ECHANGE génisses pleines, vaches laitières, livraison assurée (réf. 420B)
✆ **06 82 66 55 60 - 03 81 50 46 81**

39 - Cse cessation vds vaches laitières (46) prêtes vêlées ou en lactation et pour élever des veaux
✆ **06 71 97 88 34 ou 04 74 50 75 95**

42 - Elevage Aubrac HBA vds taureau 4 ans type viande + mâles femelles de l'année TGS
✆ **06 07 59 08 74**

42 - vds trés bons taureaux prêts à saillir, Holstein Rouge et Noir , Montbéliard, livraison garantie et possibilité location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds vaches Limousines à veler Oct - Nov
✆ **06 16 05 39 00**

57 - Vends vaches laitières bio Holstein + veaux Montbéliards, génisses de tout ,ge certifiées AB.
✆ **06 75 04 74 08**

58 - VENDS TB T 18 mois charolais HBC, - veaux reproducteurs HBC, - taureaux 18 mois Limousin, - veaux reprod. Limousin, indem. IBR, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 3803)
✆ **06 72 26 48 56 - 06 78 97 54 52**

58 - Decize à VENDRE taureaux reproducteurs ind. IBR, toutes garanties sanitaires (réf. 38VB1)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS repro. 11 mois et 2 ans HBC, origine IA, bon index, vêlage facile. EARL Dominique Compot (réf. 400B)
✆ **06 03 59 84 26**

58 - El. LIMOUSIN VENDS taureaux adultes, 18 mois, veaux de l'année HBL ou non, IND IBR. David Thoulé. (réf. 400D)
✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC, - génisses 18 mois, - veaux de l'année. TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 42VB1)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux inscrits ou non inscrits, prix raisonnable. Pautet (réf. 4207)
✆ **03 86 30 85 24 - 06 13 33 44 38**

58 - VENDS 10 génisses pleines HBC à terme du 21/11 au 30/12/2014, IBR A. EARL Berger - 58250 Ternant (réf. 420D)
✆ **06 25 72 20 74 ou 06 03 61 72 87**

63 - AV cheptel laitier C. Lait. IA cause retraite.
✆ **04 73 85 44 37 HR**

63 - Elev. Salers trait HBS IBR A VD 1 taur 3 ans, 2 taur. 18 mois, vaches pl. vacc. BVD.
✆ **04 73 21 14 20 ou 06 68 54 34 36**

69 - Achète tte l'année pour engraisser vaches ges. bts. lait. bldes aquitaine ou autre race viande ou cx, dpt 01 69 07 26 38 71 21, règlt assuré
✆ **06 12 96 37 72**

69 - Recherche broutards biens formés et vaches charolaises pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds 8 vaches Montbéliardes garanties BVD IBR cellules Ronzon Franck.
✆ **06 87 24 36 24**

69 - Vend 4 génisses Prim'Holstein vêlage prévu le 31/10/2014.
✆ **06 83 53 04 52**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vds génisses laitières, cause cessation laitière, Prim'Holstein, IBR OK, dociles, terme novembre.
✆ **03 85 59 47 45**

71 - Elevage limousin inscrit HBL vend taureaux 18 mois et veaux 13 mois, issus d'I.A.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Elevage HBC Chemarin vend taureau 6 ans.
✆ **06 83 89 75 08**

71 - Vends 10 vaches charolaises gestantes, IBR A, cause surnombre.
✆ **06 28 28 75 47**

71 - Vends 3 génisses salers indemnes IBR, vêlage décembre, cause surnombre.
✆ **06 17 34 55 78**

71 - Vds génisse Prim'Holstein, terme 20/10.
✆ **06 70 85 01 66**

71 - Cause retraite vds génisses montb., terme oct. nov., IBR OK, insc. Upra.
✆ **03 85 53 93 19 ou 06 23 26 50 05**

71 - Vds très bon taureau 4 ans, HBC. Ducert Claude, Fin, 71220 Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - VENDS taureaux HBC viande et gabarit sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 420C)
✆ **03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89**

71 - Vds cause retraite 11 génisses charolaises, 30 mois pleines, vêl. janv.-fév., taureau 23 mois, HBC, IBRA.
✆ **03 85 59 43 95**

71 - Elevage HBC vds 10 bonnes génisses charolaises pleines, vêlage précoce, facile, IA, TGS, IBRA.
✆ **06 83 14 15 78**

71 - Cse cessation vds 18 jeunes vaches charolaises pleines, EARL Cortier, Viry.
✆ **06 85 39 72 25 ou 03 85 25 82 99**

71 - Vds taureaux HBC, TGS, type viande et élevage. Gaec Rat Pére et Fils, 71 Grury.
✆ **06 21 54 58 10**

74 - Vds taureau Montbéliard 26 mois et taureau Abondance 21 mois, inscrits (mères au CL).
✆ **04 50 52 57 02**

88 - Vds taureau blond d'Aquitain 7 ans calme garantie sanitaire, livraison, origine IA Maestro.
✆ **06 12 85 67 49**

Caprin

01 - Recherche chèvres de réforme par lot
✆ **06.12.61.55.72**

26 - Vds 50 chevrettes Saanen nées en sept 2014 capgène 1100l à 34,5TP 36,2TB
✆ **06 02 11 40 39 ou 06 46 78 00 72**

69 - Eleveur Lim. vds taureau 2 ans très bonnes origines issu cheptel inscrit Indemn IBR TGS.
✆ **06 03 59 21 63**

69 - Vds 1 bouc âgé de 2 ans + boucs âgé de 5 mois race Saanen, tous issus d'IA. troup. Indem CAEV à 1000 l.
✆ **06 62 10 25 23**

Ovin

21 - VENDS béliers charollais non inscrits rustiques et herbivores (réf. 4204)
✆ **06 88 09 86 43**

71 - Vends antenais charollais, inscrits ou non, et antenaises, mises en lutte, garanties sanitaires.
✆ **06 75 75 59 80**

s71 - Vends antenais, agneaux et béliers charollais, inscrits ou non, garanties sanitaires ARRARR.
✆ **06 80 32 10 83**

71 - Vends agnelles charollaises pour reproduction, origine inscrite.
✆ **06 08 02 53 35**

74 - Vends 30 agnelles + 30 agneaux à finir.
✆ **04 50 96 92 06**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

26 - Vds charcutiers 120 kgs, porcelets 25 kgs.
✆ **06 73 47 78 29 ou 04 75 62 80 43 (HR)**

Volaille-Lapin

38 - A vendre jeunes lapins Fauve de Bourgogne pour engraissement, prix : 7 euros.
✆ **04 74 58 34 63**

Chien

07 - Vds Chiots Border Collie pure race 3 mois mâle et femelle très bonne origine 80 à 100 € Mère n° 250269801616078
✆ **06.74.02.34.31**

23 - Vends chiots beauceron 2 mois parents pedigree mère n° LOF-1BEA13018120383.
✆ **06 50 19 98 86**

69 - A vendre chien de chasse Springer Spaniel mâle : marron et blanc - 18 mois - Prix à débattre.
✆ **04 74 05 75 76**

74 - Vends belle portée de beaucerons, nés le 24/07/14, non Lof, N° d'imm. mère 250269801546999.
✆ **06 81 57 34 42**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste Lapin Garenne Repris en parc Contrôle sanitaire Livraison Documentation
✆ **06.82.28.12.19**

Matériel divers

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le **surfaçage thermique**

Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tounet

UN RENDEZ VOUS À NE PAS MANQUER !



Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87
PORTES OUVERTES à l'étable
les 24, 25 et 26 octobre (présentation exceptionnelle)
50 taureaux de 18 mois - 25 génisses de 18 mois - 100 mâles reproducteurs de l'année
• 1er prix d'ensemble veaux mâles «mondial 2014»
• 2ème prix d'ensemble adultes grandes étables
• Six 1er prix et quatre 2ème prix «mondial 2014»
Livraison possible - Prix raisonnables
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux



Champlecy est dans le pré
ELEVAGES :
BONNOT Bernard (03 85 24 00 76),
DEVILLARD Jacques (06 18 54 64 88),
METROP Didier (06 83 65 20 26),
MONNET Charles & Olivier
(06 27 50 34 47 - 06 23 74 88 23)
Champlecy attitude
www.champlecy-attitude.fr

LUZY • 58
Journées Portes ouvertes
30 et 31 octobre 2014
4 élevages Charolais HBC
présentent leur production
• Earl des Couthions, Eric Lordey «Les Couthions» 06 25 12 46 13
• Earl Lordey Olivier, «Les Guittards» 06 23 85 87 54
• Gaec Marion Michel et Mikaël «Saint-André» 06 07 51 04 99
• Vadrot Gérard «Le Bois du Luzy» 06 12 37 42 98
Le meilleur accueil vous sera réservé lors de ces 2 journées portes ouvertes

Earl GABORY Jeux-les-Bard (21)
Élevage charolais HBC - Tel. 03 80 96 79 42 - 06 87 43 40 33
Visite à l'étable les 24, 25 et 26 octobre
Présentation des veaux de l'année dont certain origine sans corne, GRAND CHOIX de taureaux
et de génisses de 18 mois. *Le verre de l'amitié vous sera offert*
Toutes Garanties Sanitaires - Prix raisonnables - Vente permanente de reproducteurs

PORTES OUVERTES DANS 5 ÉLEVAGES HBC
BONNOT Richard et Michel
(GAEC des Grands Genêts)
"La Montagne" 71190 DETTEY
Tél. 03 85 54 59 14
GAEC de BUCHELEURE
"Bas de Velle" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 56 30
DESCHAMPS Patrick
"Les Petits Châteaux" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 59 31
GAEC Maréchal
"Bousserain" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 06 03 43 33 10
DESCHAMPS Jérôme
"La Mouille" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 03 85 79 53 93
Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 octobre 2014

Jeu. 23 et ven. 24 oct. 2014
PORTES OUVERTES EARL TOUILLON J.C.
Digoine 71430 Palinges
Veaux de l'année et 18 mois
Visite à l'étable à partir de 10h
Tél. 03 85 70 25 92
P. 06 83 20 63 65

PORTES OUVERTES
VENDREDI 24 SAMEDI 25 DIMANCHE 26 OCTOBRE 2014
Earl FROIDUROT Vincent - 7, Rue Vorriots - 21450 Jours-les-Baigneux
03 80 96 53 45 - 06 80 01 02 55 - 06 79 76 11 81 - 06 83 95 58 61

Possibilité de choisir en 2014 avec livraison et paiement en 2015
INDIANA
1er prix - Semur-en-Auxois 2013
1er prix - Moulins 2013
1er prix - Mondial Charolais - Nevers 2014
1er prix - Sommet de l'Élevage - Cournon 2014
CONSTRUCTIONS METALLIQUES
C.R.A.I.
21140 Semur-en-Auxois
«Présentation et inauguration de la stabulation équipée de photovoltaïque»
21140 Semur-en-Auxois - 03 80 97 17 70

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

L'AGE du 01/10/14 de la SCI ADJV, société civile immobilière au capital de 30 000 € dont le siège est à Malain (21410) 1 rue de la Poste, 442 417 317 RCS Dijon, a décidé d'étendre l'objet social à l'activité accessoire suivante : location d'emplacements de palettes.

Pour avis,

AL214213081

EDITIONS SPIRALINTHE

Société à responsabilité limitée
au capital de 122.000 €
Siège social : 26, place Notre Dame
21140 Semur en Auxois
407 888 346 RCS Dijon

L'assemblée générale extraordinaire du 3 juin 2014 a décidé de transférer le siège social au 7 avenue du Président Wilson, 75116 Paris.

La société sera désormais immatriculée au RCS de Paris

AL214213105

CHANGEMENT DE NOM

Madame Michèle **Gering**, née le 18 août 1958 à Montbard (21) demeurant 1 rue du Mont Réa à Ménétreux le Pitois (21) dépose une requête auprès du Garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronyme celui de **Mallejac**.

AL214213100

AVIS DE CONSTITUTION

Avis

Aux termes d'un acte SSP du 07/10/2014 à Chenôve, la société ci-après a été constituée :

Forme : SARL

Dénomination : MA MAISONNETTE

Siège : 1 rue Pasteur 21300 Chenôve

Objet : exploitation d'un fonds de commerce de restauration traditionnelle à consommer sur place et à emporter

Durée : 99 ans

Capital : 20 000 €Gérance : Claire Nouvelot, 23 rue Nodot 21000 Dijon

RCS Dijon.

AL214213086

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'un groupement forestier, sous forme de société civile, régi par les articles 1832 et suivants du Code civil et les articles L 331-1 et suivants du Code forestier, immatriculé au R.C.S. de Dijon, dénommé GROUPEMENT FORESTIER PIANETTI, au capital de 1.000 €uros, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec leurs accessoires ou dépendances inséparables, sur tous les terrains que le groupement pourra acquérir à titre onéreux ou à titre gratuit.

Son siège est fixé à Brion sur Ource(21570) 11 Rue de Belan et les gérants sont :

- Monsieur Guillaume Pianetti demeurant à Chatillon sur Seine (21400) 2 Rue Victor Hugo et
- Madame Audrey Pianetti demeurant à Brion sur Ource(21570) 11 Rue de Belan.

Les parts sont librement cessibles entre associés, conjoints, ascendants et descendants : la cession à tout autre personne est soumise à l'agrément des associés donné par décision collective extraordinaire.

AL214213096

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 9 octobre 2014, a été constituée la société :

Dénomination : BOURGOGNE LA BO'MBTP

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 10 G, rue de la Renouille - 21600 Longvic.

Objet : La réalisation pour le compte de tiers d'analyses, d'essais, d'inspections techniques, à l'exclusion des prestations de contrôle technique réglementées, d'études techniques et conseil, concernant les ouvrages de génie civil, de bâtiments et d'infrastructures.

Capital : 80 000 euros divisé en 800 parts sociales au nominal de 100 € entièrement souscrites et libérées en totalité.

Durée : 99 ans.

Gérance : Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 octobre 2014, Monsieur Julien Mourre, demeurant 5, rue de la Corvée - 21500 Touillon, a été désigné comme gérant pour une durée illimitée. L'immatriculation sera effectuée au RCS de Dijon.

AL214213098

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé du 06 Septembre 2014

Enregistré à Dijon, le 09/10/2014 - Bordereau n°2014/1856 Case n°35

Constitution d'une Société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination Sociale : «FRANK GRIVEL SAS»

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 10 000 €uros, Apports en numéraire

Siège Social : 2 Rue du Chatelois, 21200 Sainte Marie La Blanche

Objet Social: L'achat et la vente de véhicules neufs et d'occasions, la mécanique et la carrosserie des véhicules neufs et d'occasions par voie de sous-traitance.

La location de voitures pour des événements festifs, la location de véhicules cabriolets permettant aux touristes de visiter la région.

L'activité d'agent commercial et la vente à la commission de véhicules neufs et d'occasions

Courtage, Consulting, formation.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Président : nommé pour une durée non limitée : Monsieur Frank Grivel demeurant : 4 Rue de la poissonnerie, 71100 Chalon sur Saône.

Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon (Côte d'or).

Pour avis

La Présidence

AL214213102

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL GARAGE PATRICE

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social :
04 impasse des pâquerettes
21560 Couternon

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 10 octobre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL GARAGE PATRICE

Siège social : 04 impasse des pâquerettes, 21560 Couternon

Objet social : La mécanique automobile, la carrosserie, la réparation, l'entretien et la vente de tous véhicules à moteur neuf ou d'occasion, et tous accessoires et la motoculture.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Jimmy Patrice, demeurant à Dijon, 04 impasse des Pâquerettes, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

Pour avis : La Gérance

AL214213103

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CLAMEREY: Pré - Bois - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

5 ha 82 a 24 ca - La ronciere: C-126-127(J)-127(K)-129 - Le maupas: C-108(J)-108(K)-108(L) - Montpolot: C-117

GENLIS: Terre - Objectif : Priorité pourra être donnée à un projet de restructuration parcellaire.

86 a 30 ca - Le nicolot: ZC-121[46]

ROUVRES-EN-PLAINE: Terre - Objectif : Priorité pourra être donnée à un projet de restructuration parcellaire.

1 ha 90 a 20 ca - Les herbues: ZC-18

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 03/11/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 71) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHASSAGNE-MONTRACHET, SAINT-AUBIN et CHASSEY-LE-CAMP: Bois, Prés, friches, vignes en AOC Bourgogne, Maison. Biens occupés ; Priorité sera donnée aux locataires en place

CHASSAGNE-MONTRACHET: 3 a 11 ca - Les concis des champs: AM-126-128

SAINT-AUBIN: **2 ha 10 a 55 ca** - Bas de vermarain a l ouest: D-1303-1331 - Clairjon: C-806-816-817 - En cailleret: A-191 - En marange: D-652 - En vermarain a l est: A-399-404 - La comme du coin: C-472 - La garde: D-415 - La montagne: D-1232 - Le banc: D-911 - Le bas de la cote: C-187 - Le bas des reipes: C-780 - Les bruyeres: C-319-321 - Les castets: D-1085 - Les crais: B-742 - Les genouvrees au nord: D-872-874 - Les plaineaux: A-594 - Sous le bas de jorcul: D-483 - Sur roche dumay: A-889

CHASSEY-LE-CAMP: 54 ha 00 a 97 ca - Au beauget: B-202-203-213-223 - Au champ rouge: A-520-521-525-526-527-528 - Au noyer des pierres: B-794-795-912 - Aux brules: B-70-71-76-77 - Aux champs de chat: B-345-347-348-349-351-353-356-357 - Aux chataigniers: B-36-39-40-43-44-46-47-49(A) - Aux clous: B-147-151-152-153-163-173(A B)-174-175-179-180-181-182-188-189-191-194 - Aux pendants: B-278-283-285 - Bois de montot: B-382(B) - Bois sous roset: B-364-367-368-369-370-377 - Bois thiard du creux des c: B-614-624 - En la piece: B-10-11-12-13-14 - La chaumotte: B-535-551-552 - La combotte: B-379(B) - La cote de nantoux: A-289-290-291-296-297-298(J-K)-299-302-303-304-305-307-308-310(A)-592-617-651-662-670-671-674-675-693-694-697-698-717-728-776-780(A-B)-812 - La foret: B-796-797 - La souchenoire: B-556(AB)-(BB) - Le bas de la combe: B-303-304-305-327-330-335-336-339-340-341 - Les arnault: B-122-133-134-135-136-138-970(A-Z)-975 - Les teppes: B-574-576 - Nantoux: B-121-977(B-A) - Sous la fontaine: B-230 - Sur la troche: B-674-686-690-692-917 - Sur les buis: B-729-730-731-737-741-757(A-B)-764-765-769(J-K)-770 - Sur les thenes: A-551

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 03/11/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, Maison de l'Agriculture B.P. 522 71000 MACON Cedex 10, Tél.: 03 85 29 55 40 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL214213106

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er octobre 2014, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :

Dénomination sociale : SCEA de BUY

Forme : société civile

Capital : 550 300 euros

Siège : Buy, 58240 Saint Pierre le Moutier

Objet : Activités agricoles

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS

Apports de biens mobiliers : M. Henri Robert: 362 720,88 euros et Mme Marie Anne Robert : 217 859,07 euros.

Gérant : Mme Marie Anne Vollot épouse Robert, Buy, 58240 Saint Pierre le Moutier, a été désignée comme gérante aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive en date du 1er octobre 2014.

M. Henri Robert et Mme Marie Anne Robert sont tenus indéfiniment et solidairement responsables du passif.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts : Majorité des 3/4

Pour avis et mention, Les fondateurs.

AL214213104

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 213913032 concernant la SARL DIJ PEINTURE parue le 26/09/2014, il convenait de lire :

Gérant : M.Riondet Patrick, 25, Bld Maréchal Leclerc, 21240 Talant

AL214213074

DISSOLUTION LIQUIDATION

SERVICE ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE - SMI

Société par actions simplifiée
au capital de 48 000 €
Siège social à Chenôve (21300)
44 B rue de Longvic
339 776 031 RCS Dijon

D'un acte sous seing privé en date du 30 septembre 2014, il résulte que la société a été dissoute par anticipation le 30 septembre 2014 suite à son absorption par la société ETABLISSEMENTS G. BOUTILLON, société par actions simplifiée au capital de 456 734 € dont le siège est à Chenôve (21300) 44B rue de Longvic, identifiée sous le numéro 016 750 556 RCS Dijon, et ayant comporté l'apport, par la société absorbée à la société absorbante, de la totalité de son actif contre la prise en charge de l'intégralité de son passif.

Pour avis

AL214213094

BOURGOGNE ESPACE CONCEPT

EURL au capital de 5000 euros,
6 Rue Principale
21170 Aubigny en Plaine.
RCS Dijon 482154341.

Suite A.G.E du 02-07-2014 et à compter du 03-07-2014: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Vandewalle Xavier, 6 Rue principale, 21170 Aubigny en plaine . Siège liquidation: siège social.

Mention au RCS Dijon.

AL214213101

MODIFICATION DE CAPITAL

ENTREPRISE NOVELLI

Société à responsabilité limitée
au capital de 24.600 euros
Siège social : 60 B, rue René Coty
21 600 Longvic
393 088 588 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mai 2014, le capital a été réduit de 6.150 euros pour le ramener de 24.600 euros à 18.450 euros par voie de rachat et d'annulation de 150 parts sociales appartenant à un associé. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL214212181

ANTIDOTE CONSEIL ET FORMATION

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Parc des Grands Crus
60L, avenue du 14 juillet
21 300 Chenove
792 305 088 RCS DIJON

Par un procès-verbal des décisions de l'associée unique du 7 octobre 2014, le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 9 600 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL214213090

FINANCIÈRE VINGEANNE

SAS au capital de 152 700 €
Rue de Richebourg
21310 Beaumont Sur Vingeanne
447 476 458 RCS Dijon

Suivant décisions des associés du 31/07/2014 et du Président du 10/10/2014, le capital a été réduit de 151 700 € pour le ramener à 1 000 €, par voie d'annulation d'actions. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt RCS Dijon.

AL214213099

NON DISSOLUTION

KRYSTIBER

SARL au capital de 1.000 euros
Siège social :
9 Rue de l'Aviation
21121 Darois
488 622 267 RCS Dijon

Le 18 juillet 2207, l'AGE statuant en application de l'article L 223-42 du Code de Commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital.

Mention faite au RCS de Dijon

AL214213088

SARL ANGELWINGS

au capital de 20 000 €
Siège social : 5 Rue d'Alise
21000 Dijon
789 904 398 RCS Dijon

L'A.G.E. du 28/07/14 a décidé de ne pas dissoudre la Société (article L. 223-42 du Code de commerce).

Pour avis

La Gérance

AL214213091

POURSUITE D'ACTIVITÉ

TRANSDEV PAYS D'OR

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 537.075,00 euros
Siège social
26 rue Bouchet
Zone d'activités économiques
Cap Nord 21000 Dijon
389 589 755 RCS Dijon

Aux termes des décisions du 23 juin 2014, l'associé unique a décidé de poursuivre l'activité de la société malgré que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social conformément à l'article L 225-248 du Code de Commerce,

Le président a constaté en date du 9 juillet 2014 sur délégation des décisions de l'Associé Unique en date du 23 juin 2014 que le capital social de la société a été augmenté d'un montant de 1.171.800 € pour être porté à 1.708.875 € par apport en numéraire puis réduit d'un montant de 1.171.800 € pour être ramené à 537.075 € par voie de réduction de la valeur nominale de l'action.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de Dijon.

AL214213097

S.E.L.A.S «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD, Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER », Notaires
Siège à Dijon (21000), 23 rue Buffon

Suivant acte reçu par Maître Hugues Misserey, notaire à Dijon, le 4 octobre 2014, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : SCI PLAJJ

Siège : 9 rue Sainte Anne, 21000 Dijon

Durée : Quatre Vingt Dix Neuf ans (99 ans)

Objet : la propriété, l'administration et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en société

Capital Social : Mille Deux Cents Euros (1200€)

Apports en numéraires : Mille Deux Cents Euros (1200 €)

Gérants : Monsieur et Madame Emmanuel Cornilleau demeurant à Dijon, (21000), 9 rue Sainte Anne.

Immatriculation au RCS de : Dijon

Pour avis et mention

Me MISSEREY

AL214213083

DIVIGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 3 Place de Johannisberg
21190 Puligny Montrachet
788585198 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 25/07/2014, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL214213084

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Avis de gérance mandat

Aux termes d'un acte SSP en date des 30 juillet 2014 et 16 septembre 2014, la société BABOU, SAS au capital de 15 M €, RCS Clermont-Fd 311 315 329, a donné son fonds de commerce de biens d'équipement de la personne et d'équipement de la maison situé Centre Commercial Géant Casino 21300 Chenôve, en gérance-mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du C.Com. à la société SARL LONGCHAMP AUDIT CONSEIL, SARL au capital de 200 €, RCS de Clermont-Ferrand n°790 579 999.

En vertu dudit contrat, la société SARL LONGCHAMP AUDIT CONSEIL exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 1er août 2014, pour une durée déterminée de CINQ (5) mois, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois.

AL214213093

FUSION

ETABLISSEMENTS G. BOUTILLON

Société par actions simplifiée
au capital de 456 734 €

Siège social à Chenôve (21300)
44 B rue de Longvic
016 750 556 RCS Dijon

D'un contrat de fusion en date à Chenôve du 30 juin 2014 portant l'absorption, par la société, de la société SERVICE ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE - SMI, société par actions simplifiée au capital de 48 000 € dont le siège est à Chenôve (21300) 44B rue de Longvic, identifiée sous le numéro 339 776 031 RCS Dijon,

Et du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 30 septembre 2014,

Il résulte ce qui suit :

La société a absorbé le 30 septembre 2014, la société SERVICE ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE - SMI au moyen de l'apport de tout son actif contre la prise en charge de l'intégralité de son passif. La société absorbante étant propriétaire de la totalité des parts composant le capital de la société absorbée, la fusion a été réalisée sans augmentation de capital.

En conséquence de ce qui précède, le contrat de location gérance consenti par la société SERVICE ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE - SMI à la société ETABLISSEMENTS G. BOUTILLON a pris fin.

Pour avis

AL214213095

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

I.N.V. SOLIS

SARL au capital de 10 000 Euros
Siège social : 127 rue Amelot 75011 Paris
519 002 943 RCS Paris

Aux termes du PV du 01 octobre 2014, L'associé unique a décidé

- de transférer le siège social au Domaine de la Bourdillerie 58330 Bona, à compter du 01 octobre 2014.
- de nomme en qualité de gérant M. Philippe Ciret, Domaine de la Bourdillerie 58330 Bona, en remplacement de M. Xavier Lorigny.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Paris et au RCS de Nevers.

AL584213233

SCEA B.J.P. MARANCY

Marancy
58330 Bona
RCS Nevers - 799 460 621
Capital social : 821 200 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 23 septembre 2014, il a été adjoint à l'objet social : l'exploitation de la carrière de chevaux de courses dont la SCEA peut avoir la propriété ou la location.

Pour avis, la gérance

AL584213234

SCM DES GRAVIERES

SCM au capital de 6300 euros,
Chez M. Mathieu Bernard
Lieudit Rosier
58470 Magny Cours
751 427 311 RCS Nevers.

L'AGE du 07/10/2014 a modifié la dénomination sociale qui devient: SISA des gravières, a transféré le siège social à Maison de santé pluridisciplinaire rue des gravières 58470 Magny-Cours et a nommé gérant Mme Brigitte Tinot, 2 rue de l'enfer 58470 Magny-cours en remplacement de M. Gilles Cazin et de M. Patrick Liégeois, démissionnaires et ce à compter du 07/10/2014. Mention au RCS de Nevers.

AL584213245

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

SOCIETE NIVERNAISE DE DEBARDAGE FORESTIER ET DE TRANSPORTS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social: Allée des Noyers
58270 ST Benin D'Azy
691 880 389 RCS Nevers

Décision : Assemblée Générale Extraordinaire du 17 sept.2014
Objet : Transformation de la société en SAS
Anciennes mentions :
Capital social : 38 112.25euros
Forme : Société A Responsabilité Limitée
Gérant : Monsieur Pierre Micheldemeurant à Allée des Noyers. 58270 St Benin d'Azy
Nouvelles mentions :
Capital social : 50 000.00 euros
Forme : Société par Actions Simplifiée
Président : Monsieur Pierre Michel demeurant à Allée des Noyers 58270 St. Benin d'Azy
Admission aux assemblées et droit de vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis.

AL584213254

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 03/10/2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : NEW ONE STRATEGY
Siège social : 25 rue de Remeron, Saint-Eloi (Nièvre)
Objet :
- conseil et ingénierie en matière d'exploitation et de développement de tous véhicules terrestres à moteur, notamment lors de compétition de sports mécaniques,
- conseil en management et encadrement de pilotes de course automobile et d'équipe d'exploitation de véhicules de compétition
- service d'agence de pilote de course automobile, coaching, conseil en développement personnel et en matière d'amélioration des performances,
- conseil en gestion d'entreprise

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 500 euros
Gérance : Monsieur Didier Vincent, demeurant 25 rue de Remeron, Saint-Eloi (Nièvre),
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance

AL584213169

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Brisson le 01/06/2014 il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCEA DES PEPINIERES DURAND
Siège : Le Bourg - 58230 St Brisson
Forme : Société civile
Capital : 320 300 €
Objet : Gestion et exploitation de biens agricoles et plus particulièrement la culture de sapins de Noël
Durée : 99 ans
Apports : des biens mobiliers pour un montant net de 320 100 € et du numéraire pour 200 €
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de Commerce de Nevers.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.
Pour avis, La gérance

AL584213170

Par acte SSP date du 01/10/2014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : HL
Capital : 5.000 €
Siège social : 9 Boulevard du Grand Pré des Bordes, ZAC Commerciale des Grands Champs, 58000 Nevers
Durée : 99 ans
Objet social : Vente en détail de prêt-à-porter homme-femme-enfant, chaussures, textile, accessoires de mode, bijoux fantaisies, maroquinerie, articles de décoration, cadeaux et bazar, et tous produits non réglementés.
Gérant : M.Han Minghua, demeuant 3 Rue Vincent Van Gogh, 94000 Créteil.
Immatriculation au RCS de Nevers

AL584213247

Aux termes d'un acte SSP en date du 04 Octobre 2014 il a été constitué une société :
Dénomination social : MAUJO
Siège social : La Rapine 58300 Saint Parize en Viry
Forme : Société Civil Immobilière
Capital social : 100 €
Objet social : la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme de bien immobilier que la société se propose d'acquérir et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières et se rattachant à l'objet social
Gérance : Monsieur Maujonnet Mathieu, 50 rue principale 49630 Mazé.
Toute cession de parts sociales de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL584213258

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement rendu le 01/10/2014 il a été prononcé la conversion en liquidation judiciaire de :
DUMITRACHE BEREHOI Natalie Cristine
RCS Nevers 491 302 808
Restauration traditionnelle
41 Grande rue 58700 Prémery
Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

AL584213262

Par jugement rendu le 01/10/2014 il a été prononcé la conversion en liquidation judiciaire de :
LEPAGE Patrick
RCS Nevers 399 524 099
Autres commerces de détail sur éventaires et marchés
31 rue Saint-Martin, 58000 Nevers
Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

AL584213263

Par jugement rendu le 01/10/2014 , il a été prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
M.C.F.C MACONNERIE COUVERTURE FA√âADE CARRELAGE (SARLU)
RCS Nevers 522 117 720
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment route de la Gare 58470 Saincaize Meauce

AL584213265

Par jugement rendu le 01/10/2014 , il a été prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
OFFICE POUR L'ENERGIE BIOMASSE (SARL)
RCS Nevers 509 110 276
Activités spécialisées, scientifiques et techniques
diverses
le Bourg 58170 Millay

AL584213266

Par jugement rendu le 01/10/2014 , il a été prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
BOIS D'ORIGINES (SAS)
RCS Nevers 539 237 487
Services de soutien à l'exploitation forestière
hameau Plainefas 58140 St-Martin-du-Puy

AL584213267

Par jugement rendu le 01/10/2014 , il a été prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
GUILLOT ADELINE
RCS Nevers 341 698 918
Débits de boisson, Bar le moderne
2 Rue de la gare 58340 Cercy-la-Tour

AL584213268

Par jugement rendu le 01/10/2014 , il a été prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
THOMAS MARILLIER LYDIE
RCS Nevers 451 415 426
Autres services personnels n.c.a.
1 Rue du général de Gaulle
58660 Coulanges-les-Nevers

AL584213269

Par jugement du 01/10/2014 il a été prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
NADEX RENOVATION (SARL)
RCS Nevers 484 145 388
Construction d'autres bâtiments
27 route de Bouhy
58200 Alligny- Cosne

AL584213270

Par jugement du 01/10/2014 il a été prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
ALAGOZ SALIH
RCS Nevers 385 268 354
Services de soutien à l'exploitation forestière
47 bis rue Henri Bouquillard
58000 Nevers

AL584213271

Par jugement du 01/10/2014 il a été prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
CARELLI ELISA (SARLU)
RCS Nevers 502 978 042
Coiffure
avenue du Général Leclerc
58530 Dornecy

AL584213272

Par jugement du 01/10/2014 il a été prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
EURL GOSSET (SARLU)
RCS Nevers 523 652 014
Travaux d'installation électrique dans tous locaux
7 avenue Louis Coudant
58340 Cercy-la-Tour

AL584213273

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCM DE MEDECINS SPECIALISTES DE LA CHARITE

Capital social : 152 Euros
Siège social : 24 quai Foch
58400 La Charité sur Loire
SIREN 440 899 607 R.C.S. Nevers

Le 30 septembre 2014, l'AG a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30 septembre 2014.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis

AL584213203

SARL SSN

Société Ä Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 8000 euros
Siège social : 1 rue Père de Foucauld
58000 Nevers (Nièvre)
514 220 888 RCS

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 13 septembre 2014 la dissolution anticipée de la société à compter du 13 septembre 2014 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommé comme liquidateur : Gloria Sakaneno, demeurant à Nevers (Nièvre) 1 rue Père de Foucauld, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Nevers (Nièvre) 1 rue Père de Foucauld. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, Le liquidateur

AL584213239

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SOCIETE CIVILE DE MOYENS MOLINIER ANCIAN

SCM au capital de 18 690,25 euros
55 Rue Gambetta
58600 Fourchambault
RCS Nevers 325 843 043

Décision du 06/12/2012 : Dissolution de la Société suite à l'arrivée du terme à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Nomination de M. Thierry Ancian, dt 21 Rue Franc Nohain 58000 Nevers en qualité de liquidateur, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Décision du 06/12/2012 : l'Associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 06/12/2012, déchargé M. Thierry Ancian de son mandat de liquidateur,

donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS.

Pour avis

AL584213250

2MPE CONSEILS

EURL au capital de 5000 €
Siège social :
310 rue des ouches,
58130 Urzy
532 937 869 RCS de Nevers

L'AGE du 30/09/2014 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2014, nommé en qualité de liquidateur M. Darmagnac Patrice, demeurant 310 rue des Ouches, 58130 Urzy, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS de Nevers

AL584213255

Clôture de liquidation
Par délibération en date du 02-10-2014,
l'AGE. de la SCI LA JARNOISE au capital de 95.500 euros RCS Nevers 452 510 282 dont le siège est Le Jarnois 58230 Saint Agnan a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus à Monsieur Feuillebois de son mandat de liquidateur et constaté la clôture de la liquidation.
Les formalités seront effectuées au RCS de Nevers

AL584213261

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL GONNEAU MÈRE ET FILS

Les Brûles
58170 Luzy
RCS Nevers 438 748 212
Au capital de 292.600 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 8 septembre 2014, le capital social a été réduit à 265 500 euros.
Pour avis, la gérance

AL584213237

NON DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2014, il résulte que L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société à responsabilité limitée Agencement Peinture 58 dont le capital social est de 7622€, et dont le Siège social est situé 2b Rue du Berry à Fourchambault (58600) et immatriculée au RCS Nevers sous le numéro 404 964 181 (96b80)

AL584213189

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI DES CHAPELAINS

SCI au capital de 457,35€,
15 Chemin du Magny,
58180 Marzy,
391 689 577 RCS Nevers

L'AGO du 30.9.2014, a décidé de transférer le siège social de la société au 13 Rue du Vieux Château, Chez Christian Maillon, 58000, Sermoise/loire.

Mention au RCS de Nevers

AL584213243

SCI ROUMAGNE 2

SCI au capital de 457,35€,
15 Chemin du Magny,
58180 Marzy,
383 146 693 RCS Nevers

L'AGO du 30.9.2014, a décidé de transférer le siège social de la société, au 13 Rue du Vieux Château, Chez Christian Maillon, 58000, Sermoise/loire.

Mention au RCS de Nevers.

AL584213244

JURI-LAWYERS CONSULTANTS
Société d'Avocats Interbarreaux
52 rue du Docteur Courret
47200 Marmande 05-53-76-06-06

Transfert de siège social.
Aux termes d'une décision en date du28 Février 2014, l'associée unique de l'EURL EDELWEISS, au capital de 80 000 €, dont le siège social est Avenue du 85ème de Ligne, 58200 Cosne Cours sur Loire, immatriculée sous le numéro 447 854 472RCS Nevers, a décidé de transférer le siège social au RN7, l'Ile de Cosne, 58200 Cosne Cours sur Loire à compter du 28 Février 2014,et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL584213264

NOMINATION

EARL CHEVALIER

La Motte
58470 Magny Cours
Au capital de 227 670 euros
RCS Nevers 379 349 764

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er octobre 2014, il a été procédé à la nomination d'un cogérant, Mr CHEVALIER Baptiste, La Motte, 58470 Magny Cours.

Pour avis, la gérance

AL584213248

POURSUITE D'ACTIVITÉ

SARL BIO-NAT

18 rte Nationale
58300 St Léger des vignes
au capital de 10 000 €

Avis de perte de plus de la moitié du capital.

Au terme de l'AGE en date du 29/09/2014, l'associé unique a décidé la continuation de l'activité, conformément à l'article L223-42 du code du commerce.

RCS Nevers 527663967

Le Gérant

AL584213242

Maître Christophe ROBERT
10 rue Vauban
58000 Nevers

Modification statutaire

Par suite d'un acte reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à Nevers, le 2 juin 2014, enregistré à Nevers, le 22 septembre 2014, Bordereau n°2014/1150 Case n° 1, extrait 2503, les statuts de la société civile immobilière dénommée SCI 3B, au capital de 457,35 euros, dont le siège social est à La Fermeté (58160) Prye, identifiée au SIREN sous le numéro 431.722.842.et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers, sont modifiés ainsi qu'il suit :

Changement de siège social :

Le siège social est désormais le suivant : 101 rue de la Fosse aux Loups, Nevers (58000)

Changement de dénomination :

La nouvelle dénomination de la société est désormais : SCI NOGAMAT

Pour avis

Le Notaire

AL584213260

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI RIOUSSE

Société Civile Immobilière
au capital de 157 022,49 €
Siège social
49 Bis, Route de Nevers
58600 Fourchambault
343 105 474 RCS Nevers

Il résulte d'un acte sous seing privé du 30/09/2014 que Mme Chantal Gauthier dt à Nevers (58) - 30, rue Marcel Paul assume seule la gérance de la société depuis le 24 septembre 2010 en remplacement de Mr Jacques Riousse, décédé.

AL584213252

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SARL MEUNIER

SARL au capital de 7 622,45 euros
La Chapelle St André 58210 Varzy
RCS Nevers 422 541 573

Délibération en date du 19/09/2014, la collectivité des associés a pris acte du décès de M. René Meunier intervenu le 03/05/2014 et a nommé en qualité de nouveau gérant Mme Nicole Meunier, dt 16 Route de Corvol 58210 La Chapelle St André, pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 03/05/2014.

Pour avis la gérance

AL584213256

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

CESSION

SCP J.GAUTHIER ET E.CLERGET

Notaires associés
La Charité-sur-Loire (58402)

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel Clerget, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «Joël GAUTHIER & Emmanuel CLERGET», titulaire d'un Office Notarial à La-Charité-sur-Loire, 37, Ter Avenue Maréchal Leclerc, le 2 octobre 2014, enregistré à NEVERS, le 9 octobre 2014, bordereau 2014/1219 case 1

La Société dénommée **LA CLEF DES CHAMBRES**, Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 €, dont le siège est à Pougues-Les-Eaux (58320), rue de la Mignarderie, identifiée au SIREN sous le numéro 489082727 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

A cédée à :

La Société dénommée **SOCIETE HOTELIERE de Pougues-Les-Eaux**, Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €, dont le siège est à Pougues-Les-Eaux (58320), avenue de Paris, identifiée au SIREN sous le numéro 802626952 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers. Le fonds de commerce d'hôtels, restaurant, bar sis à Pougues-Les-eaux (58320) La Mignarderie, pour lequel le propriétaire failli était immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro489082727.

Le cessionnaire a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

Moyennant le prix principal de DIX MILLE EUROS (10.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour HUIT MILLE EUROS (8.000,00 EUR),
- au matériel pour MILLE SEPT CENTS EUROS (1.700,00 EUR).
- aux stocks pour TROIS CENT EUROS (300,00 EUR)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Me Aurélie Lecaudey, liquidateur judiciaire à Nevers (58000) 14 Avenue Marceau, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire

AL584213251

SCP J.GAUTHIER ET E.CLERGET

Notaires associés
La Charité-sur-Loire (58402)

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel Clerget, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «Joël Gauthier & Emmanuel Cclerget», titulaire d'un Office Notarial à La Charité-sur-Loire, 37, Ter Avenue Maréchal Leclerc, le 3 octobre 2014, enregistré à Nevers, le 9 octobre 2014, bordereau 2014/1219 case 2

Madame Malory, Fernande **Néant,** commerçante, demeurant à Saint-Léger-des-Vignes (58300) 96/98 route Nationale.

Née à Decize (58300) le 21 avril 1978. Célibataire.

A Cédée à :

Madame Elisabeth **Minot**, caissière, demeurant à Saint-Ouen-sur-Loire (58160) 38 rue des Essarts.

Née à Decize (58300), le 13 octobre 1970.

Divorcée de Monsieur Jean, Bernard **Decreaux** suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de Nevers (58000), le 8 octobre 1997, et non remariée.

Le fonds de commerce de débit de boisson sis à Saint-Léger-des-Vignes (58300) 96-98 route Nationale, pour lequel le propriétaire failli était immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 503838369. Le cessionnaire a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

Moyennant le prix principal de QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour DOUZE MILLE EUROS (12 000,00 EUR),
- au matériel pour TROIS MILLE EUROS (3 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître Aurélie Lzcaudey, liquidateur judiciaire à Nevers (58000) 14 Avenue Marceau où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

AL584213253

FUSION

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

IMPRIMERIE NORMALISEE

Société à responsabilité limitée
au capital de 124 000 euros
Siège social : ZI des Chamonds
4 rue Thomas Edison,
58640 Varennes-Vauezelles
RCS NEVERS 323 326 512

Par Assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2014, les associés de la société «IMPRIMERIE NORMALISEE», société absorbante, ont approuvé le projet de fusion avec la société «JPB FRANCE IMPRIMERIE», société absorbée, société à responsabilité limitée au capital de 7 622.45 euros sise à Paris (75008) 10 rue de Laborde immatriculée au RCS de Paris sous le n°392 135 737, les apports réalisés et leur évaluation avec effet au 1er janvier 2014.

Le boni de fusion s'élève à 17 006,37 euros.

La société «IMPRIMERIE NORMALISEE», étant propriétaire de la totalité des parts sociales depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de traité de fusion aux greffes des tribunaux de commerce de Paris et de Nevers, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et la société «JPB FRANCE IMPRIMERIE' a été dissoute de plein droit sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Aux termes de la même assemblée, les associés ont pris des décisons dont les mentions sont les suivantes :

Anciennes Mentions :

Objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce d'imprimerie situé 23 rue de Vauzelles à Nevers,

Dénomination : IMPRIMERIE NORMALISEE

Gérance : Monsieur Jean-Paul Hospital demeurant à Pouges Les eaux, 17 rue de Nevers.

Nouvelles Mentions

Objet social : l'exploitation de tout fonds d'imprimerie, la commercialisation de tous travaux et produits d'imprimerie, la gestion de tous les actes liés à la commercialisation de ces travaux et produits, c'est-à-dire, la constitution et la mise à jour de fichiers clients, le suivi administratif et financier, le recouvrement de créances, l'assistance et le conseil en communication publicité et marketing,

Dénomination : INORE GROUPE IMPRESSION

Gérance: Monsieur Jean-Paul Hospital et Madame Bernadette Hospital demeurant à Pouges-Les-Eaux, 5 rue du Pré Jacot.

Pour Avis.

AL584213249

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

FIDAL
1 Avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

GRANDE PHARMACIE DU PROGRES

SNC au capital de 2286 €
Siège social : 3 rue de la Draperie
89000 Auxerre
RCS Auxerre 778 108 639

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale du 26 septembre 2014, la collectivité des associé a prorogé jusqu'au 03/12/2056 la durée de la société et a modifié corrélativement l'article 5 des statuts.

Pour insertion

AL894213052

L'associée unique de l'EURL MANAGEMENT (RCS Auxerre B 534 136 650), a décidé aux termes d'une délibération extraordinaire en date du 10 octobre 2014 la modification de la date de clôture de l'exercice social.

En conséquence, l'article 10 des statuts a été modifié comme suit : « Chaque exercice social a une durée de douze mois qui commence le 1er mai et se termine 30 avril. »

Le dépôt des actes et pièces relatives à cette modification, sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, la gérance

AL894213333

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

EURL JEAN-CLAUDE BONNARD

Société à responsabilité limitée
au capital de 23 360 euros
Siège social : Les Fragnes
89520 Treigny
RCS Auxerre 437 579 436

Aux termes d'une décision en date du 31 aout 2014, l'associé unique a nommé Madame Marie-Pierre Bonnard, demeurant Les Fragnes 89520 Treigny, en qualité de gérante à compter du 1er septembre 2014 pour une durée illimité en remplacement de Monsieur Jean-Claude Bonnard, démissionnaire. L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence. Le nom de Monsieur Jean-Claude Bonnard a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Madame Marie-Pierre Bonnard.

Pour avis

La Gérance

AL894213342

Modification de l'objet social.

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 1 octobre 2014 de la société B & G AUTO, société à responsabilité limitée au capital de 8 000euros, siège social : 4 rue Pasteur,89140 Cuy, RCS Sens n°490 978269. Il a été décidé de étendre l'objet social de la société.En conséquence l'article n°2 des statuts a été modifié comme suit : «La société a pour objet :- Toutes activités d'achat et de vente de véhicules automobiles de toutes marques auprès des particuliers et professionnels ;- la location et le commerce de terrain de sports,articles de sports et autres activités pouvant se rattacher au sport;- le commerce de détail non alimentaire ;»le reste de l'article est inchangé.

Pour avis

AL894213348

ATM SOUDURE

SARL au capital de 15 244,90 euros
Siège social : Zone industrielle
du Moutois
89400 Migennes
384 473 534 R.C.S Sens

Aux termes d'une Assemblée générale en date du 30 septembre 2014 il a été décidé :

- De transformer la société en SAS à compter du 1er octobre 2014 ;
- De désigner Mme Christine Lucazeau, anciennement gérante, en qualité de Présidente,
- De nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire : le Cabinet Lavayssière Loillier Associés, sis 8, rue Camille Lenoir 51100 Reims;
- De nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant : le Cabinet ERIC LINASSI SARL sis 3, rue du Cadran Saint Pierre 51100 Reims.

Aux termes des décisions de l'associé unique du 1er octobre 2014 il a été décidé de nommer Madame Sylvie Owen demeurant 51, rue Manin 75019 Paris, en qualité de Présidente, en remplacement de Madame Christine Lucazeau-Godard.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt légal au TC de Sens.

AL894213353

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP CHATON - COSSARD - MARTIN
Notaires associés à Troyes (Aube)
30 Boulevard Victor Hugo

Suivant acte reçu par Maître Eric Chaton, le 6 octobre 2014, Monsieur Jacques **Petit** et Madame Jeanne **Van Gastel**, demeurant à Malay Le Grand (89), 23 Rue Carnot, mariés sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à Lailly (89), le 20 juin 1959, ont déclaré vouloir modifier leur régime matrimonial en adoptant une clause prévoyant qu'en cas de dissolution de la communauté par le décès de l'un d'eux, le survivant aura droit à l'attribution de la communauté en toute propriété sans exception, à charge pour lui d'en supporter le passif, ainsi qu'il est prévu à l'article 1524 alinéa 1er du Code Civil.

Oppositions : Elles devront être notifiées dans un délai de trois mois, de ce jour, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Eric Chaton, 30 Bld Victor Hugo à Troyes.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance de Troyes.

Pour avis : Me Eric CHATON

AL894213296

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 3 septembre 2014, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital variable de minimum 100 euros, en numéraire, dénommée «ECOT».

Siège social : 8, boulevard du Nord - 89660 Mailly Le Château

Objet social : Négoce de vins**Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS d'Auxerre

Président : Monsieur François Ecot, 8, boulevard du Nord 89660 Mailly le Château nommé pour une durée indéterminée.

AL894213105

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 octobre 2014, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : CENTRE êQUESTRE DE GALBAUX.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.

Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 7 500 euros.

Siège social : Galbaux, 89260 Voisines.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : Apports en numéraire d'un montant de 7 500 euros.

Gérant : Mme Séverine Lefèbvre épouse Lafont, demeurant à Voisines (Yonne), Galbaux.



TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/10/2014 prononçant la clôture du redressement judiciaire après exécution du plan de redressement de **Monsieur Joël Escobar** 23 rue de Rugny 89430 Baon. RCS Auxerre 319211090. CIP 2043.

AL894213303

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/10/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SASU MP SELFINOX** 105 rue des Mignottes 89000 Auxerre. RCS Auxerre 519839849. CIP 3378.

AL894213304

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/10/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Luc Etienne LE HUU** 15 chemin de St Jacques 89450 Asquins. RCS Auxerre 379630882. CIP 3507.

AL894213305

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/10/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl CENTRAL AMBULANCES** 55 avenue de la Tournelle 89000 Auxerre. RCS Auxerre 422835223. CIP 3271.

AL894213306

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/10/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl E.DRIVE AUTOMOBILES** 2 rue Anatole France et 33 Avenue Charles de Gaulle 89000 Auxerre. RCS Auxerre 523223519. CIP 3553.

AL894213307

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/10/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Fudila MASOLA** 3 rue des Mésanges 89000 Auxerre. RCS Auxerre 513669143. CIP 3571.

AL894213308

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/10/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire avec autorisation de poursuite de l'activité jusqu'au 21/10/2014 de **la Sàrl TC AMEUBLEMENT** avenue de Worms 89000 Auxerre (Négoce de meubles) RCS Auxerre 490764974. CIP 3487. Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny.

AL894213309

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/10/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **la SAS APPEL RHONE ALPES** 43, avenue de Paris 89470 Monéteau (Traitement et revêtement des métaux par application électrostatique). RCS Auxerre 530553254. CIP 3601. Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny.

AL894213310

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/10/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **la Sàrl FG BAT** 12, Rue de la Villotte Orgy 89240 Chevannes (Entreprise de bâtiment). RCS Auxerre 793644873. CIP 3606. Liquidateur : Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL894213311

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/10/2014 ouvrant une procédure de Sauvegarde au profit de **la Sàrl ENTREPRISE POMMIER 2F** 7 rue Marcot 89230 Rouvray (plomberie, chauffage) RCS Auxerre 444744718. CIP 3621. Administrateur Judiciaire : Maître Philippe Contant 7 rue du Pithou 10000 Troyes. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894213312

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/10/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **Madame Sylvie Yvette LEVASSEUR** Tour de l'Horloge, 9 place du Maréchal Leclerc 89000 Auxerre (vente de crèmes glacées). RCS Auxerre 790276430. CIP 3622. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894213313

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/10/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl ORPHEANE FRAGRANCE DIFFUSION** 74 route d'Auxerre 89380 Appoigny (import, l'export et le négoce de parfums et cosmétiques). RCS Auxerre 521064360. CIP 3623. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894213314

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/10/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl S.D.P.89** Parc Technologique d'Activités Chapelle, 23 rue de la Chapelle 89470 Moneteau (négoce d'appareils et d'équipement de projection de peinture). RCS Auxerre 539073106. CIP 3619. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894213315

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/10/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Pascal Bruno Serge DANGUY** 4 rue Alfred de la Loge 89660 Châtel-Censoir (boucherie charcuterie triperie volailles, conserves, oeufs, beurre). RCS Auxerre 419960968. CIP 3620. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894213316

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/10/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl OSEILLE** 16 rue du Clos de la Fontaine 89000 Auxerre (bar débit de boissons brasserie exploitation d'une piste de danse). RCS Auxerre 501020549. CIP 3618. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894213317

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/10/2014 arrêtant le plan de cession partielle au profit de Monsieur Eric Aubert et prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SAS ELECTRO-PEINTURE** 43, Avenue de Paris 89470 Monéteau (peinture par application électrostatique). RCS Auxerre 444540595. CIP 3587. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny

AL894213357

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AUGY - peupleraie

5 ha 17 a 73 ca - La champagne: A-4-5

QUENNE - terre à louer par convention d'occupation provisoire et précaire d'un an éventuellement renouvelable

17 ha 03 a 90 ca - Les ballets: ZK-8 - Voie d augy: ZH-130 - Grands champs: ZA-18 - Le poteau: ZB-36

VENOY - terre à louer par convention d'occupation provisoire et précaire d'un an éventuellement renouvelable

7 ha 23 a 60 ca - Grains d argent: ZC-36(J)-36(K) - La croix carree: ZR-10 - La roue: ZB-75

AILLANT-SUR-THOLON - terre, pré et bois-taillis - fonds occupé en partie

2 ha 64 a 35 ca - Bas de la chapelle laurett: ZH-61 - Champs blanchard: ZE-118 - Ferrillon: B-555 - L armitois: B-546 - La foret: B-352-410

SAINT-AUBIN-CHATEAU-NEUF - terre - fonds occupé

1 ha 41 a 62 ca - La coupe a renaud: A-182

GERMIGNY - pré

- 33 a 39 ca - Hameau de vieux champs: AI-309

- 3 ha 31 a 00 ca - La bouchee: ZH-21

SOUMAINTRAIN -pré

1 ha 50 a 20 ca - Pres de la laumaine: VA-56

FONTAINES - bâtiments d'habitation et d'exploitation avec terre et jardin

5 ha 60 a 45 ca - Les preaux: YB-4 - Les sorets: YA-64-65

Et par extension, location par bail rural sur FONTAINES ET MEZILLES

- FONTAINES - terre et pré

36 ha 01 a 97 ca - 'Les vergers': YA- 8- 13 - 'Les coffres': YA- 17(B)- 17(AJ)- 17(AK) - 'Les jurilles': YA- 37- 63 - 'Les sorets': YA- 66- 67 - 'Les coffres': YA- 16(A)- 16(B) - 'Les jurilles': YA- 39

- MEZILLES - terre et pré

52 ha 90 a 92 ca - 'Cholet': W- 166- 167- 168- 169- 170 - 'Le debat': W- 162- 163 - 'Champ des cordes': V- 379 - 'Champ du puits': V- 509- 510- 511 - 'La chaume cordelee': V- 409 - 'La chaume d en bas': V- 502- 503 - 'La chaume d en haut': V- 382(J)- 382(K) - 'La marniere': V- 513

- 'Le bois clair du puits': V- 508 - 'Le champ du cormier': V- 254- 255 - 'Les bongrins': V- 415- 416- 417- 418- 419 - 'Les bons voisins': V- 411- 412- 414- 425 - 'Les bruyeres': V- 544 - 'Les petites chaumes': V- 504- 506

- 'Les pres vieux': V- 495 - 'Les trois quartiers': V- 494 - 'Gatines des dalibaux': W- 59- 60- 65- 66- 67- 70- 71- 72- 74- 75 - 'La tremblee': V- 270 - 'Les etangs': V- 498 - 'Ru des coudres': V- 470

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 3 novembre 2014 à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL894213355

Cessions de parts : Les cessions de parts entre associés sont libres lorsque la société n'a que deux associés. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL894213274

Par Acte SSP en date du 18/09/2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HOLDING NADALON

Capital : 25 190 €, divisé en 2 519 parts de 10 €.

Siège social : 12, rue Saint-Marc - ZA Vignes des Pierrottes 89100 Maillot

Objet : la prise de participation dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou de services ; la fourniture de toutes prestations de services aux entreprises ou aux particuliers dans tous domaines.

Durée : 99 ans.

Gérant : M. Joachim Hérault, demeurant à Egreville (77620), 41 rue de la Poterne.

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL894213284

Par acte SSP du 07/10/2014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Miss 89

Objet social : vente de prêt à porter, des chaussures, de maroquinerie, d'accessoires de mode, de bijoux fantaisie

Siège social : 43 Grande Rue, 89100 Sens.

Capital : 6000 €

Durée : 99 ans

Gérance : Mme Weng ep. Cai Liping, demeurant 14 Avenue du Château, 21800 Quetigny

Immatriculation au RCS de Sens

AL894213301

Etude de Maître Henri FELLER
Notaire à La Chapelle La reine
(Seine et Marne)
31 bis-33, avenue de Fontainebleau

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Henri FELLER, notaire à la Résidence de La Chapelle La Reine (Seine et Marne)31 bis-33, avenue de Fontainebleau, le 30 août 2014, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristique suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : PAKRA

Le siège social est fixé à : Argenteuil-sur-Armaçon (89160), 5 rue du Four.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : Quatre cent mille trois cents euros (400.300.00 eur)

Les apports sont en nature et en numéraire

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Monsieur Gilbert Krasnopolski, demeurant à Argenteuil-sur-Armaçon (89160), 5 rue du Four et Monsieur Benoist Krasnopolski demeurant à Dijon (21000) 4 rue des Tanneries

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis

Le notaire

AL894213302

SCI DES CONTREBANDIERS

Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 €
Siège social : 1 Chemin Contrebandiers
89100 Saint Clément
Société en cours de formation

Constitution par acte SSP en date à Saint Clément du 2 octobre 2014

Dénomination sociale : SCI DES CONTREBANDIERS

Forme : Société civile immobilière

Capital : 1.000 €

Siège social : 1 Chemin des Contrebandiers 89100 Saint Clément

Objet social : L'acquisition et la gestion d'un bien immobilier sis 1 Chemin des Contrebandiers à Saint Clément (89100) et de tous autres biens de même nature dont elle viendrait à être propriétaire.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Gérants : M. Bernard Boyeux 1 Chemin des Contrebandiers 89100 Saint Clément et Mme Bernadette Boyeux 1 Chemin des Contrebandiers 89100 Saint Clément

Immatriculation au RCS de Sens.

AL894213332

Par acte SSP du 09/10/2014, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : ANGEL COIFFURE

Objet social : Salons de coiffure et vente de produits capillaires

Siège social : 83 Grande Rue, 89100 Sens.

Capital : 1600 €

Durée : 99 ans

Gérance : Mme Hautcoeur Angélique, demeurant 20 Bis rue des Grands barreaux, 89100 Gron.

Immatriculation au RCS de Sens.

AL894213343

Etude de Maîtres Patrick LENDAIS et Romain LENDAIS, Notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne), 8 Quai du Commerce.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Patrick Lendais, Notaire à Villeneuve sur Yonne (Yonne), 8 Quai du Commerce, le 9 octobre 2014, a été constituée l'association suivante :

Dénomination : «ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DE LA PLAINE CHAMPBERTRAND»

Siège : Maillot (89100), ZA de l'Europe,

Durée : Illimitée

Membres de l'association : Tout propriétaire, pour quelque cause et à quelque titre que ce soit, de l'un des lots divis.

Objet :

- l'entretien des biens communs à tous les membres compris dans son périmètre, notamment voies, espaces verts, canalisations et réseaux, éclairage, ouvrages ou constructions nécessaires au fonctionnement ou à l'utilisation de ceux-ci ;

- l'appropriation desdits biens ;

- leur cession à titre onéreux ou gratuit au profit de qui que ce soit ;

- le cas échéant, le contrôle de l'application du cahier des charges ;

- l'exercice de toutes actions afférentes audit contrôle ainsi qu'aux ouvrages et équipements ;

- la gestion et la police des biens communs nécessaires ou utiles pour la bonne jouissance des membres dès leur mise en service et la conclusion de tous contrats et conventions relatifs à l'objet de l'association ;

- la répartition des dépenses de gestion et d'entretien entre les membres de l'association et leur recouvrement.

Pour avis et mention

Le Notaire.

AL894213349

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Sens en date du 9 octobre 2014, il a été constitué une société d'exercice libéral à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DAUDE ET ASSOCIE

Siège social : 43 rue du 19 mars 1962, Eco Parc, 89100 Sens.

Objet : L'exercice en commun de la profession d'avocat telle que définie par la loi.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1 000 euros

Gérance : Madame Nathalie Daude, demeurant 4 rue de Montmillan, 89260 Voisines

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis et mention, la gérance

AL894213352

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 894013235 parue le 03/10/2014 concernant la SARL COTE FLAM, il convenait de lire : **RCS Sens 532 627 619** au lieu de : 523 627 619

AL894213299

APPORTS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 septembre 2014 à Avallon (Yonne), enregistré à Auxerre le 3 octobre 2014 bordereau n°2014/946 case n°4.

Monsieur François Renard, demeurant 25 Grande rue - 89440 Joux la Ville, a fait apport à la société AMBULANCES RENARD, société à responsabilité limitée au capital de 7 624 euros, ayant son siège social 22 bis route de Paris - 89200 Avallon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le n°438 339 608.

D'une branche d'activité d'ambulances, vsl et transport scolaire exploitée 22 bis route de Paris - 89200 Avallon, pour lequel Monsieur François Renard est immatriculé sous les numéros 377 862 578 00103 et 377 862 578 00095,

Ledit fonds a été évalué à 161 400,00 euros, divisé en 1 345 parts de 120,00 €.

La société aura la jouissance du fonds à compter rétroactivement du 1er septembre 2014.

Les créanciers de l'apporteur devront faire la déclaration de leurs créances auprès du greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis et mention.

AL894213331

ANNONCES LÉGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL DOMICILE AUTO SERVICE

Capital : 2 000,00 €
791 959 570 00015 RCS Auxerre
Siège social : 5 Grande rue
89310 Sainte Vertu

Par décision du gérant en date du 20 Septembre 2014 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise e liquidation amiable, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Boursin Frédéric, 5 Grande Rue 89310 Sainte Vertu et fixé le siège de liquidation au siège de la société. La correspondance est à adresser au siège de la société.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Société d'Auxerre.

AL894213187

EURL KALLISTE

en liquidation
au capital de 7 500 €
Siège : 39 rue du Général Campenon,
89700 Tonnerre
445 045 297 RCS Auxerre

Le 31/08/14 dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, nomination liquidateur Mme Nadia Moro Raillard (12 grande rue, 21 330 Bouix), avec les pouvoirs les plus étendus.

Siège de la liquidation chez le liquidateur.

Dépôt légal RCS Auxerre

Pour avis Cc

AL894213294

EARL DESSUS BON BOIRE ANTOINE DONAT

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile en liquidation
au capital de 90 402,27 euros
Siège social : 41 rue de Vallan
Vaux, 89290 Champs sur Yonne
389 203 548 RCS Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2014, l'associé unique de l'EARL DESSUS BON BOIRE ANTOINE DONAT a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable.

M. André Donat, demeurant à Champs sur Yonne (Yonne), Vaux, 19 rue de Vallan, exercera les fonctions de liquidateur et aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et les documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Champs sur Yonne (89290 - Yonne), Vaux, 41 rue de Vallan, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de

commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL894213321

L'AGE a décidé, le 4.10.2014, la dissolution anticipée de la société SCI DOMAINE DES DOUVES, SCI au capital de 9000€, 8, rue du 11 novembre, 89160 Lézinnes, 798 447 058 RCS Auxerre, désigné liquidateur Mr Segado Arnaud, 8, rue du 11 novembre, 89160 Lézinnes et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur. Mention au RCS de Auxerre.

AL894213326

SCI DU VILLAGE

**SCI au capital de 60979, 61 €
Siège social :
10 Voie du Tremble,
89113 Charbuy
394 581 144 RCS d' Auxerre**

L'AGE du 06/10/2014 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 06/10/2014, nommé en qualité de liquidateur Mme Torton Claudette, demeurant 10 Voie du Tremble, 89113 Charbuy, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS d' Auxerre

AL894213351

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

AMBULANCES RENARD

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 624,00 euros
porté à 8 969,00 euros
Siège social : 22 Bis route de Paris
89200 Avallon
438 339 608 RCS Auxerre**

Aux termes d'une délibération en date du 25 septembre 2014, prenant effet à compter rétroactivement du 1er septembre 2014, l'assemblée générale :
A décidé d'augmenter le capital de 1 345,00 €, capital initial de 7 624,00 € pour le porter à 8 969,00 € par création de 1 345 parts sociales d'une valeur de 1,00 € chacune, correspondant à la valeur nominale augmentée d'une prime d'émission de 119 € par part. La prime d'émission s'élève à 160 055 €.
Il a constaté la souscription et la libération des parts.
Pour avis, la gérance.

AL894213330

➜ NON DISSOLUTION

L'AGE du 30.09.2014 des associés de la SARL SANTE ET DIETETIQUE, au capital de 5.000 € siège social à Auxerre (89) 46, rue Bourneil, 539 613 133 RCS Auxerre, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution de la société.

AL894213251

HP OUSTRIC

**SARL au capital de 10 000€
Siège social : Autoroute A5
Aire de Villeneuve l'Archevêque,
89190, Villeneuve l'Archevêque
529 068 850 RCS Sens**

L'AGE du 3/10/2014, statuant conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.

AL894213322

JIMIM

**Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 5-7-9-11 rue des Wagons
89100 Saint Denis-Les-sens
538 311 853 RCS Sens**

Aux termes d'une décision en date du 2 septembre 2014, l'associée unique de la JIMIM et en application de l'article 225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.
Pour avis.

AL894213339

JERAM

**Société par actions simplifiée au capital
de 10 000 euros
Siège social : 5-7-9-11 rue des Wagons
89100 Saint Denis-Les-Sens
538 305 160 RCS Sens**

Aux termes d'une décision en date du 2 septembre 2014, l'associée unique de la JERAM et en application de l'article 225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.
Pour avis.

AL894213346

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

ENTREPRISE POMMIER 2F

**SARL au capital de 8 000 euros
Siège social: 7 Rue Marcot
89230 Rouvray
444 744 718 RCS Auxerre**

L'AGE du 03/10/2014 a décidé de transférer le siège social à 10 rue de l'Avenir 89000 Auxerre à compter du 05/10/2014. Mention au RCS de Auxerre

AL894213324

AD2F

**SCI au capital de 1 000 euros
Siège social: 7 Rue Marcot
89230 Rouvray
504 047 788 RCS Auxerre**

L'AGE du 03/10/2014 a décidé de transférer le siège social à 10 rue de l'Avenir 89000 Auxerre à compter du 03/10/2014.
Mention au RCS de Auxerre.

AL894213325

SCI DE LA MADELAINE

**SCI au capital de 900 euros
33 rue des Gouttières
89600 St Florentin
451 087 837 RCS Auxerre.**

L'AGE du 10/10/2014 a transféré le siège social à 4 allée de la Maison Blanche 51430 Bezannes à compter du 15/11/2014. Immatriculation au RCS de Reims.

AL894213334

ALJUCKE

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 4.000 Euros
Siège social : 44 Route d'Hericy
77870 Vulaines sur Seine
537 897 621 RCS Melun**

Aux termes de l'assemblée générale du 30 juin2014, les associée ont décidé de transférer le siège social de Vulaines sur Seine (77870), 44 route d'Hericy, à Saint Denis les Sens (89100) 5-7-9 et 11 rue des wagons, à compter du même jour. L'Associée unique a décidé de modifier le premier alinéa de l'article 4 des statuts dont la rédaction est la suivante :
« Le siège social est fixé à Saint Denis les Sens(89100) 5-7-9 et 11 rue des wagons ».
- Co-Gérant : Monsieur James Bergougnoux et Madame Chantale Bergougnoux demeurant à Pont sur Yonne (89140) Chemin des Haut Ravillon
La société sera immatriculée au RCS de Sens

AL894213341

➜ NOMINATION

AUTOMOTIVE LIGHTING REAR LAMPS FRANCE

**Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 5 134.480 €
Siège social : 9, rue Albert Berner
89330 Saint-Julien-du-Sault
329 959 217 RCS Sens**

Suivant procès-verbal en date du 26 septembre 2014, l'associée unique a nommé aux fonctions de directeur général Monsieur Sergio Arosio demeurant à Pizza Emilia 4, 20156 Milan (Italie).
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL894213337

WORDS & PICTURES

**SARL au capital de 1000 €
Siège social :
14, place du Marché au Blé
89310 Noyers
534 610 670 RCS d' Auxerre**

L'AGO du 29/09/2014 a nommé en qualité de liquidateur Mme Anderson Binczak Michelle, demeurant 14, place du Marché au Blé, 89310 Noyers en remplacement de Mme Anderson Binczak Michelle, présidente, à compter du 29/09/2014.
Mention en sera faite au RCS d' Auxerre

AL894213340

KRONOSPAN SAS

**Société par actions simplifiée
Au capital social de 11 020 000 euros
Siège social : Bois de la Duchesse
89006 Auxerre
R.C.S. Auxerre 799 378 781**

En date du 25.09.2014, l'associé unique a décidé de nommer pour une durée de six exercices en qualité de commissaire aux comptes titulaire : La société Mazars, société anonyme, sis 131, boulevard Stalingrad «Le Premium» - 69624 Villeurbanne cedex (RCS Lyon 351 497 649) et en qualité de commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Emmanuel Charnavel, né le 11/12/1973 à Nantes, domicilié 131, boulevard Stalingrad «Le Premium» - 69624 Villeurbanne cedex, en remplacement des commissaires aux comptes titulaire et suppléant précédents (à savoir respectivement la société BDO France - Léger & associés et la société Dyna Audit).

AL894213344

KRONOTEX SAS

**Société par actions simplifiée
Au capital social de 20 000 euros
Siège social : Bois de la Duchesse
89006 Auxerre
R.C.S. Auxerre 801 115 080**

En date du 25.09.2014, l'associé unique a décidé de nommer pour une durée de six exercices en qualité de commissaire aux comptes titulaire : La société Mazars, société anonyme, sis 131, boulevard Stalingrad «Le Premium» - 69624 Villeurbanne cedex (RCS Lyon 351 497 649) et en qualité de commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Emmanuel Charnavel, né le 11/12/1973 à Nantes, domicilié 131, boulevard Stalingrad «Le Premium» - 69624 Villeurbanne cedex, en remplacement des commissaires aux comptes titulaire et suppléant précédents (à savoir respectivement la société BDO France - Léger & associés et la société Dyna Audit).

AL894213345

➜ DÉMISSION

**SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny**

SOCIETE TUPINIER AUTOMOBILES 2

**SAS au capital de 1.000 000 €
Siège social : 2 Avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
RCS B 425 720 455**

Avis
L'associée unique a, par décision en date du 06 octobre 2014 pris acte de la démission de Monsieur Jean-Paul Tupinier, demeurant 179 montée Sœur Vincent Sanary sur Mer (83110) de ses fonctions de Président de la société et décidé de désigner en remplacement la société TEAM AUTOREVA dont le siège social est 40 rue Lauriston 75116 Paris, en qualité de Président, pour une durée indéterminée à compter du même jour.
Il a également été pris acte de la démission de Monsieur Bertrand Tupinier demeurant 3 chemin des gardes à Aix en Provence (13100), de ses fonctions de Directeur Général à compter du même jour et il a été décidé de ne pas nommer de Directeur Général en remplacement.
Pour avis
Le Président

AL894213253

**SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny**

SOCIETE CYBER

**SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 2 Avenue Mermoz
89000 Auxerre
RCS B 480 111 145**

Avis
Aux termes d'une assemblée générale en date du 06 octobre 2014, il a été pris acte de la démission de Madame Marie-Claude Tupinier à compter du même jour et il a été décidé de nommer en qualité de gérant Monsieur Manuel Ferreira demeurant 7 rue de l'orme 89710 Senan pour une durée indéterminée.
Pour avis
La gérance

AL894213254

B.B

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Place de la gare
89120 Saint Martin sur Ouanne
RCS Sens 527 586 275**

Aux termes d'une délibération en date du 4 avril 2014, la collectivité des associés ont pris acte de la démission de Madame Virginie Billet de ses fonctions de cogérante à compter du 4 avril 2014.
En conséquence de cette démission, Monsieur Gilles Berthault sera seul gérant de la SARL B.B.
Pour avis

AL894213359

➜ DIVERS

AMH LABO

**Société par actions simplifiée
au capital de 199 500 euros
Siège social : 10 Route e Levis Fontenoy,
89520 Fontenoy
RCS Auxerre 440 719 615**

Aux termes d'une décision en date du 30 Juin 2014, l'associée unique a décidé, après avoir constaté que les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivaient à expiration à l'issue de la consultation sur l'approbation des comptes, de ne pas renouveler leurs mandats et de nommer en remplacement :
La Société SADEC SA, domiciliée 6 rue du Général Sarrail - 10000 Troyes, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
M. Olivier Drouilly, domicilié 11, avenue de Boufflers -54000 Nancy, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.
Pour avis
Le Président

AL894213300

LE MANOIR DE HAUTERIVE

**SAS au capital de 50 000 €
La ferme du Château
1 rue de l'Eglise
89250 Hauterive
RCS 532 664 950**

Aux termes de l'AGE en date du 02/10/2014, il a été décidé la continuation de la société malgré les pertes de plus de la moitié du capital.
Mention sera faite au TC d'Auxerre

AL894213356

➜ DÉSIGNATION

**SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny**

SOCIETE SODIVA

**SARL au capital de 1 838 500 €
Siège social : 2 Avenue Mermoz
89000 Auxerre
RCS B 331 706 200**

Avis
L'associée unique a par décision en date du 6 octobre 2014 pris acte de la démission de Monsieur Jean-Paul Tupinier de ses fonctions de Président de la société et de la démission de Monsieur Bertrand Tupinier de ses fonctions de Directeur Général à compter du même jour.
L'associée unique a décidé de désigner la société TEAM AUTOREVA dont le siège social est 40 rue Lauriston 75116 PARIS en qualité de Présidente de la société et de désigner Monsieur Manuel Ferreira demeurant 7 rue de l'orme 89710 Senan en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée à compter du même jour.
Pour avis
Le Président

AL894213252

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SERI FRERES

**SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 2, Route des Rajeuses
Villefroide
89320 Coulours
523 058 576 RCS Sens**

Le 6/10/2014, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Sébastien SERI en qualité de co-gérant et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

AL894213230

**Etude de Me Pierre JOUAIRE
Notaire associé à 18240 Léré**

Suivant acte de Me JOUAIRE, notaire à Léré (18240) en date du 1er octobre 2014, enregistré à la RI de Bourges le 6 octobre 2014, bordereau 2014/1133 case n°1
La Société «LE FOURNIL D'AYMERIC ET CLEMENCE», SARL au capital de 2000 €, dont le siège est à Aillant-Sur-Milleron (45230), Place de l'Eglise, immatriculée au RCS d'Orléans et Auxerre sous le n° 491 835 864
A confié à :
La société «PAIN ET GOURMANDISES» SARL au capital de 7 600,00€, dont le siège social est à Aillant sur Milleron (45230), Place de l'Eglise, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Orléans sous le n° 804 598 712
L'exploitation à titre de location-gérance d'un fonds de commerce de BOULANGERIE PATISSERIE exploité à Rogny Les Sept Ecluses (89220), 1 rue André Henriat constituant l'établissement secondaire
Pour lequel le bailleur est immatriculé au RCS d'Auxerre sous le n° B 491 835 864, identifié à l'Institut National de la Statistiques et des Etudes Economiques sous le numéro SIRET 491 835 864 00019 (Code APE 1071 C),
Pour une durée de 18 mois à compter du 1er octobre 2014 pour se terminer le 31 mars 2016, renouvelable par tacite reconduction d'une année seulement, faute par l'une des parties d'y mettre fin en prévenant l'autre par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au moins deux mois avant la date d'expiration normale de la location.
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes les sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.
Pour Insertion.
Le Notaire

AL894213318

LIBERTY

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 15 000 euros
Siège social : ZA Des Macherins
Lieu dit «La grande Sourée»
89470 Monéteau
538 106 295 RCS Auxerre**

Aux termes d'une délibération en date du 30 août 2013, l'assemblée générale extraordinaire prend acte de la démission de Monsieur AMER-OUALI Lyès co-gérant associé et de Mademoiselle ALTIE Sarah co-gérante associée à compter de ce jour et modifie en conséquence l'article 8 des statuts.
Pour avis, la gérance

AL894213335

➜ CESSION

Suivant ASSP en date à Auxerre du 1.10.2014, enregistré au SIE d'Auxerre le 03/10/2014 bordereau 2014/946, case n° 17, extrait 2717, Mme Marylène Collado demeurant à Chichery (89) 1, rue du Champ Paillard, a cédé à Mme Aurélie Boultoureau demeurant à Bassou (89) 114, Grande Rue, un fonds de commerce d'esthétique, institut de beauté, sis et exploité à Appoigny (89) 8, route de Joigny et pour lequel Mme Collado est immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 494 618 986 RCS Auxerre, SIRET 494 618 986 00025, et ce moyennant la somme de 18.500 €, s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 16.088 €, et aux éléments corporels à concurrence de 2.412 €. L'entrée en possession a été fixée au 1.10.2014. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales à l'adresse du séquestre Me Philippe GUEGAN, 7, rue Alexandre Marie 89000 Auxerre.

AL894213212

Par acte sous seing privé en date à Paris du 30 septembre 2014, enregistré au SIE d'Auxerre le 3 octobre 2014 (bordereau n° 2014/946, case n° 12, Madame Branka Recope née Ikic et Monsieur Patrick Recope, son époux, demeurant ensemble : 43, rue de Lyon, 89200 Avallon, RCS 347 675 811, ont cédé à Monsieur Frédéric Yang demeurant : 145, avenue du Colonel Fabien, 93230 Romainville, le fonds de commerce de « BAR - TABAC - LOT TOUS PARIS» connu sous l'enseigne « LE BALTO » sis et exploité : 43, rue de Lyon, 89200 Avallon et ce, moyennant le prix de vente : 140.000 €, Jouissance : 1er octobre 2014, les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales auprès de la SCP Christophe Pereire- Nicolas Chaigneau, Société d'Avocats à la Cour, située : 18, rue de Marignan, 75008 Paris pour la correspondance et au fonds vendu pour la validité.

AL894213319

A Paris, l'exposition permanente « Repères » du musée de l'Histoire de l'immigration a fait peau neuve. Visite.

Mémoires d'immigrés

« *Ce jour-là, le matin du 30 avril 1975, où j'ai quitté le Viêt-Nam avec ma famille, je m'en rappelle comme si c'était hier. J'accompagne ma grand-mère faire des courses au marché. Tout à coup, mes parents arrivent en courant : ils ont trouvé un bateau pour partir, il faut y aller tout de suite. Je ne sais pas si ma grand-mère a pleuré ou moi. On n'a pas eu le temps de se dire au revoir* ».

Des témoignages comme celui de la jeune Tran Dung-Nghi, le musée de l'Histoire de l'immigration en recense des dizaines. L'exposition « Repères » nouvelle version totalise près de 300 documents d'archives inédits, photographies exposées pour la première fois, objets, planches de bandes dessinées et œuvres d'art. Ils retracent deux cents ans d'immigration en France. Dès la seconde moitié du XIXe siècle, l'Hexagone devient un pays d'immigration alors que les autres nations européennes ont des flux migratoires sortants. A cette époque, un passeport suffit aux étrangers pour s'installer en France. L'entrée et le séjour restent libres. Mais très vite, l'Etat s'attache au contrôle des frontières et tend de plus en plus à encadrer les étrangers. En 1912, il impose aux nomades le port d'un carnet anthropométrique et en 1917, un décret instaure une carte d'identité obligatoire pour les étrangers. Cette dernière ne devient obligatoire pour tous qu'en 1940. En 1945, le nouvel Office national d'immigration symbolise la naissance d'une véritable politique publique.

Le musée retrace l'histoire de toutes ces femmes et de tous ces hommes qui ont quitté leur pays, souvent contraints, pour des raisons économiques, politiques ou culturelles. Chaque parcours individuel est différent, mais les similitudes sont multiples. On laisse derrière soi une terre, une famille, des amis, une culture et on part pour l'inconnu, pour une vie nouvelle qu'on espère meilleure. Tous les objets, photos et paroles recueillis sont poignants parce qu'ils symbolisent une rupture faite de déchirement et d'espoir. Pour garder un peu de leur identité, les migrants emportent souvent une poignée de leur terre natale qui sert dans les moments de nostalgie. Les photos aident aussi à avoir une présence visuelle de la famille laissée au pays. Dans les maigres bagages qu'ils ont parfois réussi à emporter avec eux, les immigrés ont souvent glissé un objet usuel qui leur permet de garder un lien avec leur vie antérieure : un moulin à café, un awalé (jeu d'Afrique noire), un tambourin, une pièce de tissu…



G. COLLANGES/MUSEE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Photo issue d'une série de 13 tirages intitulée « Si tu payes pas tu t'en vas… » avec les témoignages des résidents de différents hôtels meublés (2001) réalisée par Guillaume Collanges

TOUS POTENTIELLEMENT « EXILES »

Si le départ est difficile pour ceux qui s'en vont, il l'est aussi pour les proches qui restent. « *Puisque tu pars en France, et comme il fait très froid dans ce pays, je te donne la couverture pour ne pas tomber malade* », a dit Hafsia Tei, au moment du départ de Tunisie en 1961 de Fatna, sa belle-fille, pour rejoindre son mari ouvrier grutier établi en France depuis 1954. L'arrivée dans le pays d'accueil n'est pas toujours aisé car il faut trouver un travail, un logement, parfois apprendre une langue complètement étrangère. Très souvent les bas salaires, les longues journées de labeur, les conditions difficiles, les métiers dépréciés et la faible ascension professionnelle sont le lot des travailleurs étrangers. De même, de nombreux migrants échouent dans les zones de logement les plus précaires, du meublé vétuste aux bidonvilles. A partir des années 1950, l'Etat français engage une politique active en faveur du logement populaire. Commence ainsi la construction des foyers de travailleurs immigrés isolés et des logements HLM. Les migrants tissent alors des liens durables avec le pays d'installation : la vie quotidienne et le lieu de travail sont des lieux d'échanges. La pratique sportive contribue aussi à renforcer les appartenances sociales et à créer des liens. Deux siècles d'immigration ont beaucoup apporté à la France, non seulement en matière de main d'œuvre, et donc de richesse économique, mais aussi culinairement, traditionnellement, philosophiquement et culturellement. Les penseurs, les écrivains, les chanteurs, les acteurs et les artistes contribuent chaque jour à l'enrichissement du patrimoine hexagonal. Et puis comme le dit l'artiste Barthélemy Toguo, il faut garder à l'esprit que « *Nous sommes tous en « transit » permanent. Qu'un homme soit blanc, noir, jaune, peu importe. Il est de toute façon un être potentiellement « exilé »* ». **V. GODEMENT**

Solidarité

Voici une affiche de la Confédération générale du travail (CGT) qui informe dans leur langue maternelle - ici le turc - les travailleurs étrangers de leurs droits dans l'entreprise, notamment celui de voter aux élections des délégués du personnel et du comité d'entreprise.



MUSEE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

INFORMATIONS PRATIQUES



C. SANCEREAU/EPPPD

Ouvert au public en 2007 au sein du Palais de la Porte Dorée à Paris, un édifice de style art déco protégé au titre des monuments historiques construit pour l'exposition coloniale internationale de 1931 par l'architecte Albert Laprade, le musée de l'Histoire de l'immigration propose au public des collections permanentes, une programmation culturelle et une médiathèque. Il est situé 293, avenue Daumesnil. Il est ouvert du mardi au vendredi, de 10 heures à 17 h 30 ; le samedi et le dimanche de 10 heures à 19 heures. Informations et tarifs : www.histoire-immigration.fr

PARCOURS

La Galerie des dons

Le musée de l'Histoire de l'immigration est conçu comme un lieu interactif. Chaque visiteur souhaitant confier le parcours migratoire de sa famille est invité à offrir au musée une part de son histoire personnelle, qu'elle soit individuelle ou collective, intime et singulière. Des objets et des photographies, souvent transmis de génération en génération, sont ainsi présentés dans la Galerie des dons. Contigüe à l'exposition permanente Repères, elle présente des archives et des objets liés à des parcours de vie. Chaque visiteur peut contribuer à cette collection en faisant un don. Entièrement repensée, la nouvelle Galerie des dons compte une sélection enrichie de 250 objets, de 40 parcours de vie de migrants et de nouveaux dispositifs de médiation.



LORENZO/MUSEE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

La truelle du maçon Luigi Cavanna offerte par son fils François, le premier don fait au musée.